

MARTINE SIMARD

**LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES DE L'AN
2000 :
rapports au pouvoir et stratégies d'action dans un contexte
néolibéral et patriarcal**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de Maîtrise en service social
pour l'obtention du grade de Maître en service social (M.Serv.Soc.)

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2006

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	viii
Résumé.....	ix
Remerciements	x
Sigles et abréviations	xi
Introduction	1
CHAPITRE 1 : La problématique.....	4
1. Systèmes dominants et leurs conséquences sur les femmes	5
1.1. Le néolibéralisme.....	5
1.2. Le patriarcat.....	7
1.3. Les imbrications entre les deux systèmes	9
2. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : une réponse envisagée à l'oppression des femmes.....	11
3. Recension des écrits.....	12
3.1. Travaux ayant traité de l'objet de recherche.....	12
3.2. Limites des recherches.....	17
3.3. Repérage des approches théoriques et liens	18
4. Choix théorique.....	19
4.1. Justification du choix théorique.....	19
4.2. Structure conceptuelle de la recherche	21
4.2.1. Globalisation.....	21
4.2.2. Développement durable et équitable et non-violence	22
4.2.3. Pouvoir	23
4.2.4. Stratégies d'action.....	24
4.3. Questions spécifiques et propositions de recherche	26
CHAPITRE 2 : La méthodologie.....	28
1. Justification et présentation de la méthodologie	28
2. Considérations méthodologiques.....	29

2.1. Transférabilité	30
2.2. Fiabilité	30
2.3. Confirmation	31
2.4. Crédibilité.....	32
3. Sources de données et procédures d'échantillonnage	32
4. Stratégie de collecte de données et instruments	34
5. Règles d'analyse et chronologie des opérations	35
6. Considérations éthiques	40
CHAPITRE 3 : Description monographique de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000	41
1. Présentation générale de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.....	41
1.1. Contexte d'émergence.....	41
1.2. Chronologie des événements	42
2. Acteurs en présence.....	44
2.1. Le groupe en lutte.....	45
2.1.1. La coalition	45
2.1.2. La base sociale.....	46
2.1.3. Les alliés	47
2.2. L'opposition.....	48
3. Intérêts en cause et repérage des enjeux.....	50
4. Enjeux de la lutte	50
5. Émergence de la lutte.....	56
6. Situation de privation, de conflit ou de désaccord.....	56
7. Construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs.....	58
7.1. Le diagnostic.....	58
7.2. Le pronostic	59
8. Constitution et maintien de l'identité collective	60
9. Court-circuits des solidarités	62
10. Conclusion du chapitre 3	64
CHAPITRE 4 : Les stratégies d'action.....	65

1. Stratégies expérimentées lors de la MMF et rationalité des actrices	65
1.1. Stratégie d'éducation populaire et de mobilisation	65
1.2. Stratégie de lobbying	66
1.2.1. Auprès des gouvernements.....	67
1.2.2. Auprès des instances décisionnelles internationales	68
1.3. Stratégies organisationnelles.....	68
1.3.1. Développement de réseaux et de la solidarité dans le respect des différences	68
1.3.2. Leadership québécois	69
1.3.3. Autofinancement.....	70
2. Points de vue des actrices sur les stratégies de la MMF en fonction des gains obtenus	70
2.1. Stratégie d'éducation populaire et de mobilisation	70
2.2. Stratégie de lobbying	72
2.3. Stratégies organisationnelles.....	72
2.3.1. Solidarité et réseaux.....	72
2.3.2. Leadership.....	73
3. Difficultés liées à la conjoncture politique, économique et sociale	74
4. Suggestions de stratégies à développer pour l'organisation de la MMF et dans le mouvement féministe	76
4.1. Changements stratégiques et tactiques	76
4.1.1. Des revendications plus ciblées	76
4.1.2. Un changement dans les principales sources de financement de la Marche 77	
4.1.3. Une ouverture et une solidarité avec toutes les femmes.....	78
4.1.4. La transmission du leadership collectif.....	78
4.1.5. La création d'outils par l'intermédiaire de l'État.....	79
4.1.6. Le maintien de la mobilisation et une démystification du féminisme	80
4.1.7. Un changement de cibles de la stratégie de lobbying et diversification des moyens d'action.....	81
4.2. Alliance du mouvement féministe avec les autres mouvements sociaux et les hommes.....	82
4.3. Importance de développer la conscience	83
4.3.1. Confiance en soi et envers les autres femmes.....	83
4.3.2. Conscientisation personnelle et collective.....	83

4.3.3.	Création d'une alternative politique féministe.....	84
5.	Stratégies à développer dans la société, en lien avec le pouvoir des femmes ..	85
5.1.	Meilleur accès des femmes aux diverses instances décisionnelles	86
5.1.1	Investir la sphère politique à tous les paliers.....	86
5.1.2	Travailler pour un meilleur accès à l'éducation supérieure	86
5.1.3	Investir les instances économiques mondiales	87
5.2.	Changements dans les structures politiques actuelles.....	87
5.2.1.	Promouvoir la parité entre les hommes et les femmes et améliorer le soutien aux femmes	87
5.2.2.	Augmenter le pouvoir citoyen et renforcer les mouvements sociaux	88
6.	Conclusion du chapitre 4.....	89
	CHAPITRE 5 : Les rapports au pouvoir	90
1.	Visions subjectives de l'exercice du pouvoir	90
1.1.	Pouvoir décisionnel personnel.....	91
1.2.	Pouvoir décisionnel collectif.....	91
1.2.1.	Principaux détenteurs du pouvoir décisionnel : une minorité d'hommes.....	92
1.2.2.	Pouvoir décisionnel collectif dominant.....	93
1.2.3.	Positions des femmes face au pouvoir dominant	94
1.2.4.	Pouvoir en émergence, le pouvoir partagé de l'organisation collective.....	95
2.	Obstacles au pouvoir décisionnel collectif des femmes	97
2.1.	Obstacles personnels	97
2.1.1.	Manque de confiance ou d'affirmation.....	98
2.1.2.	Difficultés des femmes à exprimer leur colère.....	98
2.1.3.	Difficulté de se faire confiance entre femmes.....	98
2.2.	Obstacles organisationnels : les aléas de la prise de décisions collective	99
2.3.	Obstacles structurels	100
2.3.1.	Patriarcat	100
2.3.2.	Racisme.....	102
2.3.3.	Particularités et failles du système et acteurs politiques représentatifs	103
2.3.4.	Différences de valeurs et de priorités entre dirigeants et mouvements sociaux	104
2.3.5.	Culture patriarcale et de dépendance économique envers les femmes et les revendications féministes.....	105

3. Rapports des femmes au pouvoir : illustration à l'aide de la MMF	107
3.1. Rapport avec des « femmes au pouvoir » durant la MMF	107
3.2. Rapports avec les dirigeants politiques et économiques	108
3.2.1. Avec les gouvernements	108
3.2.2. Avec les instances décisionnelles internationales.....	111
3.3. Rapport au pouvoir entre femmes engagées au sein de la MMF	112
4. Pouvoir de l'organisation : l'exemple de la MMF.....	114
5. Relance des féministes québécoises suite aux résultats de la MMF	116
6. Rationalité des actrices sur l'importance du pouvoir des femmes contre la globalisation et pour le développement durable et équitable	118
6.1. Une lutte à la globalisation et aux intégrismes	118
6.2. Une question d'égalité, de justice et de démocratie	120
6.3. Pour changer l'exercice du pouvoir décisionnel dominant.....	121
6.4. Pour un projet de société meilleure	121
7. Synthèse des chapitres 4 et 5.....	123
CHAPITRE 6 : L'interprétation des résultats	127
1. Confrontation des stratégies de la MMF avec notre cadrage conceptuel et théorique.....	127
1.1. La lutte en contexte néolibéral et patriarcal : une confrontation avec le pouvoir décisionnel dominant.....	127
1.1.1. Caractéristiques « gagnantes » des stratégies	132
1.1.2. Facteurs structurels et conjoncturels qui influencent les stratégies	133
1.2. Un constat : les femmes doivent développer leur pouvoir décisionnel collectif .	135
1.3. Les organisations et actions collectives : des occasions d'exercer un pouvoir décisionnel différemment.....	136
1.4. L'organisation féministe, solidaire et mondiale : une force collective	140
2. L'action collective : actualisation des stratégies, des rapports au pouvoir et de la conscientisation.....	141
2.1. La conscientisation, présente à chaque étape	141
2.1.1. Émergence de la lutte : l'importance des choix stratégiques et de la conscientisation	142
2.1.2. Développement de la lutte : l'importance de la mobilisation, des identités et de la conscientisation.....	145

2.1.3. Pistes de renouvellement : une lutte conscientisante contre la globalisation et pour le développement durable et équitable.....	147
3. Conclusion du chapitre 6.....	149
Conclusion.....	150
Bibliographie	160
Annexe I : Schéma des rubriques de la « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives »	171
Annexe II : Grille du journal de bord	172
Annexe III : Guide d’entrevues.....	173
Annexe IV : Questionnaire de l’engagement social et militant.....	174
Annexe V : Formulaire de consentement éclairé	175
Annexe VI : Portrait social et militant des répondantes.....	178
Annexe VII : Comparaison entre les revendications de la Marche mondiale des femmes et les réponses du gouvernement du Québec.....	179

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Grille d'identification des intérêts	52
Tableau II : Perceptions des répondantes sur les rapports au pouvoir de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000	124

RÉSUMÉ

Ce mémoire présente une description monographique de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 autour de deux préoccupations principales : les stratégies d'action expérimentées par les femmes et les rapports vécus avec des représentants d'instances de pouvoir lors de la lutte. Grâce à l'analyse de documents et des entrevues auprès d'actrices de cette action collective, nous constatons que les femmes vivent des rapports inégalitaires avec les dirigeants et que leurs actions visent à transformer les rapports sociaux de façon à les rendre plus égaux et démocratiques, comme elles l'expérimentent généralement entre elles.

Cette lutte internationale contre la pauvreté et la violence faite aux femmes leur a permis de faire des gains au niveau personnel et collectif. Elle a contribué à développer leurs réseaux, augmenter la visibilité et la mobilisation autour des enjeux féministes et prendre davantage conscience des effets des logiques oppressives patriarcale et néolibérale sur leurs conditions de vie. Enfin, la lutte a révélé l'importance d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes pour changer la société en faveur d'un développement équitable, durable et harmonieux pour touTEs.

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier les femmes, ces féministes, ces militantes, ces combattantes rencontrées dans le cadre de ce mémoire. Elles ont généreusement accepté de nous livrer leurs déceptions, leurs préoccupations, mais aussi leurs messages d'espoir d'un monde meilleur pour elles et les générations futures. Un grand merci également à M. Yvan Comeau, directeur de ce mémoire, pour ses encouragements et précieux commentaires en vue de rendre ce projet à terme et conforme aux exigences de l'École de Service social. La co-direction de ce mémoire a été assumée par Mme Lucie Gélneau, qui représente pour nous un phare et un guide de sagesse, tant dans notre vie académique, professionnelle que personnelle. De la germination à la floraison de ce projet, l'encouragement soutenu de Mme Gélneau, son optimisme et son espoir nous ont été d'un énorme soutien. Nous remercions tendrement nos parents Raoul et Diane, nos amours de frères Philippe, Mathieu et Charles, notre grand-maman Rolande, notre Âme-frère Simon, nos AmiEs, nos tantes et oncles, bref, toutes ces belles personnes qui nous entourent et nous encouragent dans l'amitié et l'amour.

Enfin, merci à la Vie, pour nous permettre de l'aimer chaque jour davantage en découvrant ses différentes facettes, parfois obscures, souvent lumineuses.

À suivre...

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AMI	Accord multilatéral sur l'investissement
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
BM	Banque mondiale
CALACS	Centres d'aide et du lutte pour les agressions à caractère sexuel
CCMF	Comité canadien de la Marche des femmes
CÉRUL	Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval
CLSC	Centres locaux de services communautaires
CROM	Comité régional d'organisation de la Marche
CLOM	Comité local d'organisation de la Marche
CSF	Conseil du statut de la femme
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSN	Confédération des syndicats nationaux
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FMI	Fonds monétaire international
FSM	Forum social mondial
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
NMS	Nouveaux mouvements sociaux
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
UNIFEM	<i>United Nations Development Fund for Women</i>
ZLÉA	Zone de libre-échange des Amériques

INTRODUCTION

Une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve;
Une action qui ne découle pas d'une vision c'est du temps perdu;
Une vision suivie d'action peut changer le monde.
Nelson Mandela

Au départ, l'intérêt de cette recherche nous est apparu lors de nos expériences personnelles de militance dans les mouvements féministe, écologiste et « altermondialiste ». À travers ces expériences, nous avons fait le constat que les revendications portées, bien qu'à nos yeux « fondamentales », passaient parfois inaperçues auprès des instances ciblées, se trouvaient mises au second plan par d'autres priorités gouvernementales ou « entrepreneuriales » et finalement, semblaient trop souvent relayées aux oubliettes sous de nombreux prétextes, dont celui du manque de financement. Notre intérêt pour les comportements sociaux s'est accru au fil des ans et notre analyse sociopolitique s'est développée par l'expérimentation concrète de la militance et par nos activités académiques en travail social et en organisation communautaire. Ces dernières ont alimenté notre analyse sociopolitique, l'ont actualisée selon les tendances idéologiques et théoriques de l'heure et nous ont permis de confronter nos analyses avec celles d'autres disciplines. Enfin, nos expériences académiques et militantes nous ont permis à la fois d'étudier et d'expérimenter les interactions entre les acteurs et actrices qui façonnent notre société. Selon nous, les interactions doivent être analysées dans leur contexte et en tenant compte des multiples liens sociaux qui se forment et se déforment dans cette dynamique. Entre autres, le contexte actuel est teinté de toutes parts par la mondialisation, phénomène modelant le visage de nos sociétés qui pose de multiples enjeux, notamment le maintien des acquis des femmes (De Konink, 2000).

L'origine de cette recherche provient également du constat que le mouvement « altermondialiste » qui souhaite développer des alternatives à la mondialisation, attire de plus en plus d'appuis. Un nombre croissant de personnes semblent chercher à faire du développement autrement¹, c'est-à-dire plus juste et égalitaire, qui opère dans une optique

¹ Pour reprendre le slogan du Forum social mondial « Un autre monde est possible! ». Forum social mondial (2004). « Qu'est-ce que le Forum Social Mondial? ». [En ligne].

de développement différente de celle imposée par la logique du marché. Cette recherche vise à connaître davantage les raisons pour lesquelles ces acteurs et actrices posent des actions en pensant à long terme aux effets sur la vie et son écologie. Plus précisément, nous nous intéressons aux initiatives des femmes, puisque notre analyse sociopolitique nous a également permis de constater des inégalités dans les rapports sociaux entre hommes et femmes, tant dans la militance que dans la société en général.

Les inégalités entre hommes et femmes, de même que l'amélioration du statut des femmes sont des préoccupations d'actualité. Dans un rapport des Nations Unies, le problème actuel des inégalités entre hommes et femmes est dénoncé : « *The United Nations Development Report 1995 showed that in no society do women enjoy the same opportunities as men.* »¹ (Abzug & Jain, 2000). Parmi ces opportunités, la visibilité publique et le pouvoir décisionnel constituent deux terrains sur lesquels les hommes cèdent difficilement leur place (Ballmer-Cao *et al.* 2000; Del Re et Heinen, 1996; Kymlicka, 1992). À titre d'exemple, les femmes représentent entre 10 et 12% des parlementaires au monde, environ 15,5% pour les Amériques et 18,4% au Québec². Pourtant, la *International Conference of Governance and Sustainable Growth and Equity* ayant eu lieu à New York en 1997, a établi un lien étroit entre la faible représentation des femmes dans les institutions politiques et leur pauvreté. La pauvreté constitue le plus grave problème de droits et libertés du Québec contemporain (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2000). Dans le présent contexte, la mondialisation³ intensifie la pauvreté des femmes et limite leur accès au pouvoir. Ce phénomène économique ayant cours depuis les dernières décennies et tel que nous le connaissons aujourd'hui, serait le résultat d'une intensification du processus « d'internationalisation du capital » déjà enclenché depuis la fin du siècle dernier (Labrecque, 2000 : 21). Le nouvel ordre économique mondial aurait de nombreux effets pervers sur les femmes en passant outre

http://www.forumsocialmundial.org.br/main.php?id_menu=19&cd_language=3 (ressource consultée le 25/01/05).

¹ Pour cette raison, sauf si le sexe est spécifié, nous féminiserons nos propos et utiliserons le « E » majuscule pour éviter de le mettre entre tirets ou parenthèses. Il s'agit également d'une façon de signifier que l'égalité n'est pas encore acquise.

² Les chiffres proviennent du Programme des Nations Unies pour le développement (Abzug & Jain, 2000) et de Maillé (1997) pour le Québec.

³ L'utilisation dans ce travail des termes « mondialisation », « néolibéralisme » et « capitalisme » (davantage explicités dans la problématique), prend la signification attribuée à la globalisation, concept détaillé dans la partie « Structure conceptuelle de la recherche ».

les dimensions locales des situations des femmes et des rapports sociaux complexes qui les marquent.

Notre choix de recherche découle du désir de contribuer à rendre les femmes visibles sur la « cartographie sociale »¹. Elle vise à mettre en lumière des initiatives de femmes qui militent pour un développement humain, durable et équitable. Notre but est de parvenir à une compréhension concrète du mouvement féministe, de sa pertinence pour lutter contre les effets néfastes du néolibéralisme, ainsi que de l'articulation d'une lutte féministe à travers les systèmes structurants de notre société. Notre démarche s'intéresse au contexte d'émergence de la lutte, à son développement et à son renouvellement. Plus précisément, notre désir est de faire ressortir des données empiriques autour de la question du pouvoir décisionnel collectif des femmes, et ce, à travers l'organisation et la réalisation des stratégies d'action d'une lutte collective.

En fait, notre objet de recherche porte sur l'accueil réservé aux revendications portées par des femmes et les retombées de leurs revendications, spécifiquement quant à l'accès des femmes au pouvoir décisionnel collectif. Notre interrogation générale est : dans le contexte social actuel, quels sont les rapports au pouvoir vécus par les femmes à travers une lutte féministe? Le choix quant à la lutte féministe étudiée s'inscrit dans notre positionnement pour l'altermondialisme, la non-violence et le développement durable et équitable. La lutte qu'est la **Marche mondiale des femmes de l'an 2000** (MMF) s'inspire selon nous de ces trois perspectives.

¹ Notre traduction de « *social map* » de Reinharz (1992 : 52).

CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE

L'élaboration de la problématique représente une étape importante dans le processus de recherche (Mayer *et al.* 2000). Il importe d'y apporter une attention particulière dans le but de bien cerner « ce qui fait problème » pour être ensuite en mesure de faire état des connaissances sur le sujet. Aussi, cette étape conduira à l'élaboration des questions spécifiques de recherche et des propositions qui découlent de nos interrogations générales de recherche dans le but d'apporter un regard « nouveau » sur le sujet, bref à développer les connaissances.

Dans un premier temps, nous regarderons le contexte relatif à notre objet de recherche, selon notre posture idéologique féministe, en nous concentrant sur deux systèmes sociétaux qui façonnent le contexte¹. Le premier système est celui de l'économie néolibérale et le phénomène actuel de la globalisation qui seront regardés spécifiquement au niveau des effets néfastes sur les conditions de vie des femmes et sur l'accentuation du fossé entre les populations du Nord et celles du Sud. L'analyse portera également sur le patriarcat, en tant que système se déployant dans l'univers social et y imposant une idéologie depuis des siècles. Le patriarcat sera analysé en fonction de ses effets dans la vie des femmes. Ensuite, nous présenterons quelques ouvrages théoriques entourant notre problématique. La recension des écrits portera également sur les réponses féministes proposées, telle la lutte de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, pour contrer les effets indésirables de ces systèmes sociétaux. Nous prendrons soin de justifier notre choix théorique et de définir les concepts de la recherche. De ces opérations découleront nos questions spécifiques de recherche et quelques propositions qui guideront notre démarche d'investigation.

¹ Nous avons choisi de nous attarder plus longuement sur ces deux systèmes puisqu'ils ont été retenus dans l'analyse de la MMF et parce que nous croyons que leur étude nous permettra de répondre à nos préoccupations de recherche.

1. SYSTÈMES DOMINANTS ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LES FEMMES

Les deux systèmes que sont le néolibéralisme et le patriarcat modifient le visage de nos sociétés et affectent les conditions de vie des populations, au Nord comme au Sud. Ces systèmes sociétaux ont des imbrications idéologiques et pratiques qui s'imposent dans la gouvernance du monde. Une des conséquences est l'appauvrissement économique et politique des femmes.

1.1. Le néolibéralisme

Le néolibéralisme est la doctrine économique découlant du libéralisme¹ du XVII^e et XVIII^e siècle. Le néolibéralisme devient une pratique économique qui domine alors que :

Les relations d'échange et de commerce vont prendre le pas sur les relations de coercition et de réciprocité. C'est la première bascule qui va mener à la grande marée du laissez-faire au milieu du XIX^e siècle. (Paquet, 2004 : 6).

La première conséquence des plus frappantes de la mondialisation néolibérale est celle de l'écart entre les riches et les pauvres (Gélinas, 2000; Castells *et al.* 1996). En effet, de 1990 à 1999, les 200 personnes les plus riches du monde ont vu leurs revenus passer de 463 milliards de dollars à 1000 milliards, alors que 100 pays du « Tiers-Monde » accusent un revenu *per capita* inférieur à ce qu'il était il y a 10, 15, 20, voire 30 ans (Gélinas, 2000), ce qui fait dire à certains que la mondialisation deviendrait aussi celle de la pauvreté (Chossudovsky, 1998). Le commerce néolibéral a permis la consolidation du pouvoir économique et juridique des entreprises au détriment de la légitimité des politiques étatiques et du pouvoir souverain des peuples², provoquant l'intensification des conflits nationaux ainsi que des problèmes environnementaux (Mittelman, 2000). La force du néolibéralisme serait de nous faire accepter l'ordre mondial capitaliste comme une

¹ Selon l'Encyclopédie libre Wikipédia, le libéralisme appelé « classique » est un courant philosophique qui repose sur l'idée que chaque être humain possède des droits naturels sur lesquels aucun pouvoir ne peut empiéter, qui sont le droit à la vie, la liberté et la propriété. Au sens large, le libéralisme prône l'établissement d'une société caractérisée par la liberté de penser des individus, le libre échange des idées, l'économie de marché et son corollaire l'initiative privée. Il « désigne des doctrines politique et économique posant la liberté individuelle comme valeur politique suprême » Wikipédia. L'Encyclopédie libre. « Libéralisme ». [En ligne]. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ralisme> (ressource consultée le 19/11/06).

² Comité canadien de la marche des femmes (2001). « Rapport du Comité canadien de la Marche des femmes ». [En ligne]. <http://www.canada.marchofwomen.org/fr/rapports2.html>, (ressource consultée le 06/05/05). Voir également Alternatives (2004). « Mondialisation. Perte de pouvoir étatique? ». *Point de repères*, vol. 5 (3).

fatalité¹. Le capitalisme est le système économique dont la pierre angulaire est la primauté des libertés individuelles au détriment des libertés collectives. Il prône la recherche de profit et l'accumulation de capital². En quelque sorte, le néolibéralisme se trouve à être l'idéologie derrière le système économique capitaliste.

Le phénomène de la mondialisation économique est perçu actuellement comme découlant de l'idéologie néolibérale et représente une « extension inégale et différenciée, au Nord et au Sud, des rapports capitalistes de production » (Mamarbachi, 2003 : 1). Le phénomène affecte autant les pays dits « sous-développés » que les pays industrialisés. Forçant à être plus compétitives face à leurs voisins du Sud, les entreprises voient d'abord la nécessité d'accroître constamment le profit et de ce fait, ne se préoccupent pas ou peu des conséquences sociales, environnementales, culturelles, etc., de leurs activités économiques. Les entreprises au Sud doivent elles aussi augmenter la production tout en baissant les coûts, dans un objectif de maximiser le profit, de faire « bonne compétition » aux pays du Nord, mais surtout de répondre à ce « besoin de constituer une main d'œuvre sans cesse en expansion, à la fois plus qualifiée et plus flexible » constituant en soi l'« une des contradictions majeures du capitalisme mondialisé » (*ibid.*). La contradiction réside dans le fait qu'à la base, la mondialisation des échanges aurait pu provoquer l'amélioration des revenus et des conditions de vie pour tous, en commençant par les pays sous-développés. Pourtant, les droits humains et les conditions de travail se trouvent bafoués. Dans la plupart de ces pays où l'agriculture constitue le pilier de l'économie et le gagne-pain de la majorité de la population locale,

les nouvelles orientations fixées par le néolibéralisme poussent les pays pauvres à privilégier les cultures d'exportation destinées à alimenter les marchés des pays riches, au détriment de l'agriculture de subsistance qui permettait de couvrir les besoins alimentaires des paysans. (Thioubou, 2002 : [en ligne])

De plus, certaines activités auparavant assumées par l'État sont reléguées au secteur privé. Ce dernier, qui prend de plus en plus de place dans la gestion des services publics tels la santé et l'éducation, doit assurer la rentabilité des services. La mondialisation économique entraîne une modification des paramètres des systèmes de protection sociale

¹ Entrevue avec Jean Ziegler, sociologue suisse et rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation. In Centre justice et foi (2006). « Insurrection de consciences », entrevue avec Jean Ziegler, *Relations*, no. 707, mars 2006 : 32-34.

² Wikipédia. L'encyclopédie libre. « Capitalisme ». [En ligne] <http://fr.wikipedia.org/wiki/Capitalisme> (ressource consultée le 19/11/06).

(Mishra, 1999; Nikell, 1996). Aujourd'hui, même le modèle de social-démocratie incarné dans un État-providence doit tenir compte de la compétitivité internationale dans sa gestion nationale. Le désengagement progressif de l'État dans les services publics représente donc une conséquence directe de l'application des doctrines néolibérales.

Sous ce modèle économique dominant, force est de constater que les conditions de vie générales ne s'améliorent guère. Faute d'infrastructures adéquates et de ressources pour payer les soins médicaux, l'espérance de vie stagne dans plusieurs pays, la proportion globale de femmes mourant durant l'accouchement et de malnutrition est toujours élevée. En fait, ce néolibéralisme va « déséquilibrer l'ordre social », l'État n'ayant les moyens que pour corriger les inégalités les plus inacceptables et dont la marge de manœuvre face à l'activité du privé se voit réduite (Paquet, 2004 : 6).

Enfin, le « déficit démocratique » des États, alimenté par la mondialisation néolibérale, est inquiétant¹. D'ailleurs, nombre d'États ne présentent pas un bilan démocratique affirmé, les citoyens étant peu impliqués dans la gestion étatique, en dehors des élections périodiques. De la même façon, plusieurs traités économiques ne mentionnent peu ou pas la question des droits humains, environnementaux, culturels, etc., ni leur adhésion aux traités « universels » antérieurs (par exemple la Déclaration universelle des droits de l'Homme) ou aux principes de lutte contre les discriminations de tous genres, dont la discrimination fondée sur le sexe.

1.2. Le patriarcat

Autre système structurant nos rapports sociaux, le patriarcat est envisagé ici comme une « forme entièrement distincte d'organisation sociale [...], [qui] naquit de l'évolution de d'autres formes sociales à dominance masculine » (French, 1986 : 82). Plusieurs auteures se sont penchées spécifiquement sur cette forme d'oppression millénaire dont Guillaumin (1992) et French (1986). Pour s'établir, les hommes durent provoquer, aux dires de French, l'éclatement du pouvoir féminin selon trois grands axes : briser le lien d'affection entre les deux sexes pour y substituer celui du pouvoir, rompre le lien de la solidarité féminine et celui de l'amour entre la mère et son enfant pour y substituer un rapport de

¹ Le dossier publié par Alternatives (2004) est explicite à ce sujet.

puissance entre hommes et enfants. Bien qu'il soit difficile de situer dans le temps et l'espace la naissance du patriarcat, French mentionne qu'« un grand nombre de théories lient l'origine du patriarcat à la chasse » (1986 : 71); elle relève d'ailleurs plusieurs liens dans son ouvrage entre la chasse et la domination masculine. Le passage à l'ascendance patrilinéaire et la croyance en un ou plusieurs dieux sont également des éléments ayant favorisé l'organisation sociale patriarcale. Par ailleurs, pour parvenir à placer l'homme au centre de la société et contrôler les femmes, le patriarcat a dû, à l'origine, contrôler les hommes par l'intermédiaire d'une élite elle-même contrôlée par la morale sociale. Les notions de « réalité », de « connaissance » et de « vérité », furent manipulées pour le maintien de ce système de domination millénaire. L'enseignement et la diffusion la plus large possible de cette nouvelle définition de l'humanité et de ses règles furent appliquées, notamment en créant des rituels à cette fin. Les formes qu'a prises le patriarcat pour s'actualiser au fil des ans sont nombreuses. Les religions et les organisations économiques du capitalisme et du socialisme représentent « d'autres formes d'ordre social à dominance masculine. Pour voir le jour, chacune d'elles a dû briser certains liens du monde matricentrique, pour les inverser. » (French, 1986 : 82). Les intégrismes et fondamentalismes sont d'ailleurs dangereusement opprimants pour les femmes, allant jusqu'aux répressions et violences extrêmes.

Pour la femme, « être citoyenne » dans le système patriarcal correspond à « être minorisée »; elle est catégorisée et assignée à une identité non choisie, définie préalablement selon la norme de celui qui fût le citoyen premier, c'est-à-dire l'homme (Lamoureux, 2002). Les féministes (Quénart et Jacques, 2002; Balmer-Cao *et al.* 2000; Del Re et Heinen, 1996) remettent en effet en question le caractère universaliste de la théorie de la citoyenneté, « lorsqu'il recouvre sans le dire la catégorie masculine », le caractère d'égalité, « lorsqu'elle implique l'indifférenciation et l'assimilation » et la différence « lorsqu'elle équivaut à une différenciation inégalitaire » (Del Re et Heinen, 1996 : 20). D'ailleurs, les définitions de la citoyenneté ont longtemps ignoré les femmes, qui étaient absentes de la sphère publique et confinées dans la sphère privée. Autre illustration de cette domination masculine, le droit de vote sera l'exclusivité des hommes pendant des siècles. Les Canadiennes, il faut le rappeler, n'obtiendront leur droit de vote qu'en 1918 et le Québec est la dernière province canadienne à instaurer le droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1940.

Encore de nos jours, la logique patriarcale transparaît dans la gestion des États, des communautés, des familles, dont les dirigeants « officiels » sont en majorité des hommes. Depuis le début du siècle dernier, seulement 24 femmes ont été élues « cheffes » d'État. Le taux de femmes parlementaires a augmenté de 2% depuis son inscription en 1995 dans la Plate-forme d'actions de Beijing, se situant à 12% en 2000 (UNDP, 2000). La proportion des femmes dirigeant les puissantes institutions internationales que sont le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies, la Banque interaméricaine de développement et l'Organisation des États américains, n'atteint pas le 10%¹. Les femmes sont donc minoritaires dans les institutions dirigeantes mondiales et donc,

encore maintenant, ce n'est qu'en faisant un bloc pour exercer une pression suffisante sur les institutions en place qu'elles peuvent espérer ébranler la division socio-sexuelle qui reproduit, génération après génération, leur situation politique de mineures et de parias malgré un poids démographique majoritaire que ne reflète toujours pas leur représentation démocratique parlementaire. (De Sève, 1994 : 37)

Enfin, le patriarcat a produit l'abaissement de la femme et de la nature (French, 1986, Mies et Shiva, 1998); toutes deux représentant l'irrationnel, l'immature, sources possibles de tentations et de péchés, bref, sources de « Mal ». Il s'agit ni plus ni moins de nier les besoins du corps, des sentiments, de l'affection et d'interpréter la Nature et la Vie par des formules symboliques. Ce qui est « masculin » s'élève ainsi au-dessus de ce qui est « féminin » et cette supériorité présumée détruit l'existence de l'affection et de la confiance réciproques entre hommes et femmes (French, 1986 : 89-90).

1.3. Les imbrications entre les deux systèmes

Le libéralisme s'appuie sur les fondements même du patriarcat :

domination de la propriété privée, exploitation du corps humain, division du travail (le domestique et le non-domestique), travail non rémunéré (ignorance du "privé"), organisation pyramidale, hiérarchie, dépendance, reproduction, inégalité, violences à l'égard des femmes, dont la prostitution. (Palmieri, 2002 : [en ligne])

¹ Sauf au niveau de l'Organisation des États américains, où l'on retrouve 17% de femmes à l'Assemblée générale et 12% comme représentantes permanentes du conseil. Collectif. « Women and Global Leadership ». In *Women's Leadership Conference of the Americas, 2004*. [En ligne]. http://www.thedialogue.org/programs/publications/women/womens_leadership.pdf, (ressource consultée le 11/03/05).

Le système économique affecte les hommes et les femmes de façon différente. Les femmes et les enfants sont les premières victimes de la mondialisation néolibérale; elles représentent 80% des pauvres et 67% des analphabètes dans le monde (MMF, 2000b). Même s'il existe peu de statistiques fiables sur la situation réelle des femmes pauvres dans le monde¹, plusieurs s'entendent pour dire que les femmes sont plus pauvres que les hommes, d'où le concept de « féminisation de la pauvreté » : dans les pays riches, les femmes forment la majorité des travailleurs moins bien payés (environ 80%), à temps partiel (80% des salariéEs à temps partiel sont des femmes) et en chômage. Dans les pays pauvres, les femmes sont les principales touchées par les plans d'ajustement structurel et la libéralisation des économies (Mamabachi, 2003).

D'autres théoriciennes (Descarries, 2003, Mies et Shiva, 1998) appuient ce constat et dénoncent ces systèmes oppressifs qui manipulent, vendent, achètent, le travail et le corps des femmes. Le trafic des femmes et des fillettes prend effectivement des proportions alarmantes² : par exemple, en Asie et en Europe de l'Est, près de 70% de femmes et d'enfants en ont été victimes en dix ans. De 20 à 50% des femmes dans le monde sont victimes de violences conjugales. Les violences, autant dirigées contre les femmes au sein de la famille (violences sexuelles, violences liées à la dot, viol conjugal, mutilations génitales, etc.) qu'au sein de la collectivité (harcèlement sexuel et intimidation, proxénétisme et prostitution, viol de guerre, etc.), sont encore trop présentes, tolérées, voire perpétuées par les États. Bref, l'idéologie néolibérale et le patriarcat détruisent les liens naturels entre l'espèce humaine et l'environnement, entre la femme et son corps (Mies et Shiva, 1998).

Alors qu'elles produisent environ 80% de la nourriture consommée dans les parties les plus pauvres du monde, les femmes ne possèdent que 1% des terres (MMF, 2000b) et moins de 1% des richesses totales de la planète; les filles et les femmes fournissent 70% des heures travaillées et ne reçoivent que 10% des revenus (*Ibid.*). Ces dernières, ayant peu de capital économique concret, se trouvent marginalisées du commerce mondial,

¹ L'une des raisons avancées pour expliquer cette lacune serait le manque d'outils quantitatifs fiables et conçus dans une perspective féministe (Gélineau, 2004 : 146).

² Chiffres tirés de Marche mondiale des femmes (2000b). « Sexisme et mondialisation. 2000 bonnes raisons de marcher ». [En ligne]. http://www.marchemondiale.org/publications/Sexisme%20et%20mondialisation%2C%202000/fr/bas_e_view (ressource consultée le 09/08/06).

confinées dans le secteur informel qu'elles occupent à plus de 60 %, en quête de reconnaissance de la valeur de leur travail et de leur poids économique. Or, le renouvellement de la force de travail est en presque totalité assuré par les femmes, cette activité quotidienne est considérée comme un « service gratuit ». Les femmes représentent une force de travail essentielle au bon fonctionnement des sociétés, mais cette force est sous-évaluée par elles-mêmes et peu reconnue socialement. De fait, « le travail domestique gratuit des femmes, les soins, l'alimentation, l'éducation, entendu comme de "l'économie invisible", devient le socle du libéralisme » (Palmeri, 2002 : [en ligne]). Leur apport économique invisible dans les chiffres officiels permet la maximisation des profits souhaitée par l'idéologie néolibérale.

Enfin, Descarries (2003) soutient que l'expérience des femmes se trouve isolée dans le processus de mondialisation, ce qui entraîne une dépolitisation des femmes. La section qui suit permet d'introduire une lutte des femmes contre ces systèmes oppressifs et dans le but de proposer leurs alternatives.

2. LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000 : UNE RÉPONSE ENVISAGÉE À L'OPPRESSION DES FEMMES

Devant ces problématiques qui affectent la vie des femmes, le mouvement féministe québécois est venu proposer une réponse concrète et concertée; il a mis en branle une initiative féministe et altermondialiste : le projet de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Cette marche a comme but de s'attaquer aux fondements des systèmes oppresseurs du capitalisme, du patriarcat et du racisme, en dénonçant les manifestations et les impacts de ces systèmes sur la vie des femmes en particulier. Les organisatrices de la marche souhaitaient informer et éduquer la population sur ces systèmes et ses conséquences néfastes, en plus d'instaurer les bases d'un monde plus égalitaire. En fait, les objectifs officiels de la marche étaient :

- 1) Informer et éduquer les femmes sur les grands enjeux nationaux et internationaux concernant la pauvreté et la violence faite aux femmes;
- 2) Jeter les bases d'un réseau international de solidarité féministe uni dans une action collective mondiale en respectant la diversité des femmes et de leurs stratégies;

- 3) Faire avancer nos revendications nationales et mondiales, sensibiliser les décideurs de la planète et tenter de faire des gains significatifs pour les femmes (MMF, 2001b : 6).

Pour atteindre leurs objectifs, des femmes provenant des quatre coins du globe se sont regroupées dans un mouvement et ont tenu diverses activités, selon les réalités de leurs pays. L'organisation de la Marche prévoyait de grandes actions communes pour démontrer et développer la solidarité des femmes, obtenir des appuis dans la société civile, dénoncer les oppressions auprès des décideurs et enfin, tenter de faire des gains concrets pour les femmes. Le chapitre 1 du mémoire décrit la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 de façon plus détaillée.

3. RECENSION DES ÉCRITS

Cette section présente les écrits relatifs à nos préoccupations de recherche. La recension des écrits permettra également de préciser la structure conceptuelle et théorique de notre travail.

3.1. Travaux ayant traité de l'objet de recherche

La recension présentera d'abord quelques écrits ayant traité de l'engagement politique¹ des femmes, entre autres sous l'angle d'analyse du pouvoir et des stéréotypes en politique partisane. Récemment, l'implication politique non-partisane des femmes a fait l'objet de recherches pour mieux comprendre le sens que les femmes attribuent à leur engagement et les effets bénéfiques pour les communautés où elles s'impliquent. Ensuite, quelques ouvrages traitant des effets néfastes de la globalisation sur l'environnement et des stratégies du mouvement environnemental pour contrer ces effets, seront présentés. Par ailleurs, nous regarderons des écrits du mouvement féministe qui portent un éclairage spécifique sur le phénomène de la globalisation. En ce sens, certains écrits féministes se sont penchés sur les effets de la globalisation et du patriarcat sur la vie des femmes et sur l'écologie. De plus, notre recension s'est attardée aux initiatives féministes pour construire un monde plus harmonieux. Nous concluons sur les limites des écrits actuels et sur les

¹ Pour connaître le sens que nous attribuons au terme « politique » dans cette recherche, se référer au point 4.2.3 de la partie « Structure conceptuelle de la recherche ».

aspects de notre objet de recherche que nous souhaitons approfondir par notre démarche scientifique.

Certaines études se sont penchées sur le rapport des femmes à l'univers de la politique partisane, notamment en ce qui a trait aux obstacles qui limitent l'accès des femmes aux institutions politiques, tels les stéréotypes sexuels et la discrimination basée sur le sexe. Le rapport au pouvoir est ainsi davantage traité dans les études portant sur l'implication en politique partisane des femmes (Robson, 2000; Verba *et al.* 1997; Gingras, Maillé et Tardy, 1989) ou concernant le rôle des groupes de femmes dans l'élaboration des politiques étatiques (Brush, 2003; Rankin et Vickers, 2001). D'autres recherches mettent spécifiquement l'accent sur la dimension politique de l'engagement social (Lamoureux, 1999), des femmes dans leurs communautés (Toupin, 2001; Hewitt, 2000). La recherche menée par Krauss (1998) auprès de mères appartenant à la classe ouvrière illustre une lutte de protestation contre l'implantation de sites d'enfouissement et d'incinération de déchets toxiques dans leurs communautés. Une analyse documentaire et des entrevues avec ces mères révèlent le mécanisme par lequel ces femmes, confrontées aux pouvoirs dominants patriarcaux dans la famille et la sphère publique, ont développé une conscience critique de la démocratie et la justice sociale leur permettant de négocier et confronter ces pouvoirs et de « reconceptualiser » leurs identités de classes, de races et de genre. Ce processus de conscientisation de leur rapport avec les sphères privée et publique a amené ces femmes à augmenter leur pouvoir d'agir (*empowerment*) dans les deux sphères. La recherche qualitative du Collectif « Femmes » et de la chercheure Gélinau¹ nous offre un portrait des femmes s'inscrivant dans l'approche de conscientisation féministe au Québec. La notion de pouvoir est très présente dans leurs discours et semble être au cœur de leur « pratique conscientisante ». D'abord, il s'agit de mettre en lumière les oppressions multiples qui traversent toute personne. Cette prise de conscience amène les femmes à une prise d'action dans leur vie quotidienne, comme celle de s'approprier personnellement leurs langages et leurs expériences d'oppression et de se regrouper, ou comme le dit une participante, de « passer du je au nous » (extrait, entretien 7.1). Ces découvertes sont sources de pouvoir et débouchent éventuellement sur l'action politique qui possède un potentiel de changement social.

¹ À paraître. Des résultats préliminaires de ce projet de recherche sur lequel nous avons travaillé ont été présentés sous le nom du Collectif « Femmes » et de Lucie Gélinau lors du Colloque « Le travail social par l'éducation » à Marseille en novembre 2003.

Enfin, la recherche de Quéniart et Jacques (2002) décrit le sens attribué à l'engagement de jeunes femmes provenant de différents milieux militants, dont la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Kruzynski parle de la « troisième vague du féminisme » (2004 : 227), ces féministes, en majorité des jeunes femmes, s'inventent des façons de militer autres que celles des féministes des vagues précédentes. Fortes de leurs expériences lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 et au sein des groupes anti/altermondialistes, les « féministes de la troisième vague » parviennent à transformer certaines hiérarchies au sein des groupes militants mixtes, briser les dichotomies, instaurer une distribution plus équitable de certaines ressources politiques et matérielles, un partage des tâches et de rôles moins sexistes, etc.. Elles se créent également des espaces non mixtes, tel le groupe *Némésis*, où elles expérimentent une militance davantage conforme aux problématiques actuelles et à leurs idéaux radicaux, dont la celui de re-conceptualiser et d'expérimenter au quotidien le « pouvoir-sur » (*ibid.*, p.252). Une autre recherche de Tardy, en collaboration avec Bernard (1995), renseigne spécifiquement sur les raisons et les façons de militer à la Fédération des femmes du Québec et dans les groupes de femmes affiliés. Les femmes consultées – de tous âges et provenant de milieux diversifiés – préfèrent les structures organisationnelles souples, démocratiques et conviviales. Elles souhaitent militer collectivement pour porter les intérêts des femmes davantage que pour la recherche de pouvoir et de prestige. La majorité d'entre elles ne nie pas la présence de jeux de pouvoir et de compétition dans leurs groupes, mais elles soutiennent qu'elles défendent un climat de « convivialité égalitaire », où l'accent est mis sur le pouvoir sur soi, comme une « capacité de » faire quelque chose, et non comme un « pouvoir sur », porte ouverte sur l'abus.

Ensuite, l'analyse des effets de notre système économique par le mouvement environnemental constitue un autre axe d'approche en littérature. Dans ses recherches, Mittelman (1998, 2000) analyse les stratégies utilisées et les acteurs et actrices du mouvement environnemental dans l'Est de l'Asie et en Afrique du Sud pour protester contre la mondialisation néolibérale. Celles-ci relèvent de l'organisation interne (consensus des acteurs et actrices pour former une coalition), de l'information (pour mobiliser l'intérêt du public et agir contre les codes de domination de la culture hégémonique), de l'idéologie (pour élargir l'analyse du local au global et ainsi augmenter de latitude sans perdre le contrôle local) et de la création d'alternatives (pour créer des nouveaux espaces et relations d'échanges contre-hégémoniques entre les cultures). Les

désastres écologiques causés par de nombreux facteurs inhérents au néolibéralisme, tels « l'hypercompétition », les inégalités sociales et la pauvreté, l'exploitation excessive des ressources et l'occupation de terres agricoles pour les convertir en industries (Mittelman, 1998, 2000), sont dénoncés par les groupes environnementaux partageant une analyse globale.

En effet, le phénomène de la globalisation mettrait les États au service de la compétitivité économique mondiale (Mendez, 2002; Mittelman, 2000), ce qui impliquerait une mouvance rapide de ces ressources ainsi qu'une « flexibilisation » dans la main-d'œuvre (Mittelman, 2000), effectuée généralement sur le dos des femmes (Mendez, 2002; Lévesque, 2002; Tremblay, 2000; Wichterich, 1999). Par exemple, l'analyse ethnographique de réseaux d'Amérique centrale travaillant à la défense des droits des travailleuses dans les *maquiladoras*¹, a montré que la mondialisation économique rend difficile le lien entre les politiques locales et les enjeux globaux et la défense des droits pour une main-d'œuvre que l'on exige flexible et à bas salaire (Mendez, 2002). De plus, les changements entraînés par la néolibéralisation de l'économie et par la division internationale du travail ont un impact sur la place des femmes dans le marché du travail, l'infériorité de leur revenu et la hiérarchie des sexes dans l'économie (Lévesque, 2002). D'un autre point de vue, l'entrée des femmes sur le marché du travail précaire, à temps partiel, a permis leur *empowerment* grâce à une plus grande autonomie économique, le développement d'une conscience de sexe et de classe et une affirmation des droits inhérents à la condition humaine (Zaman, 2001).

Enfin, l'étude de l'univers social par le biais des mouvements sociaux est une approche intéressante. Dans son analyse des mouvements sociaux, Melucci (1983) soutient que le mouvement féministe s'inscrit dans une société post-industrielle, c'est-à-dire qu'il fait appel à de nouvelles formes de représentation politique afin de rassembler de manière efficace les demandes en émergence. De plus, Castells (1999) étudie le mouvement féministe à la lumière de la société d'information et de globalisation. Il en conclut que le mouvement est

¹ « Une *maquiladora*, c'est une installation de production où on assemble du matériel ou des composantes qui ont été importés temporairement dans le pays et dont le produit est réexpédié dans le pays d'origine ou dans un autre pays pour la finition ou pour la distribution » (Labrecque, 2000 : 19 cite Raafat *et al.*, 1992 : 181).

formé de pratiques cohérentes au discours, renverse la place des femmes dans l'histoire de l'humanité et transforme la relation historique dominante patriarcale. Le mouvement féministe viserait la confrontation des inégalités dans les structures de pouvoirs (Melucci, 1996) et la reconstruction sur la base de nouveaux rapports égalitaires entre hommes et femmes. Dans une analyse de mouvements sociaux « progressistes »¹, Falquet (2005) démontre l'apport de la théorie féministe pour analyser et comprendre comment ces mouvements perpétuent la division sexuelle du travail, utilisent le modèle familial traditionnel et des référents culturels marqués par la dynamique des rapports sociaux de sexe. Il suggère d'intégrer la réflexion féministe pour transformer ces mouvements et les rendre favorables à toutes les femmes.

L'essai collectif dirigé par Druelle et Roy (2000) constitue une importante contribution à la réflexion féministe francophone sur les retombées économiques, politiques, sociales et culturelles des processus de globalisation sur les conditions de vie des femmes et sur les stratégies qu'elles adoptent dans ce contexte. Druelle (2000) soutient que le mouvement féministe doit utiliser des stratégies adaptées aux nouveaux paramètres de la mondialisation pour susciter des changements dans ce contexte global.

Dans un article, Brodribb (2002) examine les stratégies féministes à travers les récits de féministes et d'initiatives dans les organisations non gouvernementales (ONG) anti-racistes et nationales sur la violence faite aux femmes. Elle recense plusieurs constats dont celui du manque de temps, d'espace, de structures ou de ressources – essentiellement le pouvoir – pour examiner et tirer des leçons des expériences féministes en négociation avec les États et les institutions capitalistes dirigeantes. Les récits reconnaissent le potentiel des alliances transnationales pour provoquer des changements structurels nécessaires. L'ouvrage collectif de Naples et Desai (2002) illustre plusieurs luttes locales des femmes contre les effets néfastes de la globalisation. À travers des initiatives créatrices, les femmes défendent leurs droits et proposent un développement différent des oppressions vécues. Pour leur part, les écoféministes proposent une vision

¹ L'auteur interroge des mouvements « redistributifs » : le Front Farabundo Marti de Libération nationale au Salvador, l'Armée zapatiste de Libération nationale au Mexique et le Mouvement des Sans Terre au Brésil, ainsi que les mouvements sociaux ayant les dimensions « identitaires » et « culturelles » à l'avant-scène : le mouvement des femmes et des féministes noires et les mouvements mixtes (indiens ou noirs) de lutte contre le racisme en Amérique latine et dans les Caraïbes et les mouvements féministes et lesbiens des deux côtés de l'Atlantique.

du monde radicale, qui rejette les bases du capitalisme et du patriarcat pour parvenir à un monde plus juste, égalitaire et respectueux de la nature écologique et humaine à long terme (Mies et Shiva, 1998). Les actions écoféministes seraient une voie directe pour répondre à l'impératif de transformer notre manière destructive de développer la société et ainsi la refonder sur de nouvelles bases plus harmonieuses.

3.2. Limites des recherches

D'abord, les écrits sont peu nombreux concernant l'apport du travail des femmes dans les organismes communautaires. Selon Toupin (2001), un nombre restreint d'études, mises à part celle issues de la « littérature grise »¹, se sont penchées sur la contribution sociale du travail des groupes de femmes dans les communautés. Cette contribution « politique » essentielle n'est pas sans contraintes (Tardy, 1995) et elle est souvent occultée. Au Québec, on commence à mieux connaître les pratiques d'engagement social et politique des femmes (Charpentier *et al.* 2004 : 173).

Par ailleurs, ce n'est que récemment que la communauté scientifique s'est penchée sur l'impact de la mondialisation sur les femmes. En effet, Naples soutient que les écrits sur la mondialisation se sont penchés sur les changements sociaux, économiques et politiques encourus, mais ont négligé l'étude de ces changements sur la vie quotidienne des femmes de partout à travers le monde, mises à part quelques études sur les phénomènes de « féminisation » de la force de travail et de la pauvreté (Naples et Desai, 2002).

Ensuite, cette recension des écrits fait ressortir le manque d'écrits scientifiques concernant l'action politique des femmes étudiée avec les « nouveaux » paramètres de la globalisation. Seules les recherches les plus récentes traitent d'expériences de divers groupes de femmes autour de la question de la globalisation, malgré l'existence du phénomène depuis plus d'un siècle (bien que de façon moins intense qu'aujourd'hui). L'intérêt de la communauté scientifique autour des luttes collectives féministes est récente et restreinte, l'une des raisons pouvant être que les « lieux traditionnels de production du savoir » sont teintés de l'idéologie patriarcale (Mura, 1991 : 9).

¹ Il s'agit « des documents produits par les groupes et circulant à l'intérieur de leur propre circuit. » (p.18).

De plus, malgré le nouvel intérêt du mouvement féministe dans la construction d'alliances internationales, peu d'attention est portée sur le phénomène des réseaux féministes transnationaux et des ONG concernant leur positionnement en relation avec la globalisation et le travail des organisations de base (Brodrigg, 2002). Il apparaît également que peu de théoriciens et de théoriciennes des sciences sociales se sont penchés sur le rôle politique des organisations non-gouvernementales militantes (Keck et Sikkink, 1999). La dynamique de l'action collective à travers le temps aurait été négligée au profit des conditions d'émergence des mobilisations (Fillieule et Péchu, 2000 : 195). Enfin, l'analyse spécifique des rapports au pouvoir, tels que vécus à travers une lutte féministe collective et en tenant compte des paramètres de la globalisation, nous semble une nouveauté.

3.3. Repérage des approches théoriques et liens

Dans les ouvrages consultés, l'approche des nouveaux mouvements sociaux (NMS) domine largement. Dans l'optique des NMS, la solidarité devient un objectif d'action, le pouvoir est davantage impersonnel, laissant place à l'apparition de nouveaux pouvoirs et les identités sont moins figées et davantage en redéfinition constante.

Concomitant au système capitaliste, évolue un autre système structurant de notre société : le patriarcat, fondé sur le principe de la domination masculine et rationnelle sur « le féminin » et la nature. Sous l'égide du capitalisme, le patriarcat se déploie. Ces deux systèmes s'appuient en effet sur les mêmes principes de domination et du surréalisme de la puissance humaine. Ils s'alimentent l'un et l'autre, et même que, selon la sociologue féministe Descarries (2003), le patriarcat s'actualise dans le néolibéralisme. Les plus anciennes formes de subordination des femmes, par exemple dans la sphère du travail, du sexe et de la maternité, servent au maintien du capitalisme en tant que système devenu presque universel (depuis l'effondrement des régimes communistes).

Enfin, les initiatives altermondialistes peuvent s'inscrire à l'intérieur de différents mouvements sociaux, mais ont comme point commun de vouloir créer de nouveaux espaces de redéfinition des lois du marché et de la logique compétitive tel que prônés par la globalisation économique. Ils sont également des lieux d'alternatives à d'autres logiques oppressives, tel le patriarcat. Des liens peuvent alors être faits entre les mouvements au

sein desquels on voit poindre des initiatives altermondialistes, tels les mouvements anti/altermondialiste, écologiste et féministe (Giraud, 2001).

4. CHOIX THÉORIQUE

Cette section présente notre choix théorique et les raisons de ce choix. L'étape de justification du choix théorique, combinée à la recension des écrits, permet d'apporter les éléments nécessaires à l'identification des propositions théoriques de recherche.

4.1. Justification du choix théorique

Depuis quelques années, les instances internationales parviennent au constat que le développement du monde ne peut se faire sans les femmes. L'une des conférencières de la *International Conference of Governance and Sustainable Growth and Equity* mentionnée précédemment affirme : « *Sustainable development will not be achieved, stressed participants, unless all men and women participate equally in the leadership of government* » (UNDP, 1997: [en ligne]). Nous croyons à l'instar de Descarries (2003), que toute théorie critique de l'évolution économique doit chercher à comprendre comment le patriarcat, comme pouvoir structurant, influe sur les rapports sociaux de sexe et sur la distribution des pouvoirs et des richesses. Enfin, Brodribb soutient :

The conceptual practices of resistance and the actual creation of solidarity and radical agency require critical attention to the strategies of interface with mediating processes and economies which manoeuvre discourses of representation and democracy. (2002 : 137).

Les actions de résistance, de solidarité et de lobbying politique du mouvement féministe doivent porter une attention particulière aux stratégies de négociation avec les appareils de pouvoir qui prétendent représenter la démocratie. Ceci est d'autant plus important dans le présent contexte, où la militance féministe doit être analysée en fonction du capital transnational et du pouvoir étatique en contexte de globalisation (*ibid.*, p.140).

Notre ancrage théorique s'appuiera alors sur la théorie des **nouveaux mouvements sociaux** (NMS) à l'intérieur duquel se situe le mouvement féministe (Fillieule et Péchu, 2000). Les NMS sont apparus pour répondre à une volonté plus grande des mouvements sociaux de participer à la prise de décisions et à la formulation des politiques. Ils soulèvent

également de nouveaux enjeux tels que la protection de l'environnement, le rôle de la femme et la hausse de la prise de décisions politique et sociale (*ibid.*, p.124-125). En fait, notre projet emprunte une « lunette » féministe afin d'observer le rapport des femmes au pouvoir sous l'angle des rapports sociaux de genre. Même si les hommes et les femmes sont susceptibles d'être interpellés par les mêmes enjeux politiques globaux, les féministes viennent apporter un regard nouveau par le fait que « sensibles à la dimension des rapports de sexe, [elles] interrogeront systématiquement chaque proposition de programme à la lumière de leur éclairage critique particulier et jaugeront sa portée sur la situation concrète de l'ensemble des femmes dont elles se veulent solidaires » (De Sève, 1994 : 30-31). Le choix « politique » de ce cadre théorique provient notamment du fait qu'à notre sens, la perspective féministe représente plus qu'un projet scientifique de production de connaissances, elle incarne un projet sociopolitique de transformation des rapports de sexe (Olivier et Tremblay, 2000), projet qui se base sur l'utopie d'une transformation radicale des structures sociales et dont le but global est l'émancipation et la conscientisation des femmes (Mies et Shiva, 1998). Pour comprendre cette dynamique, notre recherche se réfère aux postulats de base de la recherche féministe tel que définis dans Mayer et Ouellet, (1991)¹ et par Bouchard et Gélneau (2004 : 151), soit adopter une attitude critique envers les rapports sociaux de genre et la conception du pouvoir, et approfondir les causes structurelles des oppressions et leurs effets sur les femmes. Notre recherche met à l'avant-scène les paroles des femmes, leurs expériences, leurs visions du pouvoir et leurs savoirs. Elle répond également à une exigence fondamentale de la recherche féministe de transformer les rapports sociaux et les oppressions dans une perspective d'une plus grande justice sociale. De façon plus spécifique, notre lunette féministe s'alimente de l'**écoféminisme**, dans le but avoué d'aller « à la racine » des systèmes sociaux structurants et de voir leurs effets sur les rapports sociaux de sexe et les rapports à la vie et à l'environnement. Les femmes sont de plus en plus conscientes des effets des logiques de ces systèmes de domination sur leur vie et sur celle de tout « le vivant » qui les entoure. La recherche écoféministe dénonce la vision « techno-patriarcale » dominante dans les sociétés modernes et ses effets destructeurs sur la vie au sens large (Mies et Shiva, 1998). Comme le décrit bien cette écoféministe :

La destruction de la nature, la course aux armements, la pauvreté, procèdent en effet des mêmes stratégies politiques et économiques, celles-là même qui sont basées sur

¹ Les auteurEs fondent leurs principes sur les travaux de Van Den Bergh et Cooper et s'appuient sur des auteures féministes : Beattie, Dagenais, Driscoll et McFarland.

la domination masculine et sur la négation de la femme comme "être citoyen" à part entière. (Palmieri, 2002 : [en ligne])

Enfin, la recherche écoféministe s'appuie sur les principes de réciprocité sujet-sujet, de la responsabilité de la science sur la vie et du respect inhérent qui lui est dû.

Selon nous, la MMF s'avère un cas intéressant à étudier selon l'approche des NMS et l'angle d'analyse écoféministe. La lutte a mobilisé un nombre important de personnes dans plusieurs pays dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des femmes et de façon plus profonde, de transformer les logiques oppressives derrière les systèmes sociaux pour « humaniser » la planète.

4.2. Structure conceptuelle de la recherche

Il importe de poser la signification attribuée aux principaux concepts que nous aborderons dans la recherche. Les concepts de globalisation, de pouvoir, de stratégies d'action et de développement durable et équitable sont retenus.

4.2.1. Globalisation

D'abord perçu comme un anglicisme, le terme « globalisation » serait nécessaire pour bien marquer la distinction par rapport à la mondialisation en tant que phénomène de planétarisation des échanges et des communications, connu depuis longtemps. Le néologisme globalisation mettrait l'accent sur la nouvelle spécificité du phénomène, son intensification et sa signification « englobante ». Pour les besoins de cette recherche, la globalisation sera entendue comme :

the process by which strategically decisive activities (economic, technological, symbolic) operate on a planetary scale in real time, in an interdependent network between these core activities [...] (Castells et al. 1996 : 21).

Ce processus serait intimement lié à celui de « l'*informalization* », mécanisme par lequel la production et la transmission d'informations est source fondamentale de productivité et de pouvoir. L'intensification et l'étendue du flux des transactions du capital s'illustreraient par la rapidité du processus et de son contrôle aux mains des « forces globales du marché » (Mittelman, 2000). Ce phénomène de « globalisation » de la production est « force

homogénéisante » (*ibid.*, p.9). En résumé, elle est « l'envergure planétaire du marché global et son emprise totalisante et tentaculaire sur le monde. » (Gélinas, 2000 : 48-9). L'une des conséquences serait de consolider le pouvoir économique et juridique des entreprises au détriment du pouvoir souverain des peuples.

4.2.2. Développement durable et équitable et non-violence

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement¹, les éléments structurants du développement humain durable sont : la bonne gestion des affaires publiques, des moyens d'existence durables pour les populations démunies, l'avancement des femmes et la régénération de l'environnement. Le terme équitable s'est ajouté pour mettre un accent spécifique sur les relations intergénérationnelles et celles entre le Nord et le Sud dans les stratégies de développement durable, un développement viable à long terme. Nous utilisons cette vision de développement et dans la perspective selon laquelle le développement durable et équitable est une lutte pour le respect de la vie de tous les êtres vivants et des générations futures (sans discrimination fondée sur des critères de sexe, de religion, de culture, de classe sociale, de notion de supériorité naturelle, etc.).

En lien avec notre ancrage idéologique, nous désirons centrer notre recherche sur une lutte non-violente, c'est-à-dire qui n'a pas d'objectif lié à la violence et dont les moyens sont également exempts de violence : pas d'utilisation d'armes, de force physique, de menaces ou autre forme directe ou indirecte de harcèlement, bref nous excluons tout moyen d'action portant atteinte à l'intégrité, physique, sexuelle, spirituelle et mentale des personnes. Il nous semble que le type d'action non violent soit davantage en concordance avec nos principes féministes et écologistes où le respect de tout être vivant prime sur le but visé de la lutte. Tout comme le suggère l'un des principes de la pratique et de la recherche féministes proposé par Mayer et Ouellet, « la valorisation du processus autant que du produit » (1991 :222) est primordiale pour mettre en application « ici et maintenant » les valeurs prônées. Une des affirmations contenues dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité résume bien notre propos: « Aucune coutume,

¹ Programme des Nations Unies pour l'environnement (2004). « Geo : Global Environment Outlook 3 ». [En ligne]. <http://www.unep.org/geo/geo3/index.htm>, (ressource consultée le 25/01/05).

aucune tradition, aucune idéologie, aucune religion, aucun système économique ni politique, ne justifient les violences »¹.

4.2.3. Pouvoir

Selon la théorie féministe, le rapport au pouvoir revêt plusieurs formes selon son ancrage idéologique et son utilisation. Dans son analyse du pouvoir, French considère le pouvoir comme un processus dynamique, qui dénote aptitude et énergie et qui doit se distinguer du « contrôle ». Un « pouvoir-de » réfère aux aptitudes, aux capacités des communautés ou des réseaux de soutien et sous-entend une sorte de liberté. Cette notion chevauche celle du « pouvoir-sur », où l'exercice d'une aptitude se fait dans la concurrence, dénote autorité et débouche sur la domination. Le patriarcat s'appuie sur cette dernière conception du pouvoir : « Les concepts patriarcaux de domination de la nature, de pouvoir comme bien suprême et de subordination de la vie à un système de transcendance nous ont conduit au genre de savoir qui est le nôtre. » (French, 1986 : 508). Ce « pouvoir aux dépens de... » ou ce « pouvoir sur quelqu'un », concerne la domination, sous les systèmes structurants et inter reliés du patriarcat et du néolibéralisme.

Les stratégies altermondalistes peuvent devenir des processus qui permettent d'augmenter le pouvoir d'action et de décision des individus (*empowerment* individuel), des organisations (*empowerment* organisationnel), des familles et des communautés (*empowerment* communautaire ou collectif)² en exerçant un « pouvoir-de », « avec » et « de l'intérieur », dans un but de faire contre-poids aux pouvoirs de domination. Ces stratégies qui favorisent le « pouvoir souverain des peuples » au lieu du pouvoir économique et juridique des entreprises que consolide la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

¹ Affirmation 5 de la valeur « Paix ». Charte des femmes pour l'humanité. Adoptée le 10 décembre 2004 à Kigali (Rwanda), lors de la 5e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes. Marche mondiale des femmes. « Charte des femmes pour l'humanité. Version finale » [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/fr/charte3.html> (ressource consultée le 24/01/05).

² Les différentes dimensions de l'*empowerment* sont définies dans Racine (2002). Voir également Ninacs (1999 et 1995).

La féministe Brush (2003) considère que le pouvoir présenté comme « *power over* » concerne la domination, alors que le « *power to* » relève de l'*empowerment*. Le premier a un but de résistance, alors que le second donne une portée active et créative au pouvoir. Notre lecture de la littérature féministe consultée semble soutenir l'idée que les actions féministes valorisent le développement du pouvoir des femmes, mais selon une vision du pouvoir plus fluide, partagée, active et créative. Les stratégies féministes favorisent un « pouvoir avec », un « pouvoir de l'intérieur » travaillant avec des concepts tels l'échange, le partage, l'autonomie et l'épanouissement. (Kruzynski, 2004; Brush, 2003; Mies et Shiva, 1998; Tardy, 1995; Malavoy, 1991; French, 1986). Comme nous l'avons brièvement mentionné, les NMS tentent de rendre le pouvoir plus visible et font appel à de nouvelles formes de pouvoir. « Le pouvoir, qui caractérise, sous quelques aspects, chaque relation sociale, n'est plus nié, mais reconnu. » (Melucci, 1983 : 19).

Par ailleurs, nous prenons en compte que le pouvoir peut occuper un espace individuel (sentiment de puissance) et se déployer dans l'univers du social (espace politique, économique, culturel). Il importe donc de faire la distinction entre un pouvoir décisionnel personnel, qui peut se nommer « sentiment de puissance », à travers l'*empowerment* individuel, et un pouvoir décisionnel collectif, c'est-à-dire celui selon lequel les acteurs et actrices participent aux décisions sociétales, bref aux décisions de l'espace public, espace que nous qualifions de « politique ». Selon nous, le terme « politique » ne se limite pas à la notion de « politique officielle » déployée dans les institutions tel que le corps législatif, l'appareil administratif, l'appareil judiciaire et le corps policier. La politique peut également se vivre dans la voie parallèle de la « politique officieuse », touchant tout l'univers du social (toutes les actrices et acteurs influençant le pouvoir décisionnel d'une société : les médias, les militantEs du secteur communautaire, les groupes de pression, l'Église, etc.).

4.2.4. Stratégies d'action

Notre projet regarde donc les stratégies de lutte ou d'action collective. L'action est collective dans le sens où elle est une « action commune ayant pour but d'atteindre des fins partagées » (Mann, 1991 : 7). À travers les NMS, la conceptualisation de la lutte subit un élargissement et un raffinement, un passage d'un concept précis et concis à une vision nuancée et plus adaptée aux pratiques (Racine, 1996). La définition de Comeau permet

de préciser la pratique de la lutte collective, selon les théories et concepts propres à l'action sociale ou à l'action sociopolitique :

Une pratique d'action sociale est une action non violente des organisations qui visent la défense des intérêts d'un groupe ou d'une catégorie sociale en faisant pression sur les détenteurs du pouvoir pour protéger ces droits et en conquérir de nouveaux, avec une perspective plus ou moins affirmée de susciter des changements institutionnels et organisationnels, de favoriser le développement personnel et d'amener à une prise en charge individuelle et collective. (Comeau, 2004 : 1)

La caractéristique d'une lutte pouvant être l'objet d'étude est qu'elle tente de répondre à une « situation-problème identifiable et un ensemble d'activités étalées dans le temps [...] », qu'elle a comme point de départ des objectifs qui seront plus ou moins atteints et que cette lutte est terminée (*Ibid.*).

Un autre angle d'approche intéressant est celui des stratégies telles qu'identifiées en développement économique communautaire (DÉC) au Québec (Comeau, 2002). Ces « stratégies d'intervention » sont interprétatives, institutionnelles et organisationnelles selon la nature des phénomènes structurels de notre société auxquelles elles tentent de répondre. Les stratégies d'intervention impliquent « une mise en ordre des choix, leur progression, leur synchronisation avec le contexte et une mise en œuvre appropriée. » (Comeau 2002 : 1)

Enfin, notre projet tient compte de tous les aspects de la lutte, mais s'attarde plus spécifiquement à l'organisation des stratégies d'action (visées, idéologie et objectifs orientant les stratégies) et la réalisation des actions dans l'univers social. Nous utilisons également l'ouvrage de Fillieule et Péchu (2000) qui recense et critique les théories de l'action collective depuis les apparitions du comportement collectif jusqu'aux NMS, où les dimensions économique, politique et psychologique, identitaire et solidaire de l'action collective sont étudiées. Bref, il s'agit d'explorer cette lutte du mouvement féministe inscrite dans la conjoncture néolibérale et patriarcale actuelle, puisque comme Melucci (1996), nous croyons que les conflits sociaux expriment un désir de refondre le langage et les codes culturels sur des principes plus « porteurs de sens » et démocratiques pour les instigateurs et instigatrices de ces conflits.

4.3. Questions spécifiques et propositions de recherche

Notre recherche a pris la forme d'une démarche descriptive de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, tout en étant exploratoire des rapports au pouvoir qu'ont eu des femmes militantes au Québec participant à cette lutte. Selon nous, l'analyse de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 permet d'aller en profondeur dans le « pourquoi » et le « comment » (Karsenti et Demers, 2000) de cette lutte non violente, altermondialiste et liée au développement durable et équitable. En lien avec nos objectifs, nous analysons la lutte avec une approche spécifique au niveau des rapports au pouvoir qu'ont vécu des militantes à travers l'organisation et la réalisation des stratégies d'action de la MMF.

Au terme de notre démarche, notre projet souhaite permettre d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

Quels sont les rapports au pouvoir vécus par les militantes de la MMF dans l'organisation et la réalisation de leurs stratégies d'action?

Dans cette perspective « altermondialiste », non violente et pour le développement durable et équitable, quelles sont les stratégies d'action qui permettent un meilleur accès des femmes au pouvoir décisionnel?

Les objectifs spécifiques de notre recherche consistent à :

- a. Découvrir comment ces militantes définissent le pouvoir, dont le pouvoir décisionnel;
- b. Connaître leurs perceptions quant à savoir qui ou quelles instances ont un pouvoir décisionnel;
- c. Apprendre comment ces femmes réagissent et interagissent avec le pouvoir;
- d. Explorer quelles ont été leurs stratégies d'action utilisées à travers leur militance et quelles sont les raisons qui en ont motivé le choix.

Pour apporter des éléments de réponse à notre questionnement, notre démarche est guidée par quelques propositions de départ :

- Les femmes perçoivent le pouvoir décisionnel collectif comme pouvant être partagé entre les divers acteurs et actrices et servir au développement durable et équitable et à l'égalité entre hommes et femmes;
- Les interviewées perçoivent, qu'à travers la militance, les femmes acquièrent plus facilement un pouvoir sur leur vie (pouvoir personnel) que dans les instances décisionnelles (pouvoir décisionnel);
- Parmi les « meilleures » stratégies d'action utilisées se trouvent celles qui permettent une augmentation de la visibilité publique des revendications féministes et une hausse du pouvoir décisionnel des femmes;
- La MMF est un lieu d'expérimentation du principe féministe de « valorisation du processus autant que du produit », ce qui a comme conséquence une gestion collective du pouvoir décisionnel à l'intérieur du mouvement.

CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit la démarche méthodologique qui a guidé notre projet de recherche. Les considérations méthodologiques seront présentées, les sources de données et les procédures d'échantillonnage seront détaillées. La stratégie de collecte de données et les instruments utilisés seront explicités. De plus, les règles d'analyse et la chronologie des opérations seront divulguées dans le but de situer les étapes du projet dans le temps et de présenter la structure logique de ce mémoire. Nous concluons cette partie méthodologique avec les considérations éthiques de notre démarche.

Ce projet s'inscrit dans une épistémologie holistique, c'est-à-dire une manière de voir le monde, de comprendre les faits et les phénomènes sociaux selon une vision d'interdépendance entre les parties d'un tout. À l'échelle macro, nous comprenons l'interdépendance et l'influence mutuelle des systèmes structurants de la société sur l'individuE, la famille, la communauté, l'environnement, l'État et toutes autres instances économiques, politiques et culturelles. Selon nous, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 doit être analysée en tenant compte d'un nombre maximal de facteurs qui influencent les interactions des acteurs et actrices du processus. L'interdépendance se vit également au niveau micro entre le corps, l'esprit, le cœur, de même qu'entre les humains, les animaux, les plantes et tous les micro-organismes qui font partie de la « cartographie sociale ». Le mouvement vitaliste, davantage présent dans le domaine des médecines alternatives, influence également notre approche. Nous croyons et respectons l'énergie vitale de tout le vivant.

1. JUSTIFICATION ET PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

Pour atteindre les objectifs de recherche, nous expérimentons une approche qualitative afin d'explorer en profondeur la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, comme lutte collective des femmes. Deux méthodes de collecte de données se sont chevauchées. La première méthode est la monographie. Le choix de cette technique s'explique parce qu'elle permet de rendre compte du caractère évolutif et complexe d'un phénomène qui comporte ses propres dynamiques. Elle permet « une analyse approfondie d'un cas particulier » (Karsenti et Demers, 2000 : 227), dans ce cas-ci, la MMF. L'analyse d'une

lutte exige en effet de s'attarder à toutes les dimensions du « pourquoi » et du « comment », donc à toutes les étapes de son évolution et aux processus par lesquels passent ces étapes, aux acteurs et actrices qui la façonnent et à son ancrage historique, économique, politique, culturel, social et idéologique. De plus, Melucci (1996) soutient que les facteurs conjoncturels de l'action collective demandent une analyse empirique en profondeur, vue la complexité du processus, analyse que permet la monographie. Elle favorise également l'étude de la structure externe et interne de la dynamique de l'action collective, telle que suggérée par Fillileule et Péchu (2000 : 195-196).

Par ailleurs, des entrevues individuelles en profondeur ont permis d'approfondir la question des stratégies expérimentées et des rapports au pouvoir vécus à travers l'organisation et la réalisation de ces stratégies de la MMF. En effet, nous avons privilégié cette méthode qualitative dans le but de parvenir à une meilleure compréhension concernant les « perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications [...] » (Mayer *et al.* 2000 : 57-58). Notre démarche avait également pour but de connaître leurs opinions quant aux stratégies d'action, particulièrement concernant celles permettant un meilleur accès des femmes au pouvoir décisionnel collectif.

En cela, notre démarche répond à plusieurs critères de l'ethnographie féministe, selon Reinharz (1992) qui vise à documenter la vie et les activités des femmes, comprendre les femmes en partant de leurs perspectives et en étudiant leurs comportements en contexte. La monographie souhaite rendre visible l'action des femmes dans l'univers social et les entrevues individuelles viennent apporter un éclairage pour comprendre le phénomène selon l'interprétation et les émotions de chacune.

2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES¹

Comme le suggèrent les chercheurs Deslauriers et Kérisit, nous avons conscience que la recherche constitue en elle-même un « choix politique » (1997 : 108), c'est-à-dire qu'elle prend naissance dans des valeurs et a des conséquences sur l'univers social à travers

¹ Basées sur les critères méthodologiques de Savoie-Zajc (2000).

lequel elle évolue. Ainsi, pour assurer une rigueur à notre « choix politique », notre démarche a été guidée par certains critères méthodologiques.

2.1. Transférabilité

Ce critère méthodologique s'impose pour permettre aux utilisatrices et utilisateurs de la recherche de mieux comprendre les résultats en les situant dans le contexte duquel ils ont émergés (Savoie-Zajc, 2000). Les utilisatrices et utilisateurs doivent être en mesure de transposer les données dans leur propre milieu de vie selon la ressemblance avec les caractéristiques du contexte décrit. La monographie permet une description détaillée de la lutte, ce qui prête au transfert dans d'autres milieux militants qui partagent des caractéristiques semblables. Les entrevues individuelles permettent de recueillir des données quant aux rapports au pouvoir vécus par ces femmes et à leur expérience quant aux stratégies utilisées. D'autres femmes militantes peuvent retrouver des éléments de leur vécu, selon les ressemblances avec le contexte de la lutte. Un des moyens utilisés pour aider à l'atteinte de ce critère a été la tenue d'un journal de bord et la description détaillée de la lutte.

2.2. Fiabilité

Selon Savoie-Zajc, la fiabilité d'une recherche « porte sur la cohérence entre les questions posées au départ de la recherche, l'évolution qu'elles ont subie tout au long, la documentation de cette évolution et les résultats de la recherche. » (2000 : 192). Pour ce faire, l'écriture d'un journal de bord a été préconisée dès l'étape de la collecte de données, afin de voir s'il y a cohérence entre les différentes étapes de notre démarche ainsi qu'avec nos questionnements méthodologiques, théoriques et épistémologiques qui ont surgi en cours de processus. Il y a eu une écriture avant et après chaque entrevue, dans un intervalle maximale de 24 heures. Cette écriture était structurée en fonction d'une grille pré-établie¹ touchant quatre dimensions : descriptive, théorique, méthodologique et personnelle. En effet, utilisé pour chaque entrevue, le journal contient nos impressions, sentiments et commentaires se rapportant au processus d'entrevue. L'écriture du journal de bord a permis de réajuster la démarche en fonction des questionnements, toujours en

¹ Grille du journal de bord en annexe II.

suivant les critères méthodologiques et éthiques établis dès l'étape de l'élaboration de notre projet.

2.3. Confirmation

Ce critère réfère au « processus d'objectivation qui doit se vivre pendant et après la recherche » (Savoie-Zajc, 2000 : 192) dans le but de produire des données objectives. La justification du choix des méthodes de collecte de données et du cadre d'analyse privilégié s'est avérée essentielle pour répondre à un souci de transparence et d'objectivité des résultats. Le choix des modes de cueillette de données s'explique par le désir d'aller en profondeur dans une lutte féministe et d'explorer les expériences de femmes militantes qui y ont pris part. À ce titre, nous avons pré testé le guide d'entrevue dans le but de vérifier la pertinence, la clarté et l'objectivité des questions. Le guide a permis d'aller chercher les informations souhaitées (fiabilité), sans favoriser l'accumulation d'informations superflues qui pourraient limiter les possibilités d'analyse (Miles et Huberman, 1992). Il était avant tout souple, puisque son utilisation visait à mieux comprendre et saisir un phénomène, soit celui des rapports au pouvoir des répondantes lors de l'organisation et la réalisation des stratégies d'action choisies pour la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Par ailleurs, il y a selon nous une différence entre le souci du chercheur ou de la chercheuse de produire des données objectives et la croyance qu'il lui est possible d'être complètement objectif ou objective et coupéE de ce que nous appelons la « subjectivité humaine ». Nous trouvons la démarche scientifique plus éclairée lorsque le chercheur ou la chercheuse est conscientE de cette « subjectivité humaine » et se dote ainsi d'outils méthodologiques pour produire des données objectives, l'objectif fondamental de la recherche. Pour ce, nous avons affiché, autant auprès des participantes que dans l'écriture du mémoire, notre enracinement féministe et altermondialiste. Par souci d'authenticité et de cohérence avec nos ancrages épistémologique et théorique affirmés, nous avons utilisé les moyens appropriés pour produire des résultats objectifs, sans pour autant prétendre produire une recherche totalement objective, sans jugement de valeurs, neutre et indifférente. Selon plusieurs féministes, ce « modèle » de recherche doit être remplacé par souci d'authenticité et de cohérence avec la « subjectivité humaine ». Nous avons conscience de la relation de « partialité consciente » avec les sujets de notre recherche (Mies et Shiva, 1998 : 53).

2.4. Crédibilité

La recherche doit être crédible; les sujets de recherche doivent pouvoir se retrouver dans les données décrites. À ce titre, nous croyons que la relation de réciprocité qui s'est dégagée entre la chercheuse-militante et les répondantes a laissé place à des données « invisibles » pour un chercheur ou une chercheuse peu familier ou familière avec le mouvement féministe. En effet, notre participation active à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, de même que notre engagement militant depuis quelques années autour de luttes féministes, altermondialistes, environnementalistes et pacifistes se voulait un atout pour l'accès aux militantes, la réalisation de la recherche et l'interprétation des données. Notre posture correspond à celle des militantes. Nous adoptons en cela la « vision à partir du bas » proposée par Mies (1998 : 53), afin d'être en mesure de comprendre et de questionner les structures de pouvoir hiérarchiques capitalistes et patriarcales qui affectent le vécu et le corps des femmes. À ce sujet, les entrevues individuelles ont été des moments privilégiés pour valider notre compréhension de leur lutte et voir à ce qu'ensuite notre analyse rende compte de leurs expériences de la façon la plus conforme à leurs réalités. Dans un désir de réciprocité avec les sujets de la recherche, il nous importe de retourner les résultats aux actrices de la lutte étudiée, par les moyens de transfert et de diffusion décrits en conclusion de cette recherche.

3. SOURCES DE DONNÉES ET PROCÉDURES D'ÉCHANTILLONNAGE

La monographie de la MMF a exigé une sélection de documents pertinents¹ afin de dresser un portrait détaillé de la lutte. Les sources documentaires sont essentiellement : les documents produits par le Comité de la marche mondiale², les règlements de régie interne, les procès-verbaux entourant la lutte (avant – pour étudier son contexte d'émergence, pendant – pour son déroulement et après – pour les résultats et pistes de renouvellement), les documents d'orientation et d'évaluation produits par le Comité de la marche mondiale. Le site *Internet* du bilan de la Marche mondiale des femmes de l'an

¹ Inspiré de la « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives » (Comeau, 2004). Grille en annexe I.

² Ainsi que d'un « membre fondateur » de ce comité, soit la Fédération des femmes du Québec, regroupant des groupes de femmes, coalitions et équipes de travail autour des questions féministes au Québec. La FFQ a assuré la coordination mondiale de la MMF.

2000, « Femmes en marche »¹ fut un incontournable, regroupant des informations d'une quantité impressionnante de sources documentaires provenant de plusieurs pays : correspondances entre les coordinations nationales et le secrétariat de la Marche mondiale des femmes à Montréal, réponses aux questionnaires d'évaluation et bilans publiés par les coordinations nationales de la Marche, plates-formes de revendications nationales, sites *Web* des groupes participant à la MMF, discours, affiches, entrevues, rencontres, télécopies, courriers électroniques, envois postaux, dessins, caricatures, documents d'éducation populaire, témoignages, coupures de presse, photos, chansons, objets, vidéos, études, statistiques et autres documents publiés par la MMF. Nous avons également consulté quelques articles de journaux, de revues, des rapports de recherche et mémoires portant sur cette action collective mondiale.

Pour les entrevues individuelles, nous avons constitué un échantillonnage « non-probabiliste, ou théorique » (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 97) composé de femmes provenant de milieux de militance liés au mouvement féministe québécois, plus précisément des femmes impliquées au niveau des comités organisateurs de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Donc, il pouvait s'agir d'une femme qui s'est retrouvée dans l'une ou l'autre de ces structures organisationnelles de la Marche en 2000 : le comité d'action national, le comité sécurité, le comité violence, le comité pauvreté, le comité de stratégie national, le comité national des comités régionaux d'organisation de la Marche (CROM) ou un comité local d'organisation de la Marche (CLOM). Les femmes étant également recrutées à partir de l'un des critères suivants :

- o avoir joué un rôle-clé dans les comités organisateurs de la Marche (par exemple, participantes à la délégation à l'Organisation des Nations Unies, responsables de la stratégie de lobbying régional, québécois, canadien ou international)
- o avoir eu une visibilité publique lors de la MMF (porte-parole devant les médias, entre autres).

¹ Femmes en marche (2002). [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/bilan/index.html> (ressource consultée le 07/02/05).

Nous avons fait parvenir un feuillet d'information à la FFQ et aux comités organisateurs québécois de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 pour les informer de notre projet et inviter les femmes répondant à nos critères d'échantillonnage à nous contacter.

4. STRATÉGIE DE COLLECTE DE DONNÉES ET INSTRUMENTS

D'abord, la monographie s'appuie sur la « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives », proposée par Comeau (2004). Il s'agit d'un outil intéressant qui tient compte de plusieurs théories de l'action collective, dont la mobilisation des ressources, le calcul rationnel, le cadrage (« *framing* ») et le NMS inscrit dans le paradigme identitaire. La grille d'analyse permet de dresser un portrait du contexte social autour de la lutte (acteurs et actrices en présence et enjeux), de son émergence (situation-problème, schèmes d'interprétation collectifs, identité collective, solidarités et court-circuits des solidarités), de son développement (opportunités politiques, conduite selon différentes théories, informations, ressources, stratégies, concurrence) et de son dénouement (sur le plan de la répartition économique, politique et idéologique et sur le plan organisationnel concernant l'autonomie, la solidarité et la mobilisation). Finalement, l'outil propose d'étudier les pistes de renouvellement pour la lutte.

Ensuite, les entrevues, d'une durée moyenne d'une heure trente (1h30), ont été menées dans un style semi directif afin d'atteindre une profondeur dans les thèmes abordés tout en laissant place à la souplesse. Les femmes étaient invitées à répondre librement à partir d'un guide d'entrevue¹ correspondant aux objectifs de recherche. Enfin, un court questionnaire social et militant était passé en fin d'entrevue, dans le but de recueillir des données sur la personne, sur ses antécédents professionnels et militants, et sur son implication lors de la MMF².

En regard du temps relativement long des entrevues, de même que de l'ampleur du travail que requièrent la retranscription et l'analyse du contenu d'entrevues de recherche, cet échantillon fut circonscrit à cinq femmes. Rappelons que notre démarche est exploratoire

¹ Guide d'entrevue en annexe III.

² À partir de ce questionnaire, nous avons dressé un portrait social et militant des femmes interrogées en annexe VI.

des rapports au pouvoir que vivent ces femmes et que les entrevues complètent l'analyse documentaire de la lutte. Comme il est souvent le cas en recherche qualitative, le nombre de personnes de notre échantillon ne permet pas la généralisation à l'ensemble de la population étudiée (Mayer *et al.* 2000), soit les femmes ayant participé à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Notre recherche permet cependant la démonstration, la mise en évidence et une meilleure compréhension de la réalité vécue par les femmes interrogées.

5. RÈGLES D'ANALYSE ET CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS

Notre investigation est donc, d'une part, descriptive de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 et, d'autre part, exploratoire quant aux expériences et aux rapports des femmes au pouvoir. L'approche préconisée pour analyser et interpréter les données fut inductive modérée (Karsenti et Demers, 2000) afin de faire émerger les données et de les confronter avec les cadres analytiques établis. Elle s'apparente en ce sens à la théorie ancrée. Pour cela, nos propositions de départ n'étaient pas formulées sous forme d'hypothèses de recherche. Nous avons plutôt privilégié la découverte d'interactions et de concepts plutôt qu'une vérification d'hypothèses.

La monographie a d'abord permis de recueillir des données descriptives de la lutte, dont les stratégies d'action utilisées. Ensuite, les entrevues individuelles ont permis d'aller chercher les informations spécifiques à nos objectifs soit d'explorer les rapports au pouvoir des femmes et de connaître leurs perceptions des stratégies d'action permettant un meilleur accès des femmes au pouvoir décisionnel. Étant donné que notre échantillonnage s'est effectué au Québec, nous avons axé notre analyse au niveau du Québec et dans une perspective mondiale, grâce à la participation des répondantes aux marches communes ou aux rencontres internationales avec l'ONU, le FMI et la BM.

Voici une description chronologique de nos démarches d'analyse de données et de rédaction :

1. Cueillette de données – Décembre à mai 2005

1.1. Décembre-février 2005 : nous effectuons une première recension des écrits autour des éléments de la problématique de départ : le patriarcat et le pouvoir, la

globalisation et les initiatives altermondialistes (dont la MMF), les stratégies d'action et le développement durable et équitable.

1.2. Janvier-mars 2005 : nous consultons la documentation pertinente sur la MMF et orientons la collecte de données à partir de la grille d'analyse de Comeau (2004), en mettant l'accent sur les rubriques de l'émergence et du développement de la lutte.

1.3. Février-mars 2005 : nous procédons à l'échantillonnage des femmes pour les entrevues.

1.4. Le 28 et 29 avril 2005 : nous effectuons les deux premières entrevues. La première entrevue sert de pré-test pour ajuster le guide. L'écriture dans le journal de bord s'effectue quelques minutes avant l'entrevue ainsi que quelques heures après. Suite à cette première entrevue et à l'écriture dans le journal de bord, le guide d'entrevue est révisé. Cette lecture nous amène à réajuster le guide en fonction d'aller chercher davantage de précision quant à nos questionnements de départ. Nous débutons ensuite la transcription de la troisième entrevue. Une question est ajoutée au guide d'entrevue, puisqu'un objectif n'était pas touché lors de la première entrevue.

1.5. Avril 2005 : nous effectuons une première lecture des entrevues et débutons la transcription du premier verbatim avant la tenue de la troisième entrevue. La transcription permet de rester collée aux données, de juger de la qualité des entretiens effectués et d'assurer une rigueur à la démarche. La lecture des données est horizontale (chaque entrevue est regardée séparément) et transversale (les entrevues sont comparées entre elles). Nous annotons les marges des verbatims de courts mémos. Ces mémos sont des idées et commentaires qui surgissent spontanément (Creswell, 1998 : 144).

1.6. Du 04 au 19 Mai 2005 : nous effectuons les trois dernières entrevues. La troisième entrevue a lieu le 04 mai 2005. Avant la quatrième entrevue, nous terminons la transcription du premier verbatim et débutons celle du second. Le 13 mai 2005 a lieu la quatrième entrevue suite à quoi nous terminons la transcription de la deuxième entrevue. Enfin, la dernière entrevue se déroule le 19 mai 2005. Nous terminons la transcription des deux dernières entrevues et effectuons une seconde lecture de nos entrevues retranscrites.

2. Codage et analyse – Mai à Septembre 2005

2.1. Du 03 mai au 20 septembre 2005 : nous procédons au codage et à l'analyse des données en dehors du pays. Nous convenons avec Mme Gélneau et M. Comeau d'une supervision à distance lors de cette période puisque nous sommes à l'étranger. Pour les

verbatim, nous utilisons le logiciel d'analyse N*Vivo afin de faciliter certaines analyses telles le repérage des mots, leur classification et leur encodage. Nous procédons à l'analyse interprétative horizontale et transversale des données provenant des entrevues individuelles, du questionnaire de l'engagement social et militant et des commentaires contenus dans le journal de bord. Le codage avec le logiciel débute avant de terminer la transcription des deux derniers verbatims. Codage et transcription des deux dernières entrevues se font donc simultanément.

- a. Notre premier codage s'effectue sur deux supports différents : papier et ordinateur. Il s'agit d'une vérification intra-juge, par le fait d'analyser les verbatims grâce au logiciel N*Vivo (1^{ère} méthode) et sur papier (2^e méthode). Nous comparons ensuite les deux codifications.
- b. Nous codons de nouveau, en fonction des données émergentes. En effet, suite à la première lecture, l'annotation de marges et le codage ont fait jaillir des idées nouvelles que nous souhaitons approfondir.
- c. Nous relisons nos objectifs de recherche (généraux et spécifiques), ainsi que nos propositions de départ, afin de recentrer notre codage en fonction de nos quatre grands thèmes de recherche : stratégies d'action, rapports au pouvoir, altermondialisation et développement durable et équitable.
- d. Nous codons à nouveau de façon à être plus « collée » à nos objectifs de recherche, sans toutefois effacer le codage des premières données émergentes « ancrées ».
- e. Nous effectuons une re-lecture des verbatims, de notre analyse documentaire de la Marche¹ et révisons quelques ouvrages théoriques afin de produire un brouillon de notre problématique de recherche, que nous faisons parvenir à M. Comeau et Mme Gélinau pour leurs commentaires, corrections et suggestions.
- f. Juillet 2006 : nous convenons d'une rencontre hebdomadaire avec Mme Gélinau afin de répondre à nos questions, étudier la codification simultanément et justifier notre raisonnement dans le choix de nos codes. Étant donné la distance qui nous sépare, nous utilisons *Skype*, un service de téléphonie par *Internet*. Cette vérification inter-juges relève d'un souci de crédibilité de notre recherche.
- g. Nous laissons émerger le sens des données recueillies, réfléchissons sur ces dernières et le sens accordé. Nous continuons la codification selon les conseils reçus grâce aux vérifications inter-juges. Ceci nous amène à « nettoyer les codes »,

¹ Présentée en chapitre 3.

c'est-à-dire à enlever les segments codés que nous jugeons inutiles pour les besoins de notre recherche ou à créer de nouveaux codes lorsque deux idées différentes se retrouvent sous un même code.

- h. Relecture et organisation des données en fonction de former un petit nombre de premiers regroupements sous formes de grandes catégories. Nous élargissons ensuite le nombre de catégories pour les regrouper à nouveau. Nous commençons à regrouper les idées et codes ayant des liens entre eux afin de débiter le processus de théorisation.
 - i. Parallèlement à ce travail, nous continuons de noter nos idées dans le journal de bord et dans un document sur ordinateur. Par ailleurs, nous envoyons régulièrement des sauvegardes de notre projet à notre directeur et co-directrice durant le processus d'analyse. Nous profitons de ces envois électroniques pour poser nos questions théoriques et méthodologiques.
 - j. Durant le nettoyage des codes, nous pensons à la structure plus définie que pourra prendre notre recherche en fonction du matériel recueilli et afin de répondre à nos questionnements de recherche. Nous utilisons régulièrement le journal de bord en notant les avancements du projet et nos préoccupations, notamment celle de demeurer le plus possible « collée à la parole des femmes ».
 - k. Les quatre grands thèmes définis au départ demeurent les mêmes (que nous souhaitons regrouper en chapitres) et au fur et à mesure que le codage et le nettoyage progressent, nous définissons les sous-thèmes (sections des chapitres). Nous comparons les thèmes avec les codes ainsi qu'avec les objectifs de notre recherche. Il nous est apparu important de voir si cela concordait – et dans les cas négatifs – les raisons des différences. Nous avons constaté que la plupart des codes correspondaient effectivement à nos intérêts de recherche de départ, signe que le travail accompli jusqu'à présent devait permettre d'apporter des éléments de réponse à nos questions.
- 2.2.** Nous développons une interprétation selon cette première analyse dont les sources relèvent de la recension de la littérature, de l'analyse documentaire et des entrevues effectuées. Notre démarche consiste à décrire en détails les données recueillies auprès des répondantes, notamment quant à leurs perceptions des rapports au pouvoir à travers l'organisation et la réalisation des stratégies privilégiées. Notre analyse tente de faire émerger les stratégies d'action qui favorisent un accès des femmes au pouvoir décisionnel, selon l'expérience des femmes interrogées.

3. Rédaction et corrections– Novembre 2005 à Juin 2006

- 3.1.** Du 20 septembre 2005 au 02 février 2006 : le nettoyage des codes se poursuit simultanément avec les étapes d'analyse et de rédaction-corrections. Nous notons nos questions en préparation de ces rencontres sur *Skype* qui se poursuivent avec Mme Gélneau. Nous travaillons quelques fois de façon simultanée à partir de sauvegardes de notre codage avec N*Vivo. La rédaction débute autour des idées déjà écrites et des conseils reçus.
- 3.2.** Nous constatons que plus nous « connaissons » les données, plus des liens se font entre ces dernières (éléments de théorisation) et ainsi l'analyse et la rédaction progressent. Les 1^{er} et 2 décembre 2005, nous rencontrons notre co-directrice et directeur et à partir de cela, nous saisissons la nécessité de systématiser davantage les données pour la présentation des résultats, plutôt que de présenter les données sous forme d'énumérations. Par ailleurs, ces deux rencontres permettent de revoir le contenu des chapitres.
- 3.3.** Novembre 2005 : notre interprétation des données se précise et se systématise. Nous révisons l'analyse – éliminons, rajoutons des thèmes et en reformulons de nouveaux – dans le but de faire émerger les perceptions des femmes de leurs rapports au pouvoir à travers les stratégies d'action expérimentées. Nous avons comparé les données recueillies avec les concepts théoriques de l'action collective selon l'approche des NMS et selon notre perspective écoféministe.
- 3.4.** Des versions préliminaires sont envoyées de façon régulière à M. Comeau et Mme Gélneau, ce qui nous permet de valider et de guider notre présentation des résultats. Tel qu'illustré, notre démarche souhaite répondre aux deux caractéristiques de la recherche qualitative selon Deslauriers et Kérisit (1997 : 106), soit « itérative » (les données seront lues, décrites et analysées plusieurs fois) et « rétroactive » (les entrevues individuelles permettant une rétroaction avec les participantes sur le sens donné à leur engagement).
- 3.5.** Février 2006 : la rédaction des résultats et de l'interprétation se poursuit.
- 3.6.** Mars-avril 2006 : envoi des chapitres pour corrections et commentaires du directeur et de la co-directrice de mémoire.
- 3.7.** Avril 2006 : envoi des chapitres en vue des dernières corrections.
- 3.8.** Juin 2006 : envoi du rapport complet à M. Comeau, directeur de recherche, pour la lecture soignée.
- 3.9.** Juillet-Septembre 2006 : corrections, signatures et dépôt initial.

3.10. Décembre : dépôt final.

6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Le projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CÉRUL) avant l'étape de la cueillette de données. Les formulaires VRR-101 et VRR-102 ont été remplis et signés selon la politique du CÉRUL et de la Direction de l'École du service social de l'Université Laval. Pour les entrevues individuelles, les femmes ont rempli un formulaire de consentement éclairé¹ dans lequel étaient clairement indiqués les objectifs du projet, la description des thèmes abordés, les méthodes utilisées, les buts de la démarche, les risques et bénéfices potentiels, les procédures de confidentialité utilisées, la liberté de se retirer du projet en tout temps et sans préjudices, les finalités de la recherche, la disponibilité des résultats, les renseignements additionnels ainsi que les personnes à contacter en cas de plaintes. De surcroît, lors de l'évaluation des risques associés à la participation à cette recherche, nous avons fait le choix de dépersonnaliser les citations en entier. Des noms fictifs ont donc été attribués à chacune des répondantes afin de conserver leur anonymat.

¹ Formulaire de consentement éclairé en annexe V.

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION MONOGRAPHIQUE DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000

Le chapitre 3 présente la monographie de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 à partir des résultats de l'analyse documentaire. Nous avons mis l'accent sur deux rubriques de la « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives ». Plus précisément, nous regardons la rubrique « Présentation générale de la lutte » (le contexte d'émergence, la chronologie des événements, les acteurs en présence, et les enjeux et intérêts de la lutte) et celle de l'« Émergence de la lutte » (situation de privation, de conflit ou de désaccord, la construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs, la constitution et le maintien de l'identité collective et les court-circuits des solidarités). Les rubriques de la grille « Développement de la lutte », « Dénouement de la lutte » et « Pistes de renouvellement » alimentent également notre analyse et des éléments se retrouvent dans les deux chapitres suivants.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000

Nous présentons la lutte de façon à permettre une meilleure compréhension de son contexte d'émergence, des événements qui l'ont façonnée, des acteurs et actrices qui y ont pris part ainsi que des principaux enjeux et intérêts relatifs à cette Marche.

1.1. Contexte d'émergence

D'abord, il existe un lien dynamique entre le mouvement féministe et des groupements d'associations féminines. Le mouvement a développé une base communautaire forte, étendue et diversifiée, laquelle collabore malgré les divergences qui peuvent surgir entre les différents groupes du mouvement (groupes de femmes, comités femmes de syndicats, groupes de femmes dans les associations mixtes, etc.). La coopération du mouvement avec le féminisme d'État est également une raison importante du dynamisme féministe québécois. Le mouvement féministe est orienté vers l'action et la recherche de rayonnement large de ses idées, d'autant qu'il cherche à augmenter son pouvoir de représentation et de pression. Enfin, Marandet soutient que le mélange idéologique du pragmatisme anglo-saxon avec la théorie inspirée des Françaises « donne donc au

mouvement québécois les atouts nécessaires à la création d'un mouvement mondial » (2000 : 112).

À son arrivée à la présidence de la Fédération des Femmes du Québec en 1994, Françoise David constate qu'il y a une nécessité de réorienter les stratégies de la FFQ afin de faire non seulement du lobbying, mais également de passer à l'« action directe » (CSF, 2001). En 1995, la FFQ initie la marche « Du pain et des roses », pour demander des mesures concrètes au gouvernement provincial afin d'éliminer la pauvreté. La présence de femmes du Sud à cette marche suggère à deux Québécoises l'idée d'une marche mondiale de femmes en l'an 2000 (Femmes en marche, [en ligne]). De plus, les réponses du gouvernement québécois lors de la marche de 1995 « montrent les limites de l'État québécois » et invite à approfondir l'analyse des « problèmes sociaux rencontrés par les femmes aux niveaux nationaux » comme relevant d'une « politique économique mondiale néolibérale fortement inégalitaire » (Giraud, 2001 : 147). Le mouvement des femmes établit des liens entre le néolibéralisme et les conditions de vie des femmes et des hommes et dénonce cette « féminisation de la pauvreté », puisque les 70% des 4,5 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2 \$ US par jour sont des femmes et des enfants (MMF, 2000b)¹. L'analyse tient compte de la conjoncture économique internationale, nationale et provinciale teintée par le néolibéralisme, ce qui a pour effet de détériorer davantage la situation des femmes.

1.2. Chronologie des événements²

L'appel pour une action mondiale est donc lancé lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Beijing en Chine (septembre 1995) et réitéré en 1996, où les femmes du monde confirment leur intérêt pour un tel mouvement international. Dès 1997, la FFQ embauche une équipe de travailleuses chargées de l'organisation internationale de la Marche. Celles-ci font les « pigeons voyageurs »³, multipliant les occasions (rencontres, voyages personnels, colloques, conférences, etc.)

¹ Nous rappelons que peu de chiffres fiables sont disponibles pour dresser un portrait de l'état de la pauvreté dans le monde selon le sexe.

² La plupart des données pour cette section proviennent du document produit par Femmes en marche, relatant l'historique de la MMF, ainsi que des articles de journaux décrivant quelques-uns de ces événements.

³ Pour utiliser l'expression utilisée par Françoise David en entrevue dans Barbot et Rose (2000 : 7).

pour parler du projet de la Marche. À l'invitation du Comité provisoire de coordination de la Marche, 140 représentantes de 65 pays se rencontreront en octobre 1998 à Montréal, pour décider des grandes lignes de la Marche, dont ses deux thèmes principaux (pauvreté et violence) et les 17 revendications mondiales. Le Comité de liaison international est créé afin de préparer les actions mondiales. Après 3 ans d'efforts d'organisation, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est officiellement lancée lors de la Journée internationale des femmes (8 mars) de l'an 2000 en conférence de presse à Montréal, en liaison avec des femmes de New-York et de Genève.

Les objectifs généraux et internationaux de cette immense lutte sont d'éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes. La structure est à l'image du défi lancé; à son apogée en octobre 2000, près de 6000 ONG réparties dans 161 pays et territoires (FFQ, 2001) sont comptés dans le mouvement. Chaque groupe participant travaille à l'élaboration des revendications pour son pays ou son territoire et recueille ainsi des appuis auprès d'autres organisations, groupes, associations au niveau national. La Marche a ses revendications mondiales auxquelles adhère chaque pays ou territoires participant, lesquels sont libres de choisir leurs moyens d'action et d'ajouter des revendications selon leurs réalités locales. Le Comité canadien de la Marche des femmes (CCMF)¹ a 13 revendications qu'il adresse au gouvernement fédéral. Les revendications se regroupent en quatre volets : éliminer la pauvreté, redistribuer la richesse, éliminer la discrimination envers toutes les femmes et établir des lois garantissant le respect des droits des femmes. Concrètement, le mouvement féministe québécois a 20 revendications « provinciales » touchant l'accès à l'emploi, la citoyenneté et les droits fondamentaux, les conditions de travail, l'éducation, la lutte contre la violence et contre la pauvreté, le logement, l'orientation sexuelle, la santé, etc..

Du 9 au 13 octobre 2000, des marches, des activités d'éducation populaire et des rencontres de lobbying ont lieu dans toutes les régions du Québec et dans des milliers de localités dans le monde. Les femmes diffusent leurs activités locales, provinciales, nationales et rappellent les événements mondiaux grâce à un « calendrier de solidarité mondiale de l'an 2000 ». La clôture de cette période a lieu à Montréal, le 14 octobre, date

¹ Regroupant associations, fédérations, réseaux, comités, formés principalement de femmes et travaillant sur diverses problématiques en lien avec la Marche.

qui annonce le début des grandes marches communes. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 possède effectivement son calendrier d'actions communes, c'est-à-dire les marches regroupant des femmes de plusieurs pays participant.

Ensuite, le 15 octobre, les femmes se rassemblent à Hull et marchent jusque sur la colline parlementaire à Ottawa. Une délégation du CCMF y rencontre le Premier ministre du Canada de l'époque, M. Jean Chrétien, pour lui faire part des revendications et demander des actions concrètes. Des déléguées du monde se retrouvent le 16 octobre 2000 à Washington pour rencontrer le président de la Banque mondiale (BM), James Wolfensohn et le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Hörst Kohleron et dénoncer les effets dévastateurs des politiques de ces institutions pour les femmes. Le 17 octobre 2000, une délégation de la Marche porte les revendications devant des responsables onusiens et leur remet les 5 millions de signatures d'appui recueillies dans le monde entier. Simultanément, des contingents de femmes de plusieurs pays marchent dans les rues de New-York en solidarité. Au Québec, plusieurs font du bruit à midi, signifiant leur appui à cette action. Bref, les femmes sont invitées à se mobiliser durant ces journées d'actions et de luttes, en solidarité avec leurs sœurs de partout dans le monde.

La lutte se termine officiellement le 17 octobre 2000, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Par contre, des femmes se réunissent le 18 octobre 2000, pour faire le bilan des actions réalisées. Étant donné l'ampleur des problématiques et le peu de gains concrets dans l'ensemble, mais aussi comptant sur le réseau international de solidarités et d'actions créé, les organisatrices décident de continuer les actions et se dotent d'un comité de suivi de la Marche.

2. ACTEURS EN PRÉSENCE

Selon la grille de Comeau (2004), il est possible de distinguer deux grandes catégories d'acteurs dans la lutte : l'organisation qui initie la lutte et l'opposition. L'organisation de la MMF est composée d'une coalition d'actrices, d'une base sociale et d'alliéEs. L'opposition

regroupe les personnes ou groupes auxquels l'organisation attribue une part de responsabilité concernant les problématiques identifiées¹.

2.1. Le groupe en lutte

La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est un vaste réseau de personnes et d'organisations qui se sont impliquées à différents degrés, niveaux et moments de la lutte.

2.1.1. La coalition

D'abord, le conseil d'administration de la FFQ initie la lutte et forme un comité de coordination (CoCo) du volet international de la Marche, sur lequel siège 22 femmes provenant de milieux et groupes diversifiés du mouvement des femmes au Québec. Pour « faciliter les échanges et la communication, coordonner les actions mondiales et suivre l'évolution des revendications mondiales » (Guidon, 2000 : 42), un comité de liaison international a été formé de 44 femmes représentantes de toutes les grandes régions du monde et de groupes de femmes au Québec. Les travailleuses de la FFQ, les membres de ces comités et les nombreuses bénévoles dans l'organisation ont participé activement à la lutte. Selon la présidente de la FFQ de l'époque, ces femmes partagent généralement des caractéristiques communes : elles sont combatives, militantes, généreuses, de bonne humeur, pas déprimées, ni dépressives et elles ont une bonne analyse sociopolitique et leurs champs de compétences (Barbot et Rose, 2000). La FFQ a mis beaucoup de ressources humaines (travailleuses, contractuelles, stagiaires et bénévoles) pour travailler sur le projet de la Marche. Pour le Québec, six grandes structures de travail ont été formées pour penser les revendications et organiser les événements : le comité d'action national, le comité sécurité, le comité violence, le comité pauvreté, le comité national qui regroupe les comités régionaux d'organisation de la Marche (CROM) et le comité de stratégie national. La région du Saguenay – Lac-St-Jean prend l'initiative de se doter de quatre comités locaux d'organisation de la Marche (CLOM) selon le découpage des MRC sur le territoire régional (Plamondon, 2004 : 15). Les CLOM alimentent et se rattachent à leur comité régional d'organisation de la Marche. D'autres régions emboîtent le pas et se

¹ Nous pouvons aussi retrouver dans l'opposition les personnes ou groupes qui ne sont pas directement concernés par la lutte, mais qui s'y opposent pour diverses raisons. Pour les besoins de cette recherche, nous limitons la description aux instances interpellées lors de la MMF.

créent des CLOM selon leurs besoins locaux. Tous les comités d'organisation de la Marche ont permis de regrouper des représentants et représentantes de la société civile (groupes de femmes, groupes communautaires, syndicats et membres de communautés religieuses) autour d'une même table.

2.1.2. La base sociale

Les femmes qui sont principalement visées pour bénéficier des retombées de la lutte sont celles vivant en situation de pauvreté et de violence. À ce sujet, Françoise David, souligne qu'il n'est pas toujours possible de rejoindre les femmes les plus démunies (Barbot et Rose, 2000 : 12). Pourtant, dans son bilan de la Marche, l'historienne féministe Dumont soutient que la MMF a mobilisé une « nouvelle armée de militantes ». Il ne s'agit non plus uniquement de « bourgeoises philanthropes adeptes de la réforme sociale » ou des « professionnelles diplômées », mais cette fois « les femmes de la base, et surtout celles de tous les pays » (Dumont, 2004 : [en ligne]). Selon plusieurs, la Marche mondiale a su mobiliser des femmes de tous les milieux socio-économiques et groupes d'identité : des femmes lesbiennes, provenant de diverses communautés culturelles, des jeunes, des plus âgées, des femmes qui ne se disent pas féministes, des travailleuses du sexe, des femmes handicapées, etc. (FFQ, 2001 : 2; AQOCI, 2002 : 1). La MMF se définit ainsi :

Nous sommes des femmes de la base, de toutes origines, de toutes nationalités, de toutes orientations (politique, culturelle, sexuelle, etc.) mais qui partagent deux conditions communes : la pauvreté et la violence, ces deux plaies qui font la honte de toutes les civilisations, cultures, régimes politiques et du système économique dominant en ce début de nouveau millénaire. Nous formons la Marche mondiale des Femmes 2000, un mouvement autonome de femmes constitués [sic] de groupes de femmes, de syndicats et de mouvements sociaux n'ayant aucun lien avec les gouvernements. [...] (MMF, 2000c : 3).

Ces femmes constituent la base de la lutte, parce qu'elles souhaitent bénéficier des retombées du « Réseau d'action féministe international » dont elles veulent jeter les bases. En fait, toutes les femmes représentent la base sociale de la lutte, puisque les revendications visent à améliorer leurs conditions de vie, en éliminant la pauvreté, la violence et autres oppressions vécues quotidiennement.

2.1.3. Les alliés

Les alliés sont les personnes ou groupes qui n'appartiennent pas à la même catégorie sociale que la base sociale de la lutte, mais qui manifestent concrètement leur appui de différentes manières. Le complexité de la lutte, sa dimension mondiale et l'étendue de ses revendications sont quelques-uns des éléments qui rendent difficile l'identification des alliés de la Marche mondiale des femmes.

En effet, de nombreux appuis ont fusé de toutes parts. Selon le bilan québécois de la Marche, 5 084 546 personnes de divers pays ont signé la pétition et ainsi appuyé les revendications mondiales de la Marche. Environ 40 000 personnes se sont mobilisées pour la Marche, provenant de tous les milieux : communautaire, religieux, syndical, militant, environnementaliste, pacifiste, etc.. Des alliances se forment au sein de l'appareil étatique. Des ministres ont appuyé et défendu certaines revendications de la Marche auprès de leur gouvernement, comme par exemple la Ministre responsable de la Condition féminine et du multiculturalisme au fédéral et Condition féminine Canada. Plusieurs des organes para-gouvernementaux tels le Conseil de la santé et du bien-être, le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil permanent de la jeunesse ont manifesté leur appui durant l'organisation et la tenue des activités.

Sur le plan national, des centaines d'organisations ont donné leur appui spécifique à la Marche, par un soutien technique, financier ou humain. Les alliances sont nombreuses, pour en nommer quelques-unes au Québec et au Canada : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Centrale syndicale du Québec (CSQ), la Centrale syndicale nationale (CSN), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Alternatives, la Conférence des religieuses canadiennes – section Québec, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'Organisation nationale anti-pauvreté, etc. (Femmes en marche, [en ligne]). Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un allié important de la Marche au Québec, alimentant la réflexion autour de la question de la pauvreté et participant à la marche. On compte également parmi les alliés, les nombreux hommes qui ont marché. Le bilan québécois donne deux exemples d'appuis concrets venant des hommes :

[...] un militant dans un groupe communautaire a produit une pétition signée par des hommes en appui aux revendications et objectifs de la Marche. Une autre sous forme de poème a été signée par plusieurs "personnalités" masculines [...]. (MMF, 2001b : 18)

Au niveau mondial, près de 6 000 ONG ont appuyé la lutte à leur façon, notamment par la rédaction d'articles de journaux, par la participation aux marches communes et par la production d'outils alimentant les revendications de la Marche mondiale des femmes.

2.2. L'opposition¹

Les cibles de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 sont les systèmes d'oppression, d'exploitation, de marginalisation ou d'exclusion des femmes à l'échelle planétaire que sont le patriarcat, le racisme et le capitalisme (Bourret, 2004 : 2). Les femmes dénoncent les logiques oppressives : « Aujourd'hui, l'asservisseur des femmes s'appelle néolibéralisme, il s'appelle mondialisation, sous-traitance, ouverture des marchés, capitalisme sauvage, performance, excellence, déréglementation » (Pedneault, 2000 : 22). Partout, les féministes ont mis en lumière des problématiques qui découlent de ces logiques : pornographie, proxénétisme, guerres, exploitation, etc.. L'analyse de la MMF conteste et appelle au changement toutes les institutions ou contrats² perpétuant l'oppression des femmes : le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'accord général sur les commerces et les tarifs (GATT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Banque des règlements internationaux (BRI) et les Accords de Bretton Woods. En ce sens, l'« adversaire » de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est la logique néolibérale, patriarcale, raciste derrière tous les systèmes sociétaux pouvant influencer les instances mondiales et les gouvernements. Les organisatrices de la MMF ont d'ailleurs qualifié ces derniers d'« adversaires plus coriaces que prévu » (MMF, 2001b : 36) lors du bilan de la lutte. Entre autre, les femmes dénoncent le gouvernement canadien dont la « politique budgétaire actuelle et son intérêt pour le libre échange ne feront rien pour éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes » (CCMF, 2001 : 10). Dans le mouvement religieux québécois, on dénonce le « pouvoir masculin, paradoxalement

¹ Dans cette recherche, nous utilisons davantage le terme « interlocuteurs ».

² Marche mondiale des femmes (1999). « Cahier des revendications mondiales : contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale ». Juillet 1999. [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org> (ressource consultée le 26/04/05).

symbolisé dans la hiérarchie cléricale » (Leclerc, 2000 : B6). Bref, l'« adversaire » de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 correspond à une logique de système qu'empruntent des opposants – que nous nommons interlocuteurs – tel la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les appareils étatiques. L'Organisation des Nations Unies est également un interlocuteur ciblé par la Marche mondiale des femmes, puisque l'institution regroupe des « pouvoirs politiques », soit les États qui sont membres de l'organisation même, et que ces derniers « doivent prendre leurs responsabilités » (MMF, 1998 : [en ligne]). De façon à changer les logiques derrière leurs actions, les femmes ont axé leurs stratégies auprès de ces instances mondiales :

- ONU : elle regroupe des États nationaux¹ dans le but de défendre les droits de l'homme, le droit international, de promouvoir l'arrêt de l'impunité, la justice et l'égalité des chances. Son fonctionnement vise à développer des relations amicales entre les États-membres, réaliser la coopération internationale (résolution des problèmes internationaux et respect des droits de l'homme) et harmoniser les efforts. L'aide d'urgence, l'action humanitaire et un programme d'action pour le développement sont les principaux moyens d'action.
- BM² : sa mission est de combattre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des gens dans les pays en développement. Institution spécialisée des Nations Unies, la Banque mondiale, assure la croissance économique et la création d'emplois par un système « multiservices »³ de prêts, de conseils de stratégies, d'assistance technique et de partage des connaissances auprès de ses États-membres.
- FMI⁴ : il vise à favoriser le dialogue entre les États-membres⁵ sur les conséquences que leurs politiques économiques et financières peuvent entraîner à l'échelle nationale et internationale. Pour cela, ce regroupement d'États-membres voit à assurer la stabilité financière de ces derniers, à promouvoir la coopération monétaire internationale, à faciliter les échanges économiques internationaux et à contribuer à un niveau élevé d'emploi. Le prêt avec intérêts, la surveillance et l'assistance technique aux États-membres constituent les grands champs d'action. Le Fonds monétaire international, qui fait également partie du système des Nations Unies, travaille en collaboration avec la Banque mondiale.

¹ Au nombre de 189 en 2000.

² Au nombre de 181 en 2000.

³ Banque mondiale. [En ligne]. « Présentation », <http://www.banquemondiale.org> (ressource consultée le 19/12/05).

⁴ Fonds monétaire international. [En ligne]. <http://www.imf.org>. (ressource consultée le 19/12/05).

⁵ Ils étaient 182 États-membres en 2000.

3. INTÉRÊTS EN CAUSE ET REPÉRAGE DES ENJEUX

D'abord, Melucci (1996) fait la distinction entre les grandes lignes de la lutte (*general aims*) et ses buts spécifiques (*specific goals*). Un enjeu est ce qui peut être perdu ou gagné, il s'agit en fait de ce qui est « en jeu ». Les intérêts correspondent aux objectifs spécifiques, aux gains « concrets » revendiqués par chacune des entités impliquées dans la lutte.

4. ENJEUX DE LA LUTTE

L'enjeu fondamental de cette lutte internationale est l'orientation du développement de l'humanité. Les féministes souhaitent construire un monde meilleur, plus juste, égalitaire, solidaire et pacifique. La Marche mondiale est une « action de citoyenneté de milliers de femmes » qui :

- dénoncent la pauvreté et toutes les violences faites aux femmes ;
- exigent de vrais changements : le partage équitable de la richesse, le respect de l'intégrité physique et mentale des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- interpellent les décideurs politiques à tous les niveaux pour obtenir, non plus des « belles paroles », mais des actions précises...maintenant ! (MMF, 2000c : 3)

L'objectif est d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes dans les instances publiques et ce, dans tous les processus de prise de décisions affectant la société. En effet, un autre enjeu majeur de la lutte est l'accès des femmes à l'espace public large, à la citoyenneté. La présidente de la FFQ en 2000 soutient qu'il ne s'agit pas seulement de l'accès à la rue et à l'école : « [...] je parle plutôt d'un vrai pouvoir décisionnel, d'un pouvoir d'influence, d'une participation aux gouvernements municipaux, régionaux, nationaux. » (Barbot et Rose, 2000 : 8). De plus, l'égalité entre hommes et femmes doit se retrouver dans la sphère privée. Les enjeux de la Marche mondiale des femmes interpellent toutes les causes pour le respect de l'intégrité du corps, de l'esprit et la mise en application des valeurs féministes et progressistes dans la sphère publique comme privée.

En fait, il s'agit ni plus ni moins de travailler à défaire les systèmes oppressifs, principalement le capitalisme, le patriarcat et le racisme, dans le but avoué d'atteindre

l'égalité hommes-femmes et le partage équitable des richesses. L'objectif à la base même est de faire de l'éducation populaire, pour faire avancer les idées sur les revendications de la Marche, sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, culturels : « C'est un grand chantier d'éducation populaire, cette marche-là » (Barbot et Rose, 2000 : 7). La lutte vise également à provoquer des changements auprès de décideurs politiques (par des rencontres principalement avec les gouvernements) et économiques (par l'entremise de l'ONU, du FMI et de la BM). Cet enjeu concerne la (re)distribution des ressources. L'organisation de la Marche souhaite une (re)distribution plus équitable des ressources en vue d'instaurer mondialement, une réelle égalité, justice et démocratie.

Le tableau suivant permet de dresser un portrait non exhaustif des intérêts d'acteurs et d'actrices impliqués dans la lutte, aux niveaux québécois et international.

TABLEAU I : GRILLE D'IDENTIFICATION DES INTÉRÊTS

Intérêts	Principaux acteurs				
	Marche mondiale des femmes, volet québécois ¹	Gouvernement québécois (Parti québécois) ²	Marche mondiale des femmes, volet international	Les institutions économiques mondiales ³ :	L'ONU
Intérêts économiques	- L'obtention de gains économiques pour éliminer la pauvreté (Régime des prêts et bourses, logements sociaux, aide sociale, allocations familiales, salaire minimum, etc.). - L'obtention de gains économiques pour éliminer la violence faite aux femmes (maisons d'hébergement, centres de femmes, CALACS, femmes immigrantes, etc.).	- L'atteinte du Déficit Zéro - Des baisses d'impôts - Des améliorations au régime d'aide financière pour les étudiantEs - La création d'emplois de qualité	La lutte mondiale à la pauvreté : - Un travail sur les causes structurelles de la pauvreté - Une mobilisation de la communauté internationale - L'exigence envers chaque État de mettre en œuvre un plan d'élimination de la pauvreté et plus spécifiquement de la pauvreté des femmes	- Croissance économique - Des plans d'ajustement structurels imposés aux pays les plus endettés⁴ BM : son intérêt principal est d'accorder des prêts aux pays dans le besoin FMI : son intérêt principal est de superviser les échanges économiques internationaux	La lutte mondiale à la pauvreté et la faim

¹ Les intérêts du volet québécois de la Marche sont ici résumés. Pour les revendications complètes de même que les réponses obtenues, se référer à l'annexe VII : Tableau comparatif des revendications de la Marche mondiale des femmes et des réponses du gouvernement du Québec.

² Parti Québécois. « Programme du Parti Québécois. Édition 2001 ». *Site du Parti Québécois, section Médiathèque*. [En ligne]. <http://www.pq.org> (ressource consultée le 29/12/05).

³ Les deux principales institutions économiques mondiales impliquées, soit le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM).

⁴ Certaines mesures d'ajustement structurel : dévaluation de la monnaie nationale, hausse des taux d'intérêt, réduction des dépenses publiques, privatisation, réduction des subventions publiques, blocage de salaires, etc.. Ces mesures sont imposées dans le but de relancer la croissance économique, rétablir la confiance des investisseurs dans la viabilité économique et encourager le retour des capitaux.

Intérêts	Principaux acteurs				
	Marche mondiale des femmes, volet québécois	Gouvernement québécois (Parti québécois)	Marche mondiale des femmes, volet international	Les institutions économiques mondiales	L'ONU
Intérêts politiques	- L'obtention de mesures favorisant l'égalité hommes et femmes. - L'avancement dans les revendications québécoises, nationales et mondiales de la MMF - La sensibilisation des décideurs de la planète - Des gains significatifs pour les femmes.	- La réalisation de la souveraineté - L'élaboration et la mise en place d'une politique et d'un plan d'action sur la citoyenneté - Le respect des droits de la personne comme axe fondamental des relations internationales avec le Québec <u>Envers les femmes :</u> - L'accès à l'égalité en emploi - L'accès à l'égalité en éducation - Une loi sur l'équité salariale - L'équité dans toutes les dimensions de la vie	- Un positionnement sur la scène internationale du réseau international de solidarité féministe <u>Intérêts face au FMI et BM :</u> - La transparence et l'imputabilité; - L'intégration et l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans les politiques et programmes; - L'augmentation des ressources financières pour les femmes; - L'annulation de la dette de tous les pays du Tiers-monde en tenant compte des principes de responsabilité, de transparence, de l'information et d'imputabilité; - La fin des programmes d'ajustement structurel ou de leurs clones <u>Intérêts face à l'ONU :</u>	- Le renforcement de la capacité des États à assurer des services de qualité et efficaces. - L'atténuation du choc des pays entrant dans l'économie mondiale.	- Les droits de l'homme - Le droit international - L'arrêt de l'impunité

			élimination de la pauvreté des femmes par : des indicateurs de mesures; des actions concrètes; un échéancier et la tenue d'un rendez-vous en 2005 pour une 5 ^e Conférence mondiale sur les femmes.		
Intérêts	Principaux acteurs				
	Marche mondiale des femmes, volet québécois	Gouvernement québécois (Parti québécois)	Marche mondiale des femmes, volet international	Les institutions économiques mondiales	L'ONU
Intérêts idéologiques	- l'élimination de la pauvreté et la redistribution de la richesse (instauration d'une Loi cadre visant l'élimination de la pauvreté et d'un barème plancher à l'aide sociale). - L'élimination de la discrimination et de la violence (mesures pour les femmes victimes de violence, mesures pour un salaire pour la garde des enfants, réforme du Code civil, politique anti-	La souveraineté - Une éducation de qualité - Le développement durable - La social-démocratie	La lutte mondiale à la violence - Des attaques aux causes structurelles de la violence - L'application de conventions et de pactes - La création de plans de lutte nationaux contre la violence faite aux femmes - La protection de l'intégrité des femmes La création des bases d'un réseau international de solidarité féministe	La promotion de la libéralisation des capitaux (libre-échange) : FMI : la stabilité financière, coopération monétaire internationale, échanges internationaux libres et un niveau élevé d'emploi. BM : le combat à la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie des gens dans les pays en	- Le développement de relations amicales entre les États-membres; - La réalisation de la coopération internationale (résolution des problèmes internationaux et respect des droits de l'homme) - La promotion de la justice et l'égalité des chances En 2000, la Déclaration du Millénaire pour le développement¹

¹ Ces objectifs concernent la lutte à la pauvreté, la faim, le VIH-Sida, la mortalité infantile, la promotion de l'éducation primaire pour tous et de l'égalité des femmes.

	homophobie, anti-racisme et anti-sexisme pour le système scolaire, réduction du temps de parrainage pour les femmes immigrantes, protection des aides familiales (« domestiques »)			développement. La réduction du fossé existant entre les pays riches et les pays pauvres en utilisant les ressources des premiers pour assurer la croissance des seconds.	<u>Intérêts pour les femmes¹</u> : - L'éducation des filles (alphabétisation) - L'égalité sur les ondes (radios scolaires et communautaires) - La procréation (éducation sur la sexualité et conception pour les jeunes) - Le système sanitaire (accès à l'eau potable)
Intérêts	Principaux acteurs				
	Marche mondiale des femmes, volet québécois	Gouvernement québécois (Parti québécois)	Marche mondiale des femmes, volet international	Les institutions économiques mondiales	L'ONU
Intérêts individuels	- Le renforcement du mouvement féministe québécois; - Le développement d'un sentiment d'appartenance dans le partage et le respect des identités individuelles et plurielles	- Une réélection en 2002	- Les intérêts de chaque groupe de femmes	- Les intérêts de chaque État-membre - Le profit	- Les Intérêts de chaque État-membre

¹ Organisation des Nations Unies [En ligne]. « L'ONU travaille pour les femmes ». <http://www.un.org/french/works/women/women1.html> (ressource consultée le 29/04/06).

5. ÉMERGENCE DE LA LUTTE

L'émergence de la lutte s'intéresse à la situation qui cause problème et qui est à l'origine de la lutte, à la construction des schèmes d'interprétation des acteurs et actrices à l'origine de la lutte, à la constitution et au maintien de l'identité collective, ainsi qu'aux court-circuits des solidarités.

6. SITUATION DE PRIVATION, DE CONFLIT OU DE DÉSACCORD

Devant l'insatisfaction face aux réponses du gouvernement provincial aux revendications de la Marche « Du pain et des roses » de 1995, des Québécoises organisent une vigile de 24 heures devant l'Assemblée nationale afin de rappeler au Parti Québécois ses engagements. Le bilan de la marche de 1995 amène les féministes à vouloir des retombées plus larges, toucher plus de gens et élargir leurs réseaux de solidarité (Barbot, 2000). De plus, l'émergence de l'économie sociale doit grandement à cette marche, où les femmes revendiquent la mise sur pied d'infrastructures sociales (Guidon, 2000). En 1997, des femmes se réunissent devant la Bourse de Montréal en signe de protestation contre la pauvreté. De façon générale, elles se disent insatisfaites des gouvernements tant fédéral que provincial, dans le domaine social (logement, mesures d'aide aux plus démunies, soins de santé et prévention). La situation, jugée « subjectivement » intolérable par les femmes instigatrices de la lutte, est l'une des conditions préalables à la participation politique (Melucci, 1996 : 300).

Par ailleurs, la Marche répond aux besoins émergeant de sa base, c'est-à-dire des groupes de femmes du mouvement féministe. En ce sens, le fait qu'après seulement un mois du lancement officiel de l'événement, déjà 4 300 groupes de femmes des cinq continents participent aux activités d'organisation, est éloquent sur la nécessité d'une action et l'importance de la mobilisation dans cette action. Lors des présentations au FMI et à la BM, les femmes déléguées mentionnent la rapidité de l'adhésion et de la mobilisation des femmes de la planète à la lutte (MMF, 2000c).

En fait, la lutte naît d'un besoin de solidarité féministe dans le mouvement québécois, cette dernière se serait quelque peu « effritée » par la conjoncture sociale des années

1980 et 1990 et les tensions avec les femmes de communautés culturelles suite à des événements en 1990¹. Le mouvement féministe québécois a besoin d'une « solidarité nouvelle ». Pour y arriver, trois aspects sont à travailler pour améliorer la relation du mouvement des femmes québécois avec les mouvements de femmes dans le monde : la question nationale au Québec, la langue et les ressources financières. L'une des pistes de solution proposées est la préparation d'une Marche mondiale des femmes pour l'an 2000 (Thibault, 2000 : 116-7).

Au niveau international, la hausse des violences et de la pauvreté sont les deux grands vecteurs d'insatisfaction. La MMF a émergé de la nécessité pour les femmes de faire entendre leur voix, de se positionner comme des actrices de la scène internationale et pour responsabiliser les États quant aux problèmes de pauvreté, de violence et autres qui limitent les droits des femmes (Marandet, 2000). Rappelons également quelques accords, traités ou déclarations au niveau mondial, ratifiés par le Canada et en vertu desquels la Marche mondiale des femmes fonde son argumentaire : la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1976), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1976), la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (1967), la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), la Déclaration de Beijing (1995) et de Beijing+5 (2000). À ce titre, de grands événements internationaux, auxquels ont participé des Québécoises, contribuent à l'émergence de la lutte. La littérature du mouvement féministe mentionne entre autres : la Conférence mondiale de Nairobi (1985), la 2^e Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (1996), le Colloque « Impacts des processus de mondialisation sur les femmes : analyses féministes » (1997) et la 4^e Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies à Beijing en Chine (1995). Le 8 mars 2000, plusieurs associations ayant des ramifications mondiales, « alliées » à la MMF, dénoncent la situation intolérable des injustices envers les femmes dans le monde. L'une d'elles, Amnistie Internationale affirme « *there had been "very few positive developments" to*

¹ On parle d'une crise autour du rassemblement « Femmes en tête » (1989) et de « Un Québec féminin pluriel » (1992). La célébration du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes aurait également été compromise par le boycott des femmes de communautés culturelles. (Barbot, 2000 : 20).

advance women's right since a world conference on the subject in Beijing in 1995. » (The Associate Press, 2000a)

7. CONSTRUCTION SOCIALE DES SCHÈMES D'INTERPRÉTATION COLLECTIFS

Le « cadrage » de l'action collective (Benford et Hunt, 2001) correspond aux schèmes d'interprétation que les acteurs et actrices construisent pour diagnostiquer « ce qui pose problème ». En d'autres mots, le diagnostic est l'identification collective de la situation de privation, de conflit ou de désaccord à l'origine de l'émergence de la lutte et dépend du « sens » qu'attribue les acteurs et actrices (Mann, 1991 : 107). Le pronostic représente les solutions proposées par ces derniers et les arguments avancés pour légitimer ces solutions.

7.1. Le diagnostic

Dans le cadre de la MMF, l'action s'articule à travers une logique néolibérale qui prime dans le monde et qui est en partie responsable des problèmes dénoncés. Cette interprétation des effets néfastes du néolibéralisme sur les conditions de vie fait consensus au sein de l'organisation et est partagée par d'autres : « *Activists in a major new movement against globally based economics contend institutions [FMI et BM] lending policies unfairly discriminate against the poor.* » (The Associate Press, 2000c). Dans une analyse du mouvement féministe et de la MMF, Giraud soulève en effet le lien entre les difficultés rencontrées par les femmes et le système économique :

Les problèmes sociaux rencontrés par les femmes aux niveaux nationaux sont identifiés comme relevant d'une politique économique mondiale néolibérale fortement inégalitaire et d'une internationalisation des politiques publiques faites de restrictions budgétaires, de privatisation et de déréglementation des marchés. (2001 : 147)

Le patriarcat s'imbrique et teinte également tous les systèmes sociaux impliqués : ce pourquoi l'analyse doit permettre d'identifier « clairement l'importance d'agir pour contrer la collusion du patriarcat et du capitalisme dans la vie de plus en plus de femmes à travers le monde [...] » (Femmes en marche, [en ligne]). Enfin, une des caractéristiques de la lutte est qu'elle fonde ses revendications sur les droits des femmes, mais aussi des enfants et des hommes, bref, les droits humains et sur les devoirs des gouvernements et autres instances décisionnelles quant au respect de ces droits. Les gouvernements doivent

protéger les droits et se préoccuper de la poursuite du bien commun, parties intégrantes de leur « responsabilité sociale ».

7.2. Le pronostic

Le pronostic correspond aux solutions proposées par la coalition de femmes, instigatrices de la lutte.

Le plan d'action mondial comprend trois grandes actions communes : une marche à Washington afin d'aller devant la BM et le FMI et rencontrer des représentants de ces institutions, une marche à New-York pour accompagner la délégation politique féministe qui rencontre des représentantes de l'ONU et enfin une campagne de signatures de cartes d'appui aux revendications de la Marche. Autour de ces actions communes gravitent des activités d'éducation populaire aussi diversifiées et colorées que le mouvement des femmes. Un des buts avoués des activités d'éducation populaire est de créer une pression obligeant les dirigeants à poser des gestes concrets pour améliorer les conditions de vie des femmes.

Le cahier des revendications mondiales recueille les revendications réfléchies par les femmes pour répondre au diagnostic posé. Les revendications sont établies suite à un consensus entre les différents mouvements féministes organisant la Marche. À ce cahier est joint un second cahier de revendications par thèmes et par pays ou territoire, permettant à chaque groupe de présenter son diagnostic et pronostic spécifiques, selon ses réalités locales et territoriales. En effet, comme ce fut le cas pour la plate-forme de revendications nationales, les mouvements féministes de chaque pays étaient libres d'adopter leurs moyens d'actions aux couleurs locales :

Il s'agit, en somme, d'accepter pour soi et pour les autres des façons différentes d'exprimer la même réalité. Comprendre et accepter, dans l'expression de cette solidarité nouvelle, que "chacune sait" comment, chez elle, véhiculer une facette de la commune condition humaine. (Barbot, 2000 : 24)

Cette liberté dans les moyens d'action concrets à adopter comme solutions aux problèmes soulevés a donné lieu à un éventail diversifié et original d'actions : événements artistiques d'éducation populaire (théâtre de rue, spectacles, chansons, etc.), actions de

désobéissance civile (blocage de ponts, occupation de bureaux gouvernementaux, marches et actions symboliques, etc.)¹. L'éducation populaire et l'organisation des groupes de femmes visent à démystifier le féminisme et informer la société sur les systèmes d'oppression et leurs conséquences sur les femmes particulièrement.

8. CONSTITUTION ET MAINTIEN DE L'IDENTITÉ COLLECTIVE

L'identité collective est constituée des différents éléments qui permettent à un groupe de se définir sur des bases communes.

Dans le mouvement féministe, l'identité constituante est celle d'être une femme; il s'agit d'une identité fondée sur le genre, un « nous les femmes » (Melucci, 1996 : 293). Cette identité est source de solidarité; l'appel à la Marche de la FFQ invite les femmes du monde à se serrer les coudes contre la pauvreté et la violence, à se mobiliser afin de mettre de l'avant « leurs alternatives, leurs valeurs »². Les référents en tant que « femmes », mais aussi en tant que « femmes préoccupées par leurs enfants et les générations futures » sont utilisés pour fonder leur diagnostic et en appeler à la mobilisation pour la lutte. La présidente de la Fédération des femmes du Québec de l'époque – relatant son séjour chez une jordanienne membre du Comité de liaison international de la Marche – affirme : « Dès qu'on parle d'enfants, le contact se fait. » (Barbot et Rose, 2000 :11).

Par ailleurs, des efforts sont faits en vue de conjuguer l'identité collective avec les autres identités multiples qu'ont les femmes : jeunes ou âgées, Québécoises, Autochtones ou provenant de d'autres communautés culturelles, de milieux économiques différents, de religions et d'allégeances sexuelles diverses, etc.. Le mouvement se transforme en réseau « diffus » de groupes, de points de rencontres, de circuits de solidarités. Au départ, les femmes des communautés culturelles impliquées dans l'organisation de la Marche mentionnent que : « Le défi particulier qui se posait à nous était d'être véritablement à

¹ Plusieurs illustrations et récits sont recueillis dans la mosaïque « Pas à pas pour changer le monde » (MMF et FFQ, 2000), ainsi que le document « Regards sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes » (Femmes en marche, 2002).

² Marche mondiale des femmes. « Pourquoi une marche? ». [En ligne]. <http://www.ffq.qc.ca/marchequbec/pourquoi/index.html> (ressource consultée le 11/04/05).

l'écoute des autres, tout en préservant notre propre intégrité » (Barbot, 2000 : 21). Des efforts sont déployés dans le sens d'intégrer les identités plurielles vers la recherche des buts communs de combattre la pauvreté et la violence faite aux femmes dans le monde. Le discours de Françoise David pour la délégation des ONG participantes de l'Europe et de l'Amérique du Nord est éloquent :

Nous sommes fières de cette diversité mais nous sommes conscientes aussi qu'elle est source de discriminations et d'inégalités entre les femmes. C'est donc toutes ensemble que nous sommes décidées à les combattre. (MMF, 2000e : 1)

Les femmes veulent se sentir à la fois entières et faisant partie d'un tout, d'une lutte, d'un mouvement. La MMF cherche l'autonomie et la diversité culturelles dans le respect des identités plurielles.

De plus, le groupe se réfère à des femmes du passé pour constituer leur identité. Un espace est réservé aux féministes qui ont marqué le mouvement des femmes québécois : le Manifeste d'Hélène Pedneault fait référence à Léa Roback. Madeleine Parent fait un discours lors de la clôture de la Marche à Montréal. Des référents de la marche « Du pain et des roses » sont utilisés (dans les discours, la chanson lors des marches) pour rappeler les gains effectués, mais aussi le chemin qu'il reste à parcourir.

La production symbolique est très présente dans la Marche. Plusieurs formes qu'ont pris les pétitions pour la campagne de signatures sont originales et font appel à des symboles féminins (par exemple, une courteline de signatures) et féministes (slogans, chansons et sigles spécifiques à chaque mouvement féministe ou lutte nationale). Au Québec, la « Robe du millénaire » est sans doute l'une des productions les plus symboliques et représentatives de l'esprit de la Marche. L'œuvre « d'art social » de l'artiste-militante Jocelyne Barnabé, fonde sa symbolique sur son principal « matériau », soit la parole des femmes quant à leurs raisons de marcher. L'œuvre représente une création conceptuelle, formelle et symbolique (Comité de travail MMF, 2001). Les paroles des femmes ont été cousues en forme de robe et offerte aux yeux du public, dans une vitrine du Mail St-Rock, à Québec.

Bref, la Marche est hautement symbolique : elle a lieu en l'an 2000, avec 2000 bonnes raisons de marcher, sa date officielle de lancement correspond à la Journée internationale

des femmes et elle culmine lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. La lutte affiche les couleurs mondiales des femmes par leurs bannières, chansons et mosaïques. Des créations symboliques sont déployées, touchant l'imaginaire collectif.

9. COURT-CIRCUITS DES SOLIDARITÉS

Comme toute lutte, la Marche mondiale des femmes ne s'est pas déroulée sans quelques difficultés dans la construction et le maintien des solidarités à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement.

Un mélange d'homophobie, d'ignorance et de préjugés a été observé à travers les actions réalisées. La peur d'être discréditées aux yeux des gouvernements et celle de perdre la légitimité de la Marche sont des causes possibles des difficultés rencontrées devant les revendications et actions à porter au sujet du lesbianisme. Les organisatrices de la MMF ont dû faire des compromis et chercher un consensus pour avancer sur ces questions où il y avait divergences d'opinion entre les actrices, comme la question de l'excision ou de la violence envers les lesbiennes. Aussi, les femmes ont dû user de stratégies comme la diplomatie, le dialogue et le compromis pour maintenir la solidarité et certaines revendications. La stratégie de laisser libre choix à chaque organisation nationale sur les questions de l'avortement, du lesbianisme et de la prostitution représente une avenue intéressante pour transiger avec la peur. Il y a eu possibilité pour les groupes de proposer des changements sémantiques aux revendications, de les adapter aux réalités locales, de les appuyer telles quelles mais dans la confidentialité ou alors de mettre les revendications « non-souhaitées » de côté. Bref, il a été question d'adapter les stratégies afin de préserver l'unité au sein de la MMF. Il s'agit pour certaines d'un des moyens les plus efficaces pour préserver la solidarité dans un contexte hostile : « Les femmes ont prouvé maintes fois par le passé que la réponse la plus efficace à la menace est l'unité. » (Demczuk, 2000 : 21).

Malgré tout, ces questions épineuses ont entraîné des distanciations et parfois des retraits de la Marche. Par exemple, la *Ontario Catholics Women's League* s'est dissociée de la Marche. Elle affirme que malgré ses « bons objectifs », cette dernière porte atteinte à

certaines valeurs familiales catholiques (The Associate Press, 2000b). La Marche à Ottawa a été le théâtre de manifestations anti-solidaires : des hommes et femmes religieux ont scandéEs leur désaccord (The Associate Press, 2000c) Au Québec, l'organisme aux fondements catholiques « Développement et Paix » s'est également retiré publiquement en février 2001 pour des raisons religieuses, malgré leur participation active depuis les débuts de la Marche (AQOCI, 2002 : 33-35).

Des tensions ont eu cours au sein même des comités d'organisation de la Marche, surtout entre le national et le régional. Au Québec, plusieurs débats ont eu lieu entre la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence, et les CROM. Des désaccords entre le conseil d'administration de la FFQ et le comité québécois de coordination de la Marche ont également été notés (MMF, 2001). Ces tensions étaient principalement dues au manque de définition des mandats respectifs clairs et des difficultés de mobiliser sa population locale durant les activités régionales.

Ensuite, la question de l'affirmation souverainiste au Québec a limité la solidarité entre les Québécoises et leurs consœurs canadiennes. Les questions « identitaires » au Québec ont été un sujet de litiges entre la province et le reste du pays. Des préjugés demeurent entre les femmes francophones et anglophones (MMF, 2001b : 32). Les organisatrices soutiennent que la solidarité s'est construite malgré cela et que les groupes de femmes québécoises se sont davantage intéressés à la Marche canadienne au printemps 2000 (FFQ, 2001).

Par ailleurs, quelques critiques publiques sont adressées à la Marche; on lui reproche son caractère théorique, voire utopique, auquel des batailles ciblées plus concrètes auraient été préférables. Une journaliste s'en prend à l'inaction des instances de défense des femmes que sont la FFQ et le « trop discret » CSF, lesquelles devraient d'abord revenir au front avant d'organiser une marche de cette envergure (Leduc, 2000 : A1). Un éditorialiste du journal La Presse félicite la loi limitant les droits de la défense dans une cause de viol, annoncée au milieu de la MMF, mais écrit sur celle-ci: « [...] sans doute moins spectaculaire qu'une marche mondiale mais ça fait plus avancer les choses » (Gravel, 2000 : A14).

10. CONCLUSION DU CHAPITRE 3

Les intérêts et les logiques différentes entre les divers acteurs et actrices de la lutte demandent un effort colossal pour mettre en place des stratégies adaptées, mobiliser les personnes et obtenir les gains souhaités. De plus, les tensions entre les différentes visions à l'intérieur de l'organisation exigent un effort supplémentaire pour conserver l'unité. Mais dans l'ensemble, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 récolte un appui populaire et une mobilisation tous deux exceptionnels, ce qui contribue à son bilan positif (MMF, 2001b). Le mouvement d'éducation et de revendications a su rallier des femmes, mais aussi des hommes de plus de 161 pays et territoires. Les chapitres suivants donnent un portrait du déroulement et des répercussions de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 basé d'après des entrevues auprès d'actrices de cette lutte. De façon plus spécifique, le chapitre 4 décrit les stratégies d'action d'après des femmes qui ont pris part à cette action collective et le chapitre 5 présente leurs rapports au pouvoir durant cette lutte d'envergure.

CHAPITRE 4 : LES STRATÉGIES D'ACTION

Ce chapitre présente les principales stratégies d'action collective de la MMF et les raisons qui ont motivé leur choix, selon les femmes interrogées. Les évaluations de ces stratégies, leurs lacunes et points positifs, seront amenées dans les mots de ces femmes. Enfin, seront dévoilées les stratégies qu'elles souhaiteraient voir se développer pour améliorer le mouvement des femmes ainsi que les luttes féministes subséquentes.

1. STRATÉGIES EXPÉRIMENTÉES LORS DE LA MMF ET RATIONALITÉ DES ACTRICES

Dans le cadre de cette lutte, les femmes interrogées mentionnent trois grands champs d'action des stratégies, que nous avons regroupés en fonction des objectifs et finalités de chacune des stratégies : la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation, la stratégie de lobbying politique et les stratégies organisationnelles.

1.1. Stratégie d'éducation populaire et de mobilisation

Le projet de la MMF comprend un volet visant l'éducation populaire et la mobilisation afin de chercher un « appui populaire » et de faire connaître les revendications de la MMF et ce, « dès le début » (Audrey¹). L'information et la communication sont utilisées entre les groupes de femmes et au-delà des mouvements féministes mondiaux, dans le but de rejoindre le public. La stratégie tente de sensibiliser les gens face aux revendications de la Marche, mais aussi de les mobiliser pour interpeller et faire pression sur les dirigeants politiques et économiques. Des rencontres ont eu lieu avec des représentantEs de trois instances internationales, l'ONU, le FMI et la BM, dans l'objectif de les sensibiliser aux effets de leurs politiques mondiales sur les femmes et de susciter des changements. Ces rencontres s'insèrent autant dans la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation que dans celle du lobbying politique.

¹ Nom fictif d'une interviewée. Procédure utilisée pour toutes les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche.

Les grandes marches communes étaient le principal moyen utilisé pour atteindre l'objectif de sensibiliser, de mobiliser les gens et d'interpeller les gouvernements et dirigeants mondiaux. Les répondantes mentionnent également quelques autres moyens : aller rencontrer les gens dans divers endroits (institutions éducatives, syndicats, groupes de pression, associations religieuses, etc.) pour parler de la Marche (objectifs et actions); écrire un bulletin spécial d'information sur la Marche; informer par messages électroniques les membres des organismes participants; produire des communiqués de presse; faire du théâtre, produire ou signer des cartes postales pour appuyer les revendications de la Marche; organiser des manifestations, des colloques, des marches locales, etc.. Il s'agit d'une invitation à l'action, adressée à chacun des groupes impliqués pour exprimer son idée à sa manière, puisqu'il y « a toutes sortes de manières de s'exprimer dans la vie, donc il fallait encourager toutes les manières » (Audrey). Les moyens utilisés ont différé entre les groupes de femmes et d'un pays à l'autre afin de permettre à toutes de participer selon les possibilités locales. Dans cet esprit, les revendications ont été décidées en fonction de « plaire à tout le monde » (Micheline). Elles se voulaient le plus ouvertes possibles : « On a voulu être super inclusive, que tout le monde se sente partie prenante de cette affaire-là » (Micheline). Les femmes interrogées soulignent l'importance pour la MMF de ne pas être seulement un mouvement de femmes bourgeoises, blanches, de classe moyenne et pour cela, les revendications se devaient d'être plurielles, afin de refléter la diversité des femmes et du mouvement puisque nous sommes « dans une ère où il faut traduire la diversité » (Audrey).

1.2. Stratégie de lobbying

Les femmes n'étaient pas totalement satisfaites des gains obtenus suite à la Marche « Du pain et des roses » de 1995, ce pourquoi elles se sont dit : « [...] il faut continuer à cogner sur les clous » (Hélène). Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, elles ont frappé précisément à deux niveaux, soit auprès des gouvernements provinciaux et nationaux et auprès d'instances décisionnelles internationales¹.

¹ Les femmes rencontrées ont principalement axé leurs discours sur les instances décisionnelles de la sphère politique (gouvernements) et de l'économie ou gouvernance mondiales (ONU, FMI et BM), les deux sphères décisionnelles particulièrement sollicitées lors de la MMF.

1.2.1. Auprès des gouvernements

Premièrement, les militantes cherchent à effectuer une pression sur les gouvernements afin qu'ils répondent aux revendications :

Donc, l'idée était, dans un premier temps, de présenter les revendications aux ministres et aussi de leur indiquer qu'on s'attendait à ce qu'il y ait des réponses; pas juste qu'on les présentait et c'était tout! Qu'on s'attendait à des réponses. (Audrey).

La raison de ce choix stratégique est de conjuguer la pression politique à la pression publique et ainsi obtenir des gains : « Nous ce qu'on espérait, c'est que la pression publique les force à s'asseoir avec nous, et les force à répondre à nos revendications. » (Audrey).

La stratégie de lobbying implique de rencontrer les éluEs, de leur téléphoner, de ne pas lâcher les moyens de pression : « C'est ça la stratégie des femmes : ne pas lâcher! » (Céline). Bref, il s'agit d' »une pression, oui, qui fait qu'on peut obtenir un certain appui. » (Nathalie). Les actions collectives prévues, telles les marches communes, avaient pour but d'augmenter cette pression par l'éducation et la mobilisation du public et donc d'appuyer la stratégie. Différents comités, formés de femmes travaillant sur un dossier concernant une revendication particulière, ont permis d'exposer des faits et des revendications parfois illustrées par des cas vécus, et ainsi alimenter les démarches de lobbying. Au Canada, l'appui du Premier ministre a été stratégique dans le but d'obtenir des rencontres avec les ministres responsables des dossiers liés aux revendications de la MMF : « [...] alors à ce moment-là, les stratégies aussi étaient de s'assurer de l'appui du Premier ministre pour forcer les ministres à nous rencontrer – ce qui a été fait » (Audrey). Les revendicatrices ont obtenu plusieurs rencontres avec des ministres, députéEs, responsables de dossiers, aux paliers provincial et national. Au Québec, des rencontres ont eu lieu avec le Ministre provincial de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, de la Sécurité publique, de l'Habitation, etc.. Les femmes ont également travaillé en collaboration avec la Ministre québécoise à la Condition féminine, qui avait un rôle de coordination à faire entre les différents ministères interpellés par les revendications. Les femmes ont rencontré l'opposition officielle. De plus, les féministes et leurs revendications ont été présentées par les députéEs, notamment devant l'Assemblée nationale du Québec : « [...] c'était aussi un moyen que de prendre un député régional et de l'interpeller à être un pont [entre nous et] son gouvernement pour revendiquer nos demandes » (Nathalie). Dans plusieurs

situations, les députéEs ont été mandatéEs par les femmes pour amener les revendications de la Marche auprès de leur gouvernement.

1.2.2. Auprès des instances décisionnelles internationales

La stratégie vise à regrouper des femmes de différents groupes de femmes et autres organisations dans une délégation pour rencontrer des représentants des instances internationales que sont le FMI et la BM. Ces rencontres avaient pour but de dénoncer les politiques néolibérales mises en place par ces instances et également de proposer leurs alternatives féministes, étroitement liées aux revendications mondiales de la Marche. Dans le même ordre d'idées, une délégation a rencontré l'ONU afin de trouver appui auprès de cette institution qui peut influencer sur les politiques mondiales. Les femmes voyaient davantage une portée symbolique que pratique à cette rencontre avec l'ONU, mais il était important pour elles d'y exposer leurs revendications. De par son objectif d'information et de sensibilisation, ce moyen s'insère également dans la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation.

1.3. Stratégies organisationnelles

Les femmes développent des stratégies à l'intérieur de leur mouvement pour solidifier leurs bases et atteindre les objectifs de leur lutte.

1.3.1. Développement de réseaux et de la solidarité dans le respect des différences

Les femmes ont misé sur le « réseautage » (Céline), sur la création d'un réseau de femmes pour se contacter et susciter une participation internationale. Selon une répondante : « Il n'y avait pas un coin de monde, il n'y avait pas un pays du monde, il n'y avait pas peut-être un groupe de femmes qui n'était pas rejoint et qui n'a pas participé d'une façon ou d'une autre à la Marche » (Céline). Un des buts de cette stratégie, « est de s'organiser, c'est d'essayer d'être reconnues » (Céline) afin d'avoir une force, un poids lors des rencontres avec les dirigeants. Trois femmes mentionnent la solidarité comme une « stratégie » en soi lors de la Marche mondiale des femmes (Céline, Nathalie, Hélène).

Plusieurs fois, la solidarité des femmes s'exprime durant la lutte :

C'était la solidarité je dirais, l'outil principal, pour revendiquer des meilleures conditions de vie des personnes, des femmes, des femmes appauvries et des femmes victimes de violence. C'étaient les deux termes à ce moment. (Nathalie).

Les femmes ont utilisé divers moyens pour développer et exprimer cette solidarité. La chaîne humaine est un exemple :

Je me rappelle encore, les femmes qui se passaient les paquets contenant des revendications, à New-York, se donnant [de] mains à mains ces paquets-là, les femmes québécoises les passaient aux femmes africaines, qui les passaient aux femmes mexicaines, etc., comme une chaîne humaine...[...] internationale. (Céline).

Les groupes de femmes provenant de divers milieux ont fait un « arrimage de toutes nos [leurs] cultures » (Hélène). Les femmes ont tenu des discussions, le tout avec ouverture et respect, pour arriver à un plan d'action unitaire tout en respectant les réalités différentes de chaque pays et culture.

1.3.2. Leadership québécois

Le mouvement des femmes du Québec, chapeauté par la Fédération des femmes du Québec, a assumé le leadership de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Les femmes forment des comités et des coordonnatrices s'occupent de chaque région. Certains comités sont formés sur les bases des comités de la marche québécoise de 1995 « Du pain et des roses ». Les femmes se regroupent en comités selon leurs expertises et connaissances. Il y a une « cheffe d'équipe » (Audrey), mais les responsabilités sont partagées. Les rencontres de députéEs se font également en comité. Le travail d'équipe est utilisé pour la stratégie de lobbying : « Oui! Oui! Ça, on a fait le tour des députéEs, mais j'étais toujours avec des gens du comité de coordination, avec les filles du comité de coordination » (Micheline). Au Québec, les femmes ont misé « énormément sur nos [leurs] convergences, laissant de côté nos [leurs] divergences » (Hélène). La Marche a permis au mouvement féministe québécois de démontrer son style de leadership démocratique et inclusif pour les mouvements féministes d'ailleurs (Hélène).

Le leadership de la Marche se déploie pour planifier l'organisation de la lutte :

[...] il faut s'organiser comme les femmes ont pu le faire, c'est-à-dire créer des réseaux, contacter les gens au niveau international, voir les groupes de femmes aussi

loin qu'en Afrique, aussi loin qu'en Asie, etc. et quand nous avons été à New-York, ce n'était pas les femmes américaines qui étaient là, c'était les femmes du Québec qui étaient là en train d'organiser les choses, d'assurer la sécurité, d'assurer l'organisation et tout ça [...] (Céline).

Le comité de liaison international a travaillé sur la plate-forme de revendications mondiales. Une fois la plate-forme décidée, des ajouts et modifications pouvaient être insérés aux revendications, lorsqu'un nouveau groupe se joignait au mouvement. Le leadership se vit durant l'événement, comme le mentionne les répondantes au sujet du leadership exercé par la présidente de la FFQ de l'époque.

1.3.3. Autofinancement

Finalement, le fonctionnement de la Marche a grandement compté sur une stratégie d'autofinancement des groupes de femmes. Campagnes de financement, nombreuses demandes de subvention auprès d'instances publiques et para-publiques et vente de matériel promotionnel : « Oui, oui, oui, on s'est promenée en maudit et on en a vendu des affaires. » (Micheline). La place du bénévolat, du don de temps et d'argent est également importante pour la réalisation de la MMF (Céline, Micheline).

2. POINTS DE VUE DES ACTRICES SUR LES STRATÉGIES DE LA MMF EN FONCTION DES GAINS OBTENUS

Les femmes partagent quelques critiques, positives comme négatives, des stratégies expérimentées lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Quelques erreurs « stratégiques » sont soulevées par les femmes interrogées.

2.1. Stratégie d'éducation populaire et de mobilisation

La stratégie d'éducation populaire et de mobilisation a bien fonctionné, de façon générale. Les femmes interrogées y voient plus d'aspects positifs que négatifs. Une répondante mentionne la visibilité de la Marche dans sa région : « Alors, je dirais au niveau de l'éducation et de l'information, c'est toute la visibilité que régionalement on a eu, par le biais des médias, qui a fait une stratégie de force! » (Nathalie). L'utilisation d'une stratégie

de représentation aurait permis aux femmes de se faire entendre. Les efforts des éluEs, conjugués à ceux des militantes, auraient permis d'avoir un poids :

Alors c'est pas nous les militantes qui avons été à la Chambre de communes; c'est par le biais des députés, des ministres, qui ont été interpellés par nous les militantes, mais aussi les politiciens de chaque région, qui fait qu'on a été entendue! (Nathalie).

L'information et l'éducation du public dépassent en fait les espérances. La mobilisation est d'ailleurs incontestable; une répondante affirme le succès de l'événement de « rallier les gens aussi intensément » (Nathalie). Les femmes interrogées mentionnent que cette stratégie a donné des gains directs et indirects au mouvement ainsi qu'aux femmes en général. La Marche aurait permis de percer une fois de plus « le mur de l'indifférence » (Céline) entre les dirigeants et les féministes, par l'imposante organisation et la mobilisation impressionnante. La prise en compte des femmes, par exemple dans les programmes de développement, semble être un gain indirect de la MMF :

Je crois que c'est peut-être encore une fois le mur de l'indifférence qui [a] été percé et aujourd'hui [quand] des réserves internationales du développement mettent le fait de tenir compte de la dimension genre dans chaque projet, dans chaque programme de développement, etc. [...] ce sont des gains, indirects, bon, mais des gains de la mobilisation des femmes, ça c'est certain. (Céline).

Par contre, les répondantes déplorent l'incohérence entre la grande mobilisation, les nombreuses énergies déployées et les gains concrets minimes : « C'est une énigme, parce que évidemment, c'est surprenant d'avoir eu ces résultats-là après une telle grande marche » (Nathalie). Malgré cette mobilisation, la MMF n'a pas fait les gains espérés pour améliorer la vie des femmes : « On a réussi à mobiliser du monde, mais on n'a pas réussi à faire avancer nos revendications [...] on n'a rien obtenu ou à peu près rien, moi je trouve! » (Micheline). Cette répondante pose une critique négative à l'endroit du choix d'une marche comme principal moyen d'action, à la lumière des faibles résultats obtenus. Selon elle, le moyen de marcher dans les rues pour protester ne donne rien, n'apporte pas les gains escomptés : « Moi je ne crois plus à ça ces affaires-là [marcher dans les rues] parce que ça n'a rien donné l'autre fois, bien l'autre fois, en tout cas en 2000, je trouve que ça pas donné grand chose » (Micheline). Selon elle, les féministes doivent revoir leurs stratégies et moyens d'action pour acquérir un poids politique important au Québec et ainsi parvenir à améliorer la vie quotidienne des personnes.

2.2. Stratégie de lobbying

Du point de vue des femmes rencontrées, la stratégie de lobbying est celle où il y a le plus de points critiqués et d'aspects à améliorer en fonction des réponses obtenues en 2000. Nous avons fait le choix de traiter de cet aspect dans la partie « Rapports au pouvoir lors de la MMF de 2000 », puisque les critiques de nos répondantes font état d'un rapport inégal de force et de moyens entre les femmes et les dirigeants interpellés.

2.3. Stratégies organisationnelles

Les stratégies organisationnelles récoltent beaucoup plus de commentaires positifs que négatifs. Les répondantes attribuent le plus grand succès de la lutte à l'organisation des femmes entre elles et à la solidarité qui s'est multipliée à travers les réseaux créés. En fait, toutes les femmes applaudissent le succès de l'organisation de la Marche : « Bon, je crois que ce qui a eu un succès avant tout c'est d'abord l'organisation » (Céline).

2.3.1. Solidarité et réseaux

D'abord, la solidarité est pour une répondante l'« outil principal pour revendiquer des meilleures conditions de vie des personnes, des femmes » (Nathalie). La solidarité permet la formation des réseaux : « [...] le fait de sentir des femmes, des hommes aussi à travers ça, qui se rassemblaient pour une même cause, bien c'était la force » (Nathalie). La stratégie implique d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble et à se trouver des points de convergence malgré nos divergences qu'elles ne nient pas non plus :

Mais c'est comment on fait-là – pas des compromis je dirais – mais comment on arrive à faire confiance, à se respecter, malgré nos différences culturelles, parce qu'elles existent et il ne faut pas le nier. (Hélène).

Les femmes veulent être solidaires entre toutes, peu importe la couleur, la provenance ou la situation économique de chacune. Les réseaux se forment autour des solidarités qu'elles veulent sans frontières géographique, culturelle, religieuse, politique, sociale ou économique. Les revendications s'établissent sur la base d'une solidarité inclusive; les femmes interrogées évoquent la légitimité des revendications : « Toutes les revendications étaient nobles! C'était légitime de les faire! » (Nathalie). En fait, les stratégies de la Marche et les moyens d'action auraient réussi en grande partie grâce au plan d'action

« unitaire dans son ensemble », autour duquel les femmes se sont mises « d'accord sur les grands principes », mais en laissant place à la souplesse et à l'adaptation : « [...] c'était important pour elles de pouvoir le concrétiser [le plan d'action] en tenant compte des réalités de chaque pays. Ça c'est important » (Hélène). Une autre qualifie de « louables » les moyens d'action de la MMF pour développer cette solidarité inclusive (Céline), les revendications étant présentées et défendues dans le pacifisme (Nathalie). Bref, les stratégies et tactiques pour développer les réseaux et la solidarité sont applaudies par la majorité des répondantes, d'autant plus qu'elles considèrent que les groupes de femmes travaillent dans un contexte d'insuffisance de moyens et de ressources. Aussi, le « réseautage » international entre groupes de femmes a permis d'augmenter la solidarité entre elles, et a donné ainsi plus de force au mouvement. Comme exemples, la chaîne humaine entre les femmes de partout dans le monde a impressionnée (Céline), et l'action de solidarité « À midi, on fait du bruit! » finalement « a marché bien plus qu'on aurait pu imaginer. » (Audrey).

Au niveau individuel, la MMF en tant que mouvement collectif a aussi apporté « tout un bagage » aux femmes, « une confiance » (Hélène) et des amitiés (Micheline). Mais les répondantes le disent : les organisatrices de la Marche ont énormément travaillé, certaines jusqu'à délaissé et négliger leur vie personnelle voire se rendre au *burn-out*. Elles ont mis du temps dans la lutte, de l'énergie, du cœur et sont conscientes de l'intensité des efforts déployés : « Ça quand même été une belle lutte, mais une lutte difficile aussi en terme d'énergie » (Nathalie).

2.3.2. Leadership

Au niveau du leadership de la Marche, les femmes interrogées le critiquent positivement : « Je crois que on doit lever le chapeau, au mouvement, à la Fédération des femmes du Québec et à sa présidente d'antan, Mme Françoise David. » (Céline). Trois répondantes mentionnent spontanément l'apport bénéfique en terme stratégique du leadership de Françoise David durant la Marche. Cette leader « incarne une volonté du mouvement » (Audrey). En fait, la question du leadership de la lutte est félicitée dans son ensemble, le mouvement des femmes au Québec ayant assumé avec brio le leadership de la Marche

en transposant ses qualités au niveau international (Hélène). Le leadership constructif est allé au « au-delà de nos espérances » (Nathalie).

De plus, le leadership du mouvement féministe québécois et de la Marche s'exprime à travers les consultations et le travail en équipe. Pour cette coordonnatrice québécoise de la Marche, le leadership de la Marche illustre cet « effort d'avoir des liens horizontaux » présent dans le mouvement des femmes (Audrey). Elle se dit consciente de la difficulté d'y parvenir dans un vaste mouvement, mais conclut au succès :

Comment tu fais ça quand il y a une centaine et des centaines et des centaines de personnes impliquées dans un mouvement? Je pense qu'on a réussi [...]. Il y a eu des affaires, mais ça, il n'y a pas de perfection à chercher. Là-dessus c'est un beau succès. (Audrey)

Bref, les femmes interrogées croient que le leadership a été bien assumé puisqu'il a permis de réunir des femmes de partout et de mener à terme cette lutte d'envergure dans le respect et l'ouverture.

3. DIFFICULTÉS LIÉES À LA CONJONCTURE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Par ailleurs, les répondantes mentionnent quelques éléments sur lesquels l'organisation de la MMF n'avait « pas de contrôle » (Audrey), dont la « conjoncture » (Nathalie), et ayant influencé la stratégie de lobbying. Au Québec, la Marche avait cours dans une période relativement éloignée des élections provinciales à venir (deux ans), ce qui ne représente pas une conjoncture politique favorable aux gains (Hélène). La période de relative tranquillité politique aurait nui aux gains de la lutte : « Il n'y avait pas de crise majeure publique, deux, trois, quatre semaines suivant la marche! » (Audrey). Ainsi, les dirigeants ont pensé que les femmes se rangeraient rapidement.

De plus, la conjoncture économique est un facteur prépondérant : « [Il ne] faut pas oublier qu'on avait traversé toute une question de politique du « Déficit zéro »¹, etc. Il y avait eu énormément de coupures » (Hélène). En effet, le Premier ministre de l'époque, Lucien

¹ Cet intérêt du gouvernement provincial impliquait des restrictions budgétaires dans différents ministères et programmes afin de permettre de balancer le budget pour éventuellement être en mesure de rembourser les intérêts de la dette provinciale.

Bouchard, a surpris les femmes en étant « beaucoup plus fixé sur l'affaire du “Déficit zéro” qu'on pouvait l'imaginer. » (Audrey).

La conjoncture politique et économique rendaient certaines revendications peu populaires : « Puis le barème plancher¹ à l'aide sociale! Je suis d'accord avec le barème plancher, mais c'est pas très populaire ça! » (Micheline). Les personnes démunies économiquement subissent une discrimination sociale : « [...] mais il y a une bonne partie de la population qui considère que les gens sur le B.S.², ce sont des parasites » (Micheline). La prostitution a été un autre thème de revendications qui a soulevé des oppositions, surtout auprès de certains groupes aux valeurs plus conservatrices :

Il y avait des choses qui étaient dures à vendre en maudit! L'affaire des prostituées, c'était pas facile vendre ça, surtout quand tu allais rencontrer des religieuses ou du monde de même. (Micheline)

De plus, une répondante croit que le rapport de pouvoir entre les groupes sociaux a joué lors de la lutte en imposant une limite aux gains des revendicatrices. Bref, les conjonctures politique, économique et sociale influencent, mais également plusieurs autres facteurs qui font penser qu'« il n'y a pas de recette miracle! » (Nathalie).

¹ Selon le site le « Tableau comparatif des revendications de la Marche mondiale des femmes et des réponses du gouvernement du Québec » (document en annexe VII), le barème plancher à l'aide sociale détermine un seuil de revenu « en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite. Le montant du plancher doit être établi de façon à couvrir les besoins essentiels (au minimum: logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments, habillement) » (MMF, en ligne).

² Cette abréviation populaire est devenue un mot en soi pour désigner les personnes sur le programme d'assistance-emploi, relevant anciennement du ministère du Bien-être Social. Cette abréviation possède une connotation péjorative.

4. SUGGESTIONS DE STRATÉGIES À DÉVELOPPER POUR L'ORGANISATION DE LA MMF ET DANS LE MOUVEMENT FÉMINISTE¹

Aux côtés des critiques adressées à leurs stratégies, les répondantes mentionnent certains aspects à changer ou à améliorer pour les luttes subséquentes. Les stratégies concernent le mouvement féministe et l'organisation québécoise de la Marche.

4.1. Changements stratégiques et tactiques

Certains changements s'appliquent aux stratégies et aux moyens d'action. Leurs critiques touchent les revendications et les sources de financement lors de la Marche, l'ouverture et la solidarité envers les femmes, le leadership collectif, les outils pour la promotion de l'égalité et la mobilisation et démystification du féminisme. Les cibles de la stratégie de lobbying de la Marche et les moyens d'action du mouvement féministe sont également abordés par les femmes interrogées.

4.1.1. Des revendications plus ciblées

Le premier changement stratégique mentionné concerne les revendications. Il faudrait diminuer leur nombre pour faciliter l'obtention de gains, quitte à travailler sur une ou deux revendications seulement : « Moi, je pense qu'on aurait été mieux d'avoir une revendication forte, et de la travailler, peut-être deux, mettons [sur la] pauvreté [et la] violence » (Micheline). Elle donne un autre exemple :

Ce qu'on voulait nous autres c'est qu'une personne qui travaille 40 heures semaine vive au-dessus du seuil de la pauvreté et c'est très légitime. Et ça, si on avait juste poussé celle-là, on l'aurait peut-être eue. Mais peut-être pas! (Micheline)

Des revendications précises et moins nombreuses donneraient davantage de souplesse aux gouvernements. Une répondante donne l'exemple d'un député qui s'assoie pour

¹ Nous avons voulu dans un premier temps, départir les stratégies à développer relevant uniquement de l'organisation de la Marche, de celles se rapportant au mouvement féministe en général. Mais nous croyons que les questions n'amenaient pas les répondantes à distinguer les deux et par conséquent, leurs réponses sont parfois vagues à savoir s'il s'agit d'un souhait pour cette marche uniquement ou s'il s'applique au mouvement féministe en général. Nous faisons le choix de présenter les résultats dans une même section, puisque la lutte relève du mouvement même. De plus, nous croyons que les stratégies sont générales et peuvent s'appliquer à d'autres luttes du mouvement féministe, selon les caractéristiques particulières, dont certaines mentionnées dans la présentation de la lutte en troisième chapitre.

regarder les revendications, s'exclame : « Méchant programme! » et finalement ne satisfait qu'une ou deux demandes. Résultat, très peu de gains concrets en 2000. En fait, la complexité et le nombre élevé des revendications diminueraient les chances d'obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements.

Selon une autre, un nombre plus petit de revendications aurait sûrement facilité l'organisation de la lutte : au lieu de 20 revendications mondiales, « ça aurait été plus facile avec 9 ou 10. » (Audrey). Le contenu des revendications est par ailleurs questionné; certaines priorités auraient dû être accordées permettant des revendications plus ciblées (Micheline). Pour une répondante, les revendications formaient un « *melting pot* » et plusieurs femmes ne se sentaient pas interpellées; elle donne l'exemple des femmes non syndiquées et des femmes âgées. En fait, la diversité des thèmes rendait difficile le travail de lobbying, puisque plusieurs ministères et organismes différents étaient concernés et devaient alors être rencontrés. De plus, cette répondante considère certaines revendications québécoises comme ayant une importance moindre, en comparaison avec d'autres problèmes ailleurs dans le monde : « Quand on regardait les revendications ailleurs dans le monde, au Québec, on se lamentait le ventre plein en *tabarnac*, je trouve! » (Micheline). Une réflexion s'impose pour établir des priorités selon les réalités mondiales : « On s'est comme perdues, dans des choses qui ne sont pas sans importance, mais qui ne sont pas graves! » (Micheline).

4.1.2. Un changement dans les principales sources de financement de la Marche

D'un point de vue stratégique, une répondante soulève l'importance de changer les sources principalement gouvernementales de financement de la lutte. Son explication est claire :

Mais, le fait qu'on ait demandé tellement d'argent au gouvernement pour financer notre marche, c'est comme si finalement on allait se plaindre à du monde qui nous avait déjà donné pas mal d'affaires. En tout cas! C'est comme si on allait mordre la main qui nous nourrit pendant un an! (Micheline)

Cette erreur stratégique en 2000 aurait nui aux résultats, l'argent servant à financer la lutte plutôt que l'accomplissement des demandes :

Finalement on a financé notre marche à même les fonds publics. Puis quand ça été le temps de faire des gains sur des choses significatives, bien, il n'y avait plus d'argent! (Micheline)

Les femmes devraient sans doute chercher du financement ailleurs qu'auprès des gouvernements parce qu'elles diminuent ainsi leur rapport de force lors de la lutte.

4.1.3. Une ouverture et une solidarité avec toutes les femmes

Les femmes parlent d'ouvrir le mouvement féministe à la diversité, de ne pas se limiter « aux femmes blanches privilégiées », « aux femmes pauvres ou victimes de violence¹ » et mettre davantage « nos énergies à aider nos sœurs » plus démunies (Micheline). Il importe de travailler constamment sur les questions « de faire confiance, de se respecter malgré nos différences culturelles » (Hélène).

Une répondante recommande d'approfondir la connaissance des femmes de toutes origines, souhait exprimé également par trois autres femmes. Le mouvement féministe doit continuer les pas déjà faits en cette direction :

De telle sorte qu'il faudrait que les femmes aillent plus au fond des choses, si elles sont vraiment pour l'égalité, l'équité, la paix, etc.. C'est sûr qu'il y a des efforts qui sont fait, mais ça reste encore assez superficiel, à mon avis. (Céline)

Bref, les femmes du mouvement féministe québécois doivent donner davantage la parole et le poids qui revient aux femmes de couleur, à l'intérieur de leurs groupes et en terme de reconnaissance historique.

4.1.4. La transmission du leadership collectif

Devant les résultats des rencontres avec le gouvernement québécois, les femmes interrogées croient qu'il aurait fallu revoir les stratégies et ainsi passer le flambeau aux nouvelles militantes qui avaient encore de l'énergie après le 17 octobre 2000². Ces dernières, conseillées et aidées par les leaders et féministes expérimentées, auraient pu « manifester cette colère de manière plus soutenue » (Audrey), colère surtout causée par

¹ Elle précise toutefois qu'il ne faut pas minimiser les injustices que ces dernières vivent.

² Jour de la dernière marche commune.

les réponses peu satisfaisantes du gouvernement provincial aux revendications de la Marche. La transmission de l'expérience et du leadership collectif semble essentielle pour la relance des actions lorsque les réponses des interlocuteurs ne sont pas satisfaisantes, comme ce fut le cas en 2000.

Dans le temps fort de la lutte le rythme est très exigeant, ce qui expliquerait en partie l'essoufflement qui a suivi dans les actions mobilisatrices : « En même temps, c'est impossible à maintenir le rythme que le mouvement avait durant ces deux années-là! c'est trop exigeant! » (Audrey). Mais le leadership est vu comme porté par plusieurs femmes, « les militantes », il est collectif. L'une précise qu'il ne s'agit pas de transposer la réalité de son groupe de femmes (où par exemple, toutes les décisions sont prises en consensus), puisqu'on parle ici « d'un projet de société », ce qui fait qu'on a besoin de leaders pour représenter le projet (Hélène). Mais le leadership doit s'exprimer d'une façon particulière, où l'on doit : « S'entourer, consulter, revenir toujours dans le terrain aussi » pour qu'il soit démocratique : « Faut se donner les conditions, je pense, faut se donner comme des règles pour qu'il fonctionne de façon très démocratique » (Hélène).

4.1.5. La création d'outils par l'intermédiaire de l'État

Une répondante soulève l'importance que le mouvement féministe développe davantage sa collaboration avec l'État afin de mettre en place les outils nécessaires à l'avancement des femmes dont l'analyse différenciée selon le sexe. Sans l'aide de l'État pour favoriser la création et l'implantation de ce genre de mesure vers l'égalité, le mouvement féministe « se prive d'outils », selon elle. Les groupes de femmes doivent ensuite vulgariser et utiliser les outils selon leurs intérêts : « Il faut avoir ces outils-là, mais en même temps, il faut faciliter les outils pour l'organisation à la base » (Audrey). Les mouvements sociaux doivent s'allier aux pouvoirs étatiques, afin de faire contre-poids aux « pouvoirs de la mondialisation ».

Le pouvoir de l'État, en partie, ils [les mouvements sociaux] les ont laissé aller ces pouvoirs-là les États occidentaux – au Sud on les a imposés – mais on a laissé aller ces pouvoirs [étatiques], moi je cherche à les récupérer (Audrey)

Cette idée suppose que l'État a le potentiel pour être un acteur important dans la construction de l'égalité entre hommes et femmes.

4.1.6. Le maintien de la mobilisation et une démythification du féminisme

Les femmes interrogées déplorent le « relâchement » de mobilisation après la Marche (Nathalie) et dans le mouvement féministe en général (Hélène). Elles ont remarqué un relâchement dans les actions mobilisatrices après la Conférence de Nairobi et les années 1975 (Céline). Relâchement qui se manifeste actuellement par le manque de projets collectifs rassembleurs dans le mouvement des femmes (Audrey, Micheline). Les événements mobilisateurs pour le mouvement féministe, comme l'Année internationale de la femme, ont

[...] donné effectivement un moment favorable, un moment privilégié, pour permettre aux femmes de lever les voiles contre les différentes discriminations qu'elles vivent, contre les violences qu'elles vivent, etc.. (Céline)

Plusieurs répondantes croient que le mouvement féministe ne propose pas de projets collectifs rassembleurs actuellement : « Moi je trouve qu'on est dans une impasse présentement. Présentement, des projets collectifs rassembleurs...il n'y en a pas présentement. » (Micheline). Le mouvement des femmes est « sclérosé », la pression que les féministes peuvent faire est « hypercorporatiste ». Pour cela, une répondante soulève l'importance pour le mouvement féministe d'ajuster son action vers un « travail continu et bien enligné », « moins éclaté » et résume ainsi :

[...] que le mouvement des femmes après quelques années un petit peu plus éclatées, retrouve un intérêt pour un fil conducteur puis se mobilise avec des buts très précis en tête-là et qu'il ne les lâche pas, je le souhaite. (Audrey)

Son souhait est que l'action collective soit un objectif transversal du mouvement féministe, objectif « présent à l'année longue ». En effet, le mouvement doit continuer à revendiquer du pouvoir pour les femmes, le respect de leurs droits : « Je pense que l'essentiel, c'est de maintenir la pression » (Céline).

Selon cette même répondante, une des causes du « relâchement » dans le mouvement est lié au fait que le « féminisme a été tellement décrié, montré du doigt » (Céline). D'autres abondent en ce sens : « Parce que ici [parlant de l'Amérique du Nord] ça a été tellement attaqué-là » (Hélène), « On a l'air tellement d'une gang de...de frustrées dans le fond! Et c'est plate à dire parce que ça encore c'est un cliché » (Micheline). Pour cela, deux d'entre elles parlent de l'importance, malgré les attaques, de s'affirmer en tant que féministes :

Là ça commence je pense effectivement, je suis d'accord, ça commence là, mais il faut continuer! Il faut continuer parce qu'il y a encore des gens qui me disent "oui, mais je ne suis pas féministe, malgré que bon...". (Hélène)

Pour les jeunes femmes, il leur faut reconnaître les gains du féminisme et les répercussions positives dans leur vie quotidienne :

Bon, alors ça, ignorant que si elles ont accédées aujourd'hui à un certain niveau d'éducation, aller à l'université, avoir accès à des postes, quand elles voient des femmes qui sont dans la politique, c'est grâce à ce travail du mouvement féministe qui a commencé depuis longtemps! (Céline)

L'idée est donc de se mobiliser dans des stratégies collectives et de travailler à mieux faire connaître les revendications féministes, notamment auprès des jeunes femmes.

4.1.7. Un changement de cibles de la stratégie de lobbying et diversification des moyens d'action

En fait, la stratégie de lobbying recueille plusieurs critiques et les femmes proposent des alternatives. Une répondante suggère de changer de cibles : « Moi je pense que j'irais plus, plutôt que de s'adresser aux gouvernements [il faut] s'adresser au monde aussi, s'adresser aux individuEs ». Les moyens doivent permettre d'aller directement les toucher dans leur quotidien, « dans des choses qu'on peut faire, je pense, comme dans la vie de tous les jours, qui font des différences » (Micheline). Selon cette militante, il faut réviser les moyens d'action dans le mouvement : elle donne l'exemple de la consommation responsable et de la stratégie d'Amnistie Internationale¹. Mais ce sont tous les moyens mis en commun qui donneraient des résultats : « C'est tous les moyens mis ensemble qui fait qu'on peut gagner » (Nathalie).

De plus, il s'agissait d'une première lutte de dimension mondiale pour le mouvement féministe québécois. Les militantes expérimentaient également pour la première fois ce genre de rencontres avec les institutions internationales (FMI, BM et ONU) : « Avec eux, ce n'étaient pas des négociations, c'est vraiment une rencontre. Ça c'est la première fois effectivement » (Hélène). Mais les résultats auraient en effet amené les femmes à se

¹ Cette question est davantage développée dans la partie 4.3.2. sur la conscientisation personnelle et collective puisque les stratégies et moyens d'action qu'elle propose nécessitent selon elle une prise de conscience.

repositionner stratégiquement face aux instances économiques mondiales en 2005. Une de nos répondantes mentionne : « Et, ce qui nous a mené à dire que dans le plan d'action cette année 2005, la Charte [...] on ne faisait pas aucune activité autour de ces structures-là puisqu'on les dénonce! » (Hélène). Les femmes souhaitent interpeller, mais d'une autre façon, les instances mondiales puisqu'elles sont toujours en désaccord avec l'idéologie patriarcale et néolibérale que ces instances possèdent.

4.2. Alliance du mouvement féministe avec les autres mouvements sociaux et les hommes

Le mouvement féministe doit continuer de créer des alliances avec d'autres mouvements sociaux; il doit s'impliquer dans les luttes sociales et « soutenir les groupes qui ont une vision de changement social » (Audrey). Certaines femmes interrogées parlent de s'allier aux hommes qui partagent les valeurs de la Marche, puisque : « [...] quand on est rejoint par ces valeurs-là...[il faut] permettre à tout le monde d'y participer, de s'exprimer également » (Nathalie). Une telle alliance développe la solidarité entre les femmes et les hommes, et éventuellement, augmente la mobilisation lors des luttes féministes. Il s'agit de sensibiliser et d'impliquer tout le monde dans les efforts pour améliorer la société :

[...] la société, c'est les hommes et les femmes; qu'est-ce qu'on fait pour l'améliorer? Bien, faut mettre tout le monde dans cette bataille-là. Faut pas exclure, faut pas exclure les hommes pour autant, au contraire. (Nathalie)

Une autre répondante précise pourquoi le mouvement féministe ne doit pas rester fermé sur lui-même :

Moi je pense que tant qu'on va dire : "On reste entre nous, et ce sont nos luttes, ce sont nos luttes". Bien non! Ce ne sont plus nos luttes, ce sont les luttes de tout le monde parce que l'espèce s'en va à sa perte! (Micheline)

Dans cette visée, le mouvement féministe doit revoir ses stratégies en fonction de mobiliser tout le monde, parce que les problèmes touchent la planète entière : « [...] c'est l'espèce qui est en danger! Ce n'est pas juste les femmes! » (Micheline). Les stratégies collectives mixtes deviennent une question de survie. Cette répondante mentionne le problème du néolibéralisme et des enjeux environnementaux pour souligner que le mouvement des femmes ne met pas l'accent « sur les bonnes affaires », limite son analyse et son action autour de certains groupes de femmes selon des problématiques

précises et que cela fait en sorte qu' »°il n'y en a pas de mouvement rassembleur »
présentement. Les féministes doivent trouver des stratégies collectives :

Ça fait que ce serait le temps qu'on allume et qu'on passe peut-être, si on veut développer des stratégies collectives, des mouvements rassembleurs collectifs, qui vont rassembler beaucoup de monde et qui vont se faire à l'échelle de la planète [...].
(Micheline)

L'idée est donc de développer une solidarité et une conscience mondiales afin d'agir de façon concertée autour des enjeux qui menacent les deux sexes voire d'autres formes de vie.

4.3. Importance de développer la conscience

Les femmes interrogées soulignent l'importance de la prise de conscience des individuEs envers les problèmes sociaux. Les stratégies collectives mixtes doivent permettre aux gens de développer leur conscience critique. Elles parlent d'approfondir la conscientisation politique des femmes, processus qui passe d'abord par la confiance en soi et envers les autres femmes. Certaines associent la conscientisation politique des femmes à la question de créer une alternative politique féministe et progressiste.

4.3.1. Confiance en soi et envers les autres femmes

D'abord, le pouvoir des femmes commence par la confiance en soi et doit s'étendre aux autres femmes : « On commence par se faire confiance [...] mais aussi faut que je fasse confiance à d'autres femmes. Ça c'est important. » (Hélène). Il importe d'avoir confiance en soi, de faire confiance aux femmes et de les épauler lorsqu'elles désirent investir les instances de pouvoir politique par exemple. Ces propos sont endossés par une autre répondante qui suggère aux femmes de travailler leur confiance en elles et d'investir la sphère politique. Mais elle ajoute que ce manque de confiance peut venir d'un manque de support provenant du milieu de la politique et des hommes.

4.3.2. Conscientisation personnelle et collective

De plus, une répondante applaudit la stratégie de « la présence et l'agir local » et croit qu'il faut conscientiser les gens autour de soi, dans son milieu de vie et de travail, en premier

lieu. Elle croit que « si tout le monde consommait de façon éthique », la conscience sociale s'élèverait :

Ça je pense que c'est plus porteur de résultats, parce que là les gens sont vraiment conscientisés et c'est pas... comment dire... et c'est tout le monde qui peut faire une différence aussi. (Micheline)

Les gestes sont individuels, mais les répercussions sont globales : « Ça se fait dans ton quotidien de façon individuelle, mais ça a des répercussions globales. » Les marches et manifestations demandent beaucoup de temps et d'énergies. Selon elle, il faut davantage miser sur les actions simples et directes qui changent la vie des personnes au quotidien :

Alors que dans la consommation, dans des choses qu'on peut faire, je pense, comme dans la vie de tous les jours qui font des différences, bien là, je pense qu'il y a peut-être plus, c'est peut-être plus là, la...[avec l'accent anglais] *solution*. (Micheline)

Comme *solution* qui change la vie des personnes, elle donne l'exemple d'Amnistie Internationale, qui réussit à faire libérer des personnes emprisonnées ou maltraitées. Amnistie fonctionne par la pression, en faisant des gestes simples qui se répercutent à grande échelle : la « petite chaîne, et un moment donné, ça commence à être gênant parce que là... il y a beaucoup de monde qui savent que telle personne est maltraitée! » (Micheline). Les milliers de gestes individuels s'additionnent, créent une pression et celle-ci peut faire que les dirigeants cèdent.

4.3.3. Création d'une alternative politique féministe

Quelques répondantes parlent d'augmenter la conscience politique du mouvement des femmes. Selon elles, des pas sont faits vers la « conscientisation politique », mais le mouvement des femmes doit continuer à avancer sur la question :

Je pense seulement qu'aux prochaines élections, au niveau provincial, la question va se poser au niveau politique, comment on se bat. Bien sûr, c'est pas le mouvement des femmes qui va dire : « J'appuie tel parti ». Mais c'est quoi que nous voulons comme société, préciser, etc.. Faut travailler aussi à ce niveau-là. (Hélène)

Il s'agit de politiser le discours et l'analyse féministes dans le but d'augmenter le pouvoir et rapport de force.

Par ailleurs, certaines femmes interrogées proposent de cheminer vers la création d'une alternative politique féministe. En effet, une répondante croit que l'élection de féministes progressistes aiderait à transformer la société, la rendre plus démocratique et ouverte. Selon elle, les femmes élues seraient plus réceptives aux mouvements sociaux :

Parce que si mettons il y a des gens élus qui vont pouvoir répondre, comme être réceptives aux affaires qui vont venir des mouvements sociaux, me semble que, ça ne peut qu'aider. (Audrey)

Par contre, selon une autre répondante, il n'est pas souhaitable de cibler des femmes et de les parachuter seules dans le milieu politique :

[...] faut pas laisser personne aller toute seule. Moi je ne crois pas et ça, je suis complètement en désaccord avec l'approche que certains groupes de femmes ont maintenant qui travaillent surtout sur la place des femmes en politique : ciblent des femmes et les envoient là. (Hélène)

Elle croit plutôt qu'une femme peut être leader, mais qu'elle doit avoir une équipe qui la soutienne et qu'elle consulte régulièrement pour aider son cheminement et sa prise de décisions dans le sens d'un projet de société.

Cet aspect de la prise de conscience rejoint la prochaine section sur les stratégies à développer pour augmenter le pouvoir des femmes dans la société. De plus, la question du pouvoir décisionnel collectif des femmes, concept central de notre recherche, ouvre la voie au prochain chapitre qui porte sur les questions des rapports au pouvoir lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Enfin, la dernière partie sur l'interprétation des résultats permet d'illustrer les liens effectués entre la vision du pouvoir des femmes, leurs souhaits quant aux rapports à développer et les buts avoués de leurs actions comme la MMF.

5. STRATÉGIES À DÉVELOPPER DANS LA SOCIÉTÉ, EN LIEN AVEC LE POUVOIR DES FEMMES

Les répondantes suggèrent différents moyens pour augmenter le pouvoir des femmes dans la société, en améliorant l'accès des femmes dans les instances décisionnelles de la sphère politique, économique et éducative et en s'investissant dans les autres mouvements sociaux. Elles croient que des changements dans le système électoral, par la

parité et le soutien des femmes en politique, pourraient permettre de donner plus de pouvoir collectif aux femmes.

5.1. Meilleur accès des femmes aux diverses instances décisionnelles

L'analyse des stratégies et des gains de la MMF amène toutes les femmes rencontrées vers un constat de l'insuffisance du nombre de femmes dans les instances décisionnelles.

5.1.1 Investir la sphère politique à tous les paliers

Une répondante dit souhaiter qu'il y ait plus de femmes ministres, mais suggère toutefois de commencer par investir les sphères locales de pouvoir. Elle amène l'idée de commencer dans notre milieu, près de chez soi : « [...] et je pense que ça commence aussi dans notre milieu; c'est pas tant d'accéder nécessairement à la Chambre des communes ». Le milieu de la politique municipale ne compte pas beaucoup de femmes, ce qui doit changer :

Mais, y reste que localement, on peut se poser la question; juste à aller, à voir dans notre propre Cour municipale, bien écoutez, il y en a peu! On pourrait peut-être commencer à revendiquer ce droit aussi. (Nathalie)

Selon cette dernière, investir le pouvoir local serait un bon début « pour se donner une base ». Une autre stratégie évoquée serait celle de travailler à la création d'un « Parti politique féministe de gauche », voie dans laquelle une répondante dit clairement s'être engagée. Cette militante croit qu'avec une plus grande présence de féministes en politique électorale, la société serait davantage à l'écoute des mouvement sociaux, ce qui bénéficierait aux femmes entre autres (Audrey). Bref, il est important pour les femmes « d'aller de l'avant, de prendre la parole pour pouvoir prendre le pouvoir. » (Hélène). La prise de parole (voix collective) des femmes pourrait les aider à prendre du pouvoir collectivement et voir ainsi la société se transformer.

5.1.2 Travailler pour un meilleur accès à l'éducation supérieure

Ensuite, un aspect mentionné est l'accès des femmes à l'éducation de haut niveau leur permettant d'accéder à des emplois avec de bons revenus :

L'accès à l'éducation. Pas seulement l'éducation primaire et juste ce qui permet de lire et d'écrire, mais l'éducation qui permet d'accéder à des postes assurant des revenus substantiels aux femmes. (Céline)

L'idée de cette répondante est que l'accès des femmes à la sphère politique et à l'éducation supérieure devrait leur permettre de meilleurs revenus et faciliter leur accès aux instances décisionnelles économiques.

5.1.3 Investir les instances économiques mondiales

En effet, l'accès à la politique, à l'éducation et autres instances décisionnelles fait partie d'un « droit politique » des femmes d'occuper des postes de décisions. Par la suite, la présence plus importante de femmes dans les instances économiques pourrait permettre de débloquent des fonds pour l'avancement des femmes : « Moi je pense que c'est la présence de plus en plus de femmes dans ces instances-là [parlant des instances qui détiennent les fonds économiques mondiaux] qui peut débloquent. » (Céline). L'augmentation du pouvoir décisionnel collectif des femmes passe par l'éducation supérieure et l'autonomie financière.

5.2. Changements dans les structures politiques actuelles

Les répondantes envisagent certains changements aux structures politiques dans le but d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes. Promouvoir la parité entre hommes et femmes et augmenter le soutien aux femmes en politique sont deux stratégies mentionnées. Les femmes interrogées soulignent également l'importance du pouvoir citoyen et des mouvements sociaux.

5.2.1. Promouvoir la parité entre les hommes et les femmes et améliorer le soutien aux femmes

Deux femmes mentionnent le processus de parité comme suggestion pour augmenter la présence et le pouvoir des femmes dans la société : « Oui, par la parité, si on y arrive! Parce qu'il faut pousser » (Céline). Cette autre répondante, parlant des structures municipales de pouvoir et de l'accès des femmes à celles-ci, mentionne :

Oui, c'est ouvert, mais encore là, peut-être qu'il y aurait lieu que chaque gouvernement [...] peut-être mette un barème : bien écoutez, on veut 50% de femmes et 50% d'hommes conseillers. Alors ça pourrait être une stratégie qui serait prise. (Nathalie)

Par contre, elle exprime son malaise par rapport à l'idée d'augmenter le pouvoir des femmes, si cela se fait au détriment des hommes, ou de la démocratie. Elle insiste sur l'importance que le processus soit démocratique, là où elle a des doutes et s'en remet aux femmes :

Encore là c'est aussi démocratique, faut voir là. Que ce soient tous les hommes, c'est pas non plus la faute des hommes. Parce que c'est ouvert à tout le monde! Alors, je ne sais pas, peut-être c'est aux femmes à prendre plus de pouvoir? (Nathalie)

Cette répondante donne son accord à l'analyse féministe qui dénonce le système patriarcal et ses effets limitatifs sur l'accès au pouvoir des femmes, mais précise : « Aujourd'hui, moi je me dis : "Le pouvoir, oui, faut leur donner! mais 'également' [sic] à tous les hommes!" » (Nathalie). Il importe pour cela de donner plus de support aux femmes pour les amener vers ce milieu : « Peut-être qu'il y a encore un manque de support aussi venant du milieu [politique] » (Nathalie). En résumé, les hommes et les femmes doivent supporter davantage les femmes qui se « lancent » en politique (Nathalie, Hélène).

5.2.2. Augmenter le pouvoir citoyen et renforcer les mouvements sociaux

Finalement, deux femmes interrogées mentionnent l'importance de donner plus de pouvoir à tout le monde, pas seulement aux femmes. Parlant du niveau de pouvoir des femmes, cette dernière s'exclame : « Bien non! Il n'est pas satisfaisant! Mais je te dirais qu'il n'est pas satisfaisant pour l'ensemble des citoyens! » (Micheline). Ces répondantes se disent conscientes des inégalités entre hommes et femmes, mais croient que les problèmes sociaux actuels demandent d'augmenter le pouvoir de touTEs. Les citoyenNEs sont en déficit de pouvoir décisionnel : « Mais à travers ça, est-ce que là, côté politique, c'est où on devrait peut-être avoir plus de gens du peuple qui prennent les décisions » (Nathalie). Le système politique est beaucoup critiqué et il semble que son amélioration pourrait contribuer à distribuer le pouvoir de manière plus équitable, plus juste. L'une donne l'exemple d'un député qui, suite à une question importante en Chambre des communes, consulterait ses électeurs et voterait selon cette consultation, ce qui impliquerait davantage une prise de conscience citoyenne : « [...] les gens seraient obligés de se

prononcer sur des questions importantes et ça...faudrait qu'ils se les posent les questions! » (Micheline).

Une manière d'augmenter le pouvoir des femmes se trouverait dans l'action auprès des mouvements sociaux. Pour cela, le peuple doit croire en son pouvoir et doit prendre « les moyens pour revendiquer, ce qu'il veut! » et participer aux luttes sociales : « on doit participer, et on doit affirmer aussi, dans le pacifisme » (Nathalie). Une autre mentionne : « Puis pour accroître le pouvoir des femmes pour moi, c'est de soutenir les groupes qui ont une vision de changement social. » (Audrey). Cette dernière parle des féministes et progressistes qui doivent « surveiller » les partis présents, ne pas les laisser gouverner seuls et de façon anti-démocratique. Cette idée d'agir à travers les mouvements sociaux rejoint également les propos de d'autres répondantes qui croient que les femmes peuvent acquérir du pouvoir en s'organisant et en se regroupant pour se donner davantage de poids. Le regroupement selon des valeurs et intérêts communs donne du pouvoir collectif aux mouvements sociaux et aux femmes.

6. CONCLUSION DU CHAPITRE 4

L'organisation de la Marche mondiale de l'an 2000 a permis aux femmes d'expérimenter des stratégies dont les objectifs étaient d'informer et d'éduquer les mouvements sociaux et le public aux revendications féministes et progressistes, de les mobiliser et de susciter leur participation libre à cette lutte et aux valeurs qu'elle défend. Un des buts avoués était de faire pression sur les dirigeants politiques et économiques et ainsi d'obtenir des gains concrets pour les femmes. Les répondantes analysent ces stratégies en fonction des gains directs et indirects et concluent, d'une part, au succès sur le plan organisationnel et éducatif de leur Marche, et d'autre part, au constat d'un déficit démocratique dans nos systèmes politiques et économiques. Ces derniers opèrent dans une logique autre que celle proposée par les femmes. Certaines critiques sont par ailleurs adressées aux stratégies expérimentées lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, mais aussi dans le mouvement féministe en général. Elles proposent diverses stratégies à développer dans les mouvements sociaux, dont le mouvement féministe québécois, et auprès des instances décisionnelles politiques et économiques afin d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

CHAPITRE 5 : LES RAPPORTS AU POUVOIR

Ce chapitre traite des rapports au pouvoir vécus par les femmes interrogées, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, mais aussi de façon générale. En effet, selon notre analyse et notre interprétation des propos des femmes et de la littérature, les « rapports au pouvoir » semblent se vivre partout, dans la vie privée comme dans la vie publique. Des rapports plus inégaux se manifestent davantage en relation avec les hommes dans la sphère privée et publique, mais peuvent également se présenter avec certaines femmes dans leurs activités militantes et ailleurs. Cette partie élabore sur le sens que les répondantes donnent au pouvoir décisionnel collectif, sur son exercice dominant de notre société et sur les principaux détenteurs de ce type de pouvoir selon elles. Leurs propos nous renseignent également sur certaines caractéristiques qu'elles souhaitent retrouver dans l'exercice du pouvoir. Elles se positionnent face à cet exercice du pouvoir dominant et proposent plutôt la pratique d'un pouvoir plus partagé et démocratique, tel qu'elles souhaitent le vivre à travers les mouvements sociaux et à l'intérieur du mouvement féministe par exemple. La Marche mondiale des femmes semble avoir été une occasion privilégiée pour vivre des rapports au pouvoir partagé et un leadership démocratique, donc un exercice du pouvoir davantage conforme à leurs idéaux. Enfin, cette section évoque quelques obstacles mentionnés par les répondantes, qui limitent les gains et l'accès des femmes aux sphères de pouvoir décisionnel. Leurs propos permettent de faire des liens avec les stratégies évoquées pour augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

1. VISIONS SUBJECTIVES DE L'EXERCICE DU POUVOIR

Les répondantes définissent le pouvoir par son exercice, différent d'une personne à l'autre. Il est difficile de définir clairement le concept et de le quantifier (Micheline). Lorsque nous posons la question à savoir comment elles définissent le pouvoir, quelques femmes répondent en faisant la distinction entre le pouvoir détenu individuellement et le pouvoir détenu collectivement par un groupe social, qui permet à ce groupe de prendre part aux choix de société. Les autres femmes répondent spontanément en définissant le pouvoir tel que détenu collectivement par les hommes ou les femmes et son exercice dans la sphère privée et surtout publique. Dans la sphère publique, les femmes mentionnent deux grandes dimensions où s'exerce le pouvoir, soit dans les instances décisionnelles

(politiques, économiques et culturelles) et dans les organisations ou mouvements sociaux qui gravitent autour de ces instances, lesquels sont plus ou moins impliqués dans les décisions, selon les circonstances. De façon générale, le concept de pouvoir décisionnel peut se définir comme « le pouvoir de décider et de choisir » pour la personne et pour la société, par exemple concernant les législations faites dans son pays (Micheline). Les répondantes parlent peu de l'exercice du pouvoir dans la sphère privée, quelques-unes mentionnent cependant le patriarcat, comme principal obstacle qui limite le pouvoir décisionnel des femmes. Leurs propos nous renseignent également sur le fait qu'elles vivent leurs rapports au pouvoir en fonction du genre, de la culture (« race »), de la provenance (Nord ou Sud) et des moyens économiques détenus par le groupe représenté (femmes ou hommes, pauvres ou riches). Elles analysent le pouvoir dans sa perspective globale et internationale. Le pouvoir décisionnel collectif s'exerce dans différents univers (politique, économique, culturel, social) et à travers diverses instances, organisations ou mouvements qui « incarnent » ce pouvoir.

1.1. Pouvoir décisionnel personnel

Nous utilisons le concept de « pouvoir décisionnel personnel » pour définir le pouvoir détenu individuellement¹. Pour tenter de définir le pouvoir personnel, les répondantes se réfèrent à la question d'avoir confiance en soi, de prendre la parole, de s'exprimer, de participer à la défense de ses droits et d'avoir du leadership dans une organisation. Notre pouvoir personnel aide à développer notre pouvoir collectif et inversement la conscience de notre force collective apporterait du pouvoir personnel.

1.2. Pouvoir décisionnel collectif

Les femmes interrogées distinguent deux types de pouvoir décisionnel détenu collectivement, soit celui qui se reflète principalement dans les choix de société et celui qu'elles proposent pour définir la société de façon plus démocratique et inclusive. Elles mentionnent certaines caractéristiques particulières et les principales personnes qui détiennent ce type de pouvoir. Le pouvoir décisionnel collectif qui domine actuellement

¹ Même si ce type de pouvoir n'était pas l'objet de notre recherche, nous croyons qu'une brève définition selon nos répondantes permet de mieux situer l'autre type de pouvoir qui nous intéresse ici, soit le pouvoir décisionnel collectif.

dans la gestion des États et des instances décisionnelles internationales est en majorité détenu par les hommes. Les répondantes souhaitent développer un pouvoir collectif, d'une part, grâce à des changements dans l'exercice du pouvoir dominant, et d'autre part, grâce à une organisation sociale solide et une solidarité toujours plus grande dans les mouvements sociaux.

1.2.1. Principaux détenteurs du pouvoir décisionnel : une minorité d'hommes

Toutes les répondantes mentionnent que le niveau de pouvoir décisionnel collectif des femmes est insuffisant. Le pouvoir semble concentré dans les mains d'une minorité dirigeante, qui est masculine. En effet, dans la majorité des cas où les répondantes parlent de détenir un pouvoir dans la société, elles s'expriment en termes masculins : « hommes », « mari », « chef », « président », « premier ministre », « politiciens », « directeur de cabinet », « les gouvernants qui sont essentiellement des hommes ». De plus, elles considèrent que la proportion des femmes dans les sphères de pouvoir politique est limitée :

Même dans les pays développés la plupart des gouvernements, la plupart des ministres, les femmes ne constituent encore – dans les gouvernements aussi avancés que la France et tout ça – qu'une minorité de femmes. (Céline)

Cette tendance semble s'étendre à d'autres instances décisionnelles :

Que ce soit dans les entreprises, que ce soit dans les groupes qui ont une influence majeure dans la société, que ce soit au gouvernement, ça c'est juste au Québec mettons, et c'est pire ailleurs, tu regardes et la proportion de femmes là-dedans est extrêmement limitée. (Audrey)

Les décisions qui affectent les conditions de vie de plusieurs seraient majoritairement prises par des hommes, généralement avancés en âge : « Ce sont tous des vieux maudits qui nous dirigent en plus! » (Micheline).

Même chez les femmes qui sont impliquées dans la sphère politique, certaines répondantes semblent douter du véritable pouvoir de ces « femmes au pouvoir ». Elles se réfèrent aux élues rencontrées durant la MMF. Par exemple, le pouvoir d'influence des féministes à l'intérieur du Parti Québécois, qui « poussaient des choses » (Hélène) et

tentaient de faire avancer les dossiers des revendications, mais ne semblaient pas prendre les décisions finales. Parlant de la ministre à la Condition féminine et de son rôle de coordination pour les dossiers de la Marche, une répondante doute de sa capacité d'aller au front et affirme : « Mais ce n'était vraiment pas une femme qui était très puissante à l'intérieur du conseil des ministres » (Audrey). Elle ajoute que les gouvernements placent rarement des « femmes fortes » à la condition féminine.

De plus, les abus de pouvoir se vivent également entre femmes (Céline, Micheline). Le potentiel d'abuser de notre pouvoir au détriment des autres, serait propre à la nature humaine et non seulement au genre (Micheline). Tout comme les hommes dans le milieu politique, les femmes peuvent exercer le pouvoir avec « les forces, les faiblesses, les erreurs, même la malhonnêteté » dont elles ne sont pas à l'abri (Audrey).

1.2.2. Pouvoir décisionnel collectif dominant

De façon générale, les femmes interrogées voient d'un oeil négatif le pouvoir structurant la société de nos jours. Les rapports sociaux, teintés par le néolibéralisme (Micheline, Hélène) et le patriarcat (Céline, Audrey, Micheline, Hélène) forment selon elles un monde violent, injuste entre les différentes cultures du monde et où la distribution du pouvoir est inégale entre hommes et femmes. En effet, certains phénomènes sont mentionnés comme présentant un potentiel d'abus ou de domination, c'est-à-dire qu'ils peuvent influencer la vie des personnes, sans que ces dernières soient consultées sur les décisions qui les touchent, directement ou indirectement. Selon les femmes interrogées, le colonialisme et le néo-colonialisme, la mondialisation économique et les intégrismes¹ ont affecté et affectent toujours la vie des hommes et des femmes, partout sur la planète.

Ce type d'exercice dominant du pouvoir a un lien avec le concept de vérité : « Parce que il y a une affaire aussi, ça c'est en lien avec le pouvoir, faut jamais penser qu'on a la vérité. » (Hélène). Penser détenir « la » vérité et l'imposer comme seule vérité possible constitue une manière dominante d'exercer le pouvoir. Actuellement, les rapports sociaux

¹ Deux femmes (Céline, Hélène) parlent explicitement de l'Église catholique et des religions qui, sous une forme intégriste, sont des oppresseurs pour les femmes.

sont orientés de façon à contrôler et à imposer une vérité, celle derrière la logique patriarcale et néolibérale des dirigeants.

Une répondante l'explique par l'exemple des rapports de race et de genre :

Et les rapports sociaux de sexe, c'est la même chose que les rapports de race dans le fond; c'est basé sur les mêmes mensonges mais qui sont présentés comme des vérités! (Micheline)

Le pouvoir dominant construit ses propres bases et ces dernières s'imposent alors comme des vérités naturelles. La vérité est donc un concept détenant un potentiel de pouvoir que les femmes interrogées remettent en question. Elles mentionnent l'importance de respecter d'autres vérités et de développer des actions qui visent la création d'alternatives à une vérité unique non négociable (Hélène, Micheline).

1.2.3. Positions des femmes face au pouvoir dominant

D'abord, les mots utilisés par les répondantes pour exprimer leur souhait face au pouvoir dominant révèlent une position active de prise de pouvoir : « prendre la parole », « occuper l'espace », « être écoutées », « être entendues », « participer ». Toutes les femmes interrogées revendiquent plus de pouvoir collectif pour les femmes : « On a le droit d'occuper autant d'espace » (Audrey). Elle doivent acquérir plus de pouvoir économique, politique et culturel (Céline), surtout dans le contexte social et économique actuel. Par contre, les femmes interrogées veulent changer la façon dont il est majoritairement exercé actuellement : « [...] mais c'est pas juste d'avoir ce pouvoir-là, c'est aussi de le transformer » (Audrey). Les femmes qui s'investissent dans les instances décisionnelles et en politique doivent être animées de valeurs féministes et progressistes : « Moi une femme pour une femme, ça m'intéresse pas! Faut qu'elle défende un changement de société; c'est ça que nous voulons » (Hélène). Il semble donc y avoir différentes façons d'exercer le pouvoir. Selon cette répondante, notre expérience de vie influence notre réflexion et exercice du pouvoir : « [...] mais je pense que notre expérience de vie a un impact sur la manière dont on organise des choses » (Audrey). Elle soutient ainsi que les femmes pensent et agissent différemment des hommes en politique. Bref, les répondantes croient que les femmes doivent vivre le pouvoir concrètement, mais en se donnant des règles pour l'exercer. La prise de conscience de nos propres rapports au

pouvoir et la volonté de les rendre démocratiques et justes seraient deux pré-requis pour ne pas exercer le pouvoir d'une façon négative, au détriment des autres.

Par ailleurs, une prise du pouvoir des femmes dans la sphère politique doit avoir lieu, mais d'une façon démocratique :

Moi je pense littéralement à "prendre le pouvoir". Pas dans le sens de l'arracher là, mais dans le sens de participer à ce processus-là [parti politique électoral] puis éventuellement de prendre le pouvoir. (Audrey)

Cette prise de pouvoir collectif des femmes ne doit pas se faire sans la démocratie. L'une dit clairement qu'elle ne souhaite pas enlever du pouvoir à l'un pour en donner à l'autre :

Bien encore là, moi je, ne suis pas à l'aise avec ce terme-là "donner du pouvoir", c'est comme si on donnait du pouvoir, on enlevait du pouvoir aux hommes aussi. Pour moi, l'humain, c'est l'humain. (Nathalie)

Les processus d'accès aux sphères décisionnelles doivent être démocratiques (Nathalie). Il faut donc trouver des moyens pour augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes, sans pour autant aller à l'encontre de la démocratie et des principes féministes défendus.

1.2.4. Pouvoir en émergence¹, le pouvoir partagé de l'organisation collective

Une façon pour les femmes de vivre le pouvoir se trouve à travers leurs organisations. Ce pouvoir peut se définir comme un pouvoir décisionnel collectif généré par l'organisation des femmes entre elles, la mise en commun de leurs forces. Ce pouvoir est détenu collectivement par les femmes, en tant que groupe social et partageant un vécu commun. Parlant de l'organisation des femmes, une répondante mentionne que la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est « la manifestation quand même de tout un pouvoir, de toute une capacité! » (Céline). Cette organisation semble être, d'une part, une condition essentielle pour prendre du pouvoir décisionnel, et d'autre part, la manifestation de cette capacité collective des femmes: « Donc le pouvoir des femmes ne s'acquière que par...grâce à leur organisation » (Céline). Cette autre répondante abonde dans le même sens; le pouvoir (elle parle aussi des « fruits », de « la confiance », de « la force ») des

¹ Un pouvoir qui semble être encore méconnu et qui se développe par l'organisation des femmes entre elles et l'action collective (mouvements sociaux).

femmes se développe grâce à la mise en commun entre elles et entre leurs groupes. Elle ajoute plus loin : « Et aussi, je pense qu'il faut le dire, c'est le pouvoir, oui parce que c'est le pouvoir de se connaître et [de] connaître nos différences. » (Hélène).

De plus, lorsqu'il s'agit du pouvoir à l'intérieur du mouvement des femmes, les répondantes parlent davantage en termes de « leadership » (Hélène, Audrey, Céline, Nathalie). Elles attribuent généralement un sens péjoratif au concept de « rapport de pouvoir », par exemple en parlant de la reproduction des « rapports de pouvoir » que les féministes dénoncent (Céline, Micheline). Par ailleurs, l'exercice du pouvoir sous forme de leadership permet de défendre les droits collectivement. Il peut être exercé d'une manière positive, c'est-à-dire inclusive et démocratique, ou sous une forme négative, qu'une qualifie d'« autoritaire » (Hélène). Dans leurs organisations, les femmes exigent un leadership collectif et démocratique, comme elles l'ont expérimenté lors de la MMF¹.

En effet, leurs témoignages soulèvent ce souci de partager le pouvoir, de se sentir sur un pied d'égalité entre elles : « Parce que, dans les mouvements des femmes, il y a toujours, ou il y a souvent cet espèce d'effort d'avoir des liens horizontaux » (Audrey). Les différences entre elles n'empêchent pas l'unité, cette répondante parle des féministes aux orientations politiques ou économiques différentes dans le mouvement : « Je suis très fière qu'elles soient là, parce que ça veut dire qu'on est un mouvement qui laisse la place à tout le monde. » (Hélène). Leurs différentes « cultures » sont des occasions pour travailler à respecter l'intégrité de chacune et à parvenir à un terrain d'entente.

Certaines répondantes croient que les femmes exerceraient le pouvoir de façon différente des hommes : « Parce que je suis sûre que si nous prenons le pouvoir, il sera exercé de façon différente. C'est sûr. » (Hélène). Les femmes expérimenteraient collectivement un exercice du pouvoir décisionnel plus partagé et convivial :

[...] et je pense que de – non seulement apporter à la politique une réflexion différente – je pense qu'on amène une façon différente de faire de la politique, qui soit, un petit peu plus inclusive, conviviale, mais qui soit pas pour autant moins puissante.
(Audrey)

¹ Ce point sera développé dans la partie sur les « Rapports des femmes au pouvoir : illustration à l'aide de la MMF ».

Le mouvements sociaux auraient le potentiel d'exercer le pouvoir d'une façon différente de celle proposée par les dirigeants. Le pouvoir est finalement entre les mains du peuple dans un système électoral démocratique :

Bien le pouvoir, je pense que, ça vient du peuple! Ok, parce que tous ces politiciens sont élus par le peuple! [...] Et le pouvoir, c'est de comprendre que, c'est pas eux qui l'ont, c'est nous qui l'avons! (Nathalie)

La solidarité donne un espoir de changement : « [...] si on est solidaire, bien oui on peut gagner des choses » (Nathalie).

En fait, toutes les répondantes parlent de l'importance de partager le pouvoir entre elles, entre hommes et femmes dans les mouvements sociaux mixtes ainsi qu'à travers les instances décisionnelles de la société. Mais pour cela, elles considèrent que le pouvoir décisionnel dominant doit être transformé et que de nouvelles façons d'exercer le pouvoir doivent être expérimentées, ce qu'elles souhaitent et proposent à travers leurs actions collectives. Avant d'illustrer leurs rapports au pouvoir dans le mouvement féministe et à travers les luttes, spécifiquement la MMF, la partie suivante fait ressortir quelques obstacles limitant le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

2. OBSTACLES AU POUVOIR DÉCISIONNEL COLLECTIF DES FEMMES

Certains aspects sont mentionnés par les femmes interrogées en tant qu'obstacles au pouvoir décisionnel collectif des femmes. Ces obstacles sont personnels ou collectifs, organisationnels et structurels. Certains obstacles sont clairement identifiés comme expliquant, du moins en partie, leurs choix stratégiques et les résultats de ces choix qu'elles illustrent avec l'aide de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

2.1. Obstacles personnels

Les obstacles personnels identifiés font référence plus spécifiquement à l'identité de femme. Ils demandent une prise de pouvoir personnelle et collective pour parvenir à les surmonter.

2.1.1. Manque de confiance ou d'affirmation

Le manque de confiance en soi des femmes constitue un obstacle à leur prise collective de pouvoir (Hélène, Nathalie). Les femmes doivent prendre confiance en elles et investir la sphère politique : « Personnellement, plus de confiance en soi, plus d'estime et de dire : « Bien regarde, moi je suis aussi capable qu'un homme de me présenter conseillère, par exemple! » (Nathalie). Les décideurs ont l'esprit tranquille avec les femmes et peuvent compter sur le fait que les femmes se rangent rapidement, ne se fâchent pas : « Je le sais pas, parce que nous autres, c'est comme on est *cool* les filles, puis on demande tout, puis [on dit] "s'il vous plaît". » (Micheline). Un manque de confiance peut se retrouver également chez les hommes, ce qui limite le pouvoir collectif des mouvement sociaux, « du peuple », et ce, dans la défense des droits et l'amélioration de la société (Nathalie).

2.1.2. Difficultés des femmes à exprimer leur colère

Les femmes auraient de la difficulté à canaliser leur colère : « On n'est même pas capable de casser une vitre quand on est en *tabarnac*! » (Micheline). Certaines femmes et féministes vivent un malaise à l'idée d'exercer un pouvoir décisionnel collectif. Ce malaise peut constituer un obstacle au développement du pouvoir décisionnel collectif des femmes. En effet, une répondante mentionne la difficulté d'exercer un leadership dans certains groupes de femmes, sous la peur de se présenter de façon autoritaire : « Parce que qui dit "leadership" des fois ils [parlant des groupes de femmes] pensent que c'est quelqu'un qui est... autoritaire. » (Hélène).

Pourtant, la plupart des répondantes souhaitent que les femmes apprennent à expérimenter leur colère et penser des stratégies à la hauteur de leur insatisfaction : « En même temps, une des choses que le mouvement des femmes, je pense doit apprendre à faire, c'est d'aller au bout de sa colère. » (Audrey).

2.1.3. Difficulté de se faire confiance entre femmes

Quelques répondantes mentionnent la confiance des femmes entre elles et dans le mouvement, comme vecteur de pouvoir. L'une fait une comparaison entre les relations à l'intérieur du mouvement et celles d'un autre « milieu de travail », où il y a davantage de

confiance et où on délègue et reconnaît les compétences de l'autre (Micheline). Pour augmenter le pouvoir des femmes dans la société, une répondante suggère de se faire plus confiance personnellement et collectivement :

Mais je pense ça à se faire plus confiance et à faire plus confiance aux femmes [...] On commence par se faire confiance, si on se fait confiance mais aussi faut que je fasse confiance à d'autres femmes. Ça c'est important. (Hélène)

La confiance en soi et la confiance collective envers les femmes pourraient leur permettre de prendre davantage la parole et le pouvoir au niveau individuel de même que dans l'espace public, en fonction des choix de société.

2.2. Obstacles organisationnels : les aléas de la prise de décisions collective

Les femmes interrogées identifient un obstacle limitant le pouvoir décisionnel collectif des femmes qui est lié à l'organisation des femmes entre elles. En effet, les méthodes collectives de prise de décisions peuvent parfois nuire à l'efficacité des stratégies :

Les gens dans certains groupes, ont une perception très démocratique – et c'est correct mais – c'est tellement démocratique qu'elles doivent être certaines que tout le monde prenne une décision et ça ralentit. (Hélène)

L'exercice collectif de prise de décisions nécessite temps et énergies, deux facteurs qui peuvent manquer durant l'organisation et le déroulement d'une lutte. Tel qu'illustré précédemment, la prise de décisions décentralisée et l'exercice d'un leadership collectif est un choix stratégique que l'équipe d'organisation de la Marche prend dès le départ. Comme cette répondante le mentionne, plusieurs groupes de femmes font le choix de travailler par consensus et prise collective de décisions. Pourtant, un trop grand souci du détail peut ralentir l'action : « Mais des fois c'est ça, on tombe dans les détails. Et avec des détails, on ralentit parce que là, on se perd dans les détails » (Hélène). Une cause explicative est amenée : celle de la peur de certaines féministes d'exercer le pouvoir de façon anti-démocratique et abusive. Plusieurs femmes semblent avoir des réserves quant à l'exercice d'un leadership, par crainte d'exercer le pouvoir décisionnel de façon inégalitaire et dominante. Une répondante déplore ouvertement le manque de positionnement dans certains groupes de femmes sur la question d'avoir des leaders :

Moi je suis profondément convaincue que ça prend des leaders. Que les consultations se font de façon démocratique, etc., je suis complètement d'accord, mais ça prend des leaders. Chose que je trouve qu'ici [au Québec] parfois, c'est difficile. (Hélène)

En fait, elle soutient qu'un leadership, avec les conditions inhérentes à son exercice collectif, est un besoin dans le mouvement des femmes, qu'il faut des « modèles » de femmes et des leaders dans le mouvement. Cette répondante donne en exemple le leadership de Françoise David et celui de l'actuelle présidente de la FFQ, Michèle Asselin qui exprime son « leadership de façon différente », et conclut pour le mouvement des femmes : « Moi je pense qu'on avait besoin de modèles » (Hélène).

2.3. Obstacles structurels

Plusieurs obstacles au pouvoir décisionnel collectif des femmes relèvent des structures de la société sur lesquels les femmes n'ont pas ou peu de pouvoir. Les répondantes soulèvent la question de l'inégalité entre le niveau de pouvoir décisionnel collectif des hommes et celui des femmes. En expliquant le pourquoi des inégalités, certaines font la distinction entre le pouvoir tel que vécu dans la vie privée et le pouvoir exercé dans la sphère publique. Elles identifient quelques logiques oppressives comme des obstacles à un pouvoir décisionnel plus égalitaire entre hommes et femmes et entre dirigeants et peuple.

2.3.1. Patriarcat¹

Les femmes interrogées mentionnent le patriarcat comme premier obstacle structurel au pouvoir décisionnel des femmes. Plusieurs soulèvent la question des « Blocages systémiques relevant du système patriarcal », qui clouent la femme dans la sphère domestique et l'empêchent d'accéder à la sphère publique. Ces blocages patriarcaux sont des obstacles pour accéder à des postes décisionnels : devenir directrice, « PDG » d'une banque, ministre, etc. (Céline). Une répondante le dit clairement : « On comprend, avec tout le système patriarcal, combien les femmes ont pu être tassées aussi de toutes les décisions » (Nathalie). Les propos vont dans ce sens : sous « le poids de la tradition », « des préjugés », des « stéréotypes », bref de ces blocages systémiques venant du patriarcat, « la charge [familiale] revient à la femme » (Céline). Les tâches domestiques et

¹ Les répondantes parlent principalement au masculin des détenteurs de pouvoir. Dans cette section, nous faisons le choix de féminiser seulement lorsque leurs propos ne spécifient pas clairement le genre et semblent recouvrir les deux sexes.

familiales sont sa responsabilité. Les hommes sont alors plus libres de s'engager dans la sphère politique que les femmes :

Et par la suite on sait que, au niveau des femmes, c'est pas toujours facile non plus de partir pendant quatre jours et revenir au bout de trois jours en tant que députée ou ministre à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes, peu importe là, alors ça, ça demande beaucoup de temps et d'engagements, et les responsabilités familiales aussi, qui sont maintenant plus partagées entre les hommes et les femmes, mais quand même c'est...le lien maternel est toujours là aussi.(Nathalie)

En fait, le patriarcat joue sur notre inconscient, les femmes le perpétuent elles-mêmes de façon inconsciente :

Et si tu dois retrouver des enfants, que tu dois garder, ou garder une mère, etc. tout ça ce sont des blocages liés d'après moi, à l'organisation du système patriarcal qui te culpabilise, qui te montre que c'est à toi de faire cela, si tu le fais pas, toi-même, même si on ne te le dis pas, tu es culpabilisée. (Céline)

Les hommes comptent sur les femmes pour s'occuper de la sphère privée. Le patriarcat empêche le contraire de se produire et confine ainsi les femmes dans une sphère aux fonctions précises :

[...] de telle sorte que l'homme peut sortir de chez lui, aller faire une campagne, aller voyager, etc., il n'y a pas de problème, sa femme s'occupera des enfants. Mais s'il s'agit du contraire: si la femme doit sortir de chez elle, aller voyager, aller faire la campagne, aller faire ceci, le pouvoir ça ne marche pas! Le mari lui fera, lui mettra des bâtons dans les roues, oui tu ne t'occupes pas de la maison, tu ne t'occupes pas des enfants, [il] te fera culpabiliser, etc.. (Céline)

En tant que système structurant, le patriarcat limite l'accès des femmes aux sphères décisionnelles publiques, sauf dans le domaine social, où il laisse la « charge » des problèmes sociaux aux femmes : « Peut-être laissant juste aux femmes une partie du social, qui sont plus des charges que des moyens et des stratégies » (Céline).

Pour plusieurs répondantes, les dirigeants sous-estiment les femmes et ne leur accordent pas toute la crédibilité et le sérieux mérités. Les hommes seraient conscients des rapports au pouvoir et de « ce qui pourrait changer les choses », mais la force du patriarcat laisse les inégalités se perpétuer :

De telle sorte que, je pense que les hommes sont très conscients; ce qui pourrait changer les choses, c'est-à-dire de laisser les femmes arriver à un nombre significatif parmi les instances de décisions. Et là, il y a des blocages certains, là joue le système patriarcal qui fait encore que les hommes gardent le pouvoir : le pouvoir économique, le pouvoir politique, le pouvoir social et un pouvoir culturel. (Céline)

Les hommes décident également où placer les femmes « d'influence » dans les sphères décisionnelles; cette répondante parle du ministère de la Condition féminine : « Mais, il y en a rarement eu des femmes fortes, on les assoie ailleurs » (Audrey). Les propos des femmes interrogées illustrent la force du patriarcat et son intériorisation dans tous nos rapports, tant dans la sphère domestique que publique.

2.3.2. Racisme

Depuis des siècles, l'Occident et les « Blancs » se sont appropriés l'histoire et le pouvoir en effaçant l'apport des personnes de couleurs à la construction des connaissances. Cette répondante soulève l'injustice et appelle à l'équité :

L'équité c'est entre les peuples, les races, les cultures; reconnaître la contribution, la participation de chaque peuple à la civilisation universelle! Et non pas dire : "Nous les Occidentaux...". Les Occidentaux n'ont pas fait, n'ont pas fait l'histoire de l'humanité! N'ont pas apporté les plus grandes connaissances! L'Égypte pharaonique, ce n'était pas des Blancs, c'étaient des Noirs! (Céline)

Cette « falsification de l'histoire » s'est également fait au profit des hommes blancs et au détriment des hommes et femmes de couleur. Elle parle d'un lien entre la falsification de l'histoire et l'occultation de la participation de certaines cultures aux connaissances, bref à ce qu'elle nomme la « Civilisation universelle ». Cette répondante rappelle que le néo-colonialisme sévit toujours, en créant des guerres pour empêcher les pays sous-développés d'exploiter leurs propres richesses, en propageant des préjugés et discriminant les personnes de couleur. De façon générale, la contribution des femmes a été occultée dans l'histoire de l'humanité. L'ethnocentrisme occidental s'impose encore aujourd'hui, notamment dans les pays en voie de développement : « Bon, la participation des femmes à été souvent occultée, de façon générale. Dans les pays du Tiers-monde, ça continue encore aujourd'hui! Ça continue encore aujourd'hui! » (Céline).

Le phénomène du colonialisme a eu comme effet d'occultier la participation des femmes à l'histoire (déesses, reines, prenant les armes pour lutter contre l'invasion) et les périodes où les femmes ont détenu un pouvoir concret (« distributrices des terres »). Les femmes de l'époque pré-colonialiste : « [...] ont perdu le pouvoir avec la colonisation! » (Céline). De plus, le mouvement féministe doit travailler non seulement à dénoncer l'emprise des hommes sur les femmes, mais aussi l'oppression des femmes entre elles :

Il faudrait pas seulement dénoncer l'oppression des femmes par les hommes! Il faut aussi dénoncer l'oppression des femmes par les femmes, quand elles se situent quelque part, et dont les raisons pourraient être la couleur de la peau. Ce qui est totalement stupide! (Céline)

En fait, toutes les répondantes donnent des exemples démontrant que les rapports humains sont teintés par le racisme, le patriarcat et le néolibéralisme. L'inégalité et la discrimination semblent d'autant plus marquées entre les hommes et les femmes, mais elles sont également présentes entre femmes. La force de ces systèmes oppressifs semble indéniable pour les femmes interrogées.

2.3.3. Particularités et failles du système et acteurs politiques représentatifs

Les femmes interrogées remettent en question le système politique et ses représentants. Premièrement, la nature même du système politique est critiquée : « Ils font plein de lois puis ils n'en tiennent pas compte! Ça fait que dans le fond, c'est le système qui est déguelasse! » (Micheline). L'une qualifie de « corrompu » le système (Micheline) et révèle son sentiment d'impuissance devant les problématiques sociales : « C'est dur parce qu'on a l'impression de pas avoir de pouvoir aussi ». Impuissance qu'elle ressent à propos des décisions qui régissent son pays : « Juste sur les législations qui sont faites dans notre pays, on n'a pas de pouvoir [...] » (Micheline). Les citoyenNEs limitent leur participation démocratique à un vote représentatif et aux représentantEs éluEs : « Ça fait que ça nous enlève notre pouvoir finalement de faire des choix de société » (Micheline). Par ailleurs, devant une insatisfaction, les électeurs et électrices se plaignent mais ne changent la représentation qu'à la fin du mandat politique ou « dépendant de notre niveau de masochisme! » (Micheline). En fait, les failles du système et des structures politiques représentent un obstacle au pouvoir du peuple sans distinction de genre. Les deux sexes n'ont pas suffisamment de pouvoir citoyen présentement : « Bien moi c'est ça, je pense qu'il faut donner plus de pouvoir à tout le monde! » (Micheline).

Pour une répondante, le problème en est un d'accès aux instances politiques plutôt que d'opportunités dans l'exercice du pouvoir : « Il y a peut-être peu de conseillères, mais il y en a quand même! Alors celles-là, moi je me dis : elles ont autant de pouvoir que les hommes! » (Nathalie). Cette dernière propose plutôt de changer notre façon de voir le système représentatif : « Et le pouvoir, c'est de comprendre que, c'est pas eux qui l'ont,

c'est nous qui l'avons! » (Nathalie). Mais en même temps, ses propos laissent entendre qu'il ne s'agit pas seulement de revendiquer, qu'il faut par ailleurs une ouverture politique :

Il y a une question de volonté politique aussi, à vouloir faire avancer les causes. Et si de l'autre côté il y a une fermeture, on a beau faire, on a beau prendre tous les moyens du monde pour arriver à revendiquer nos droits, je pense qu'il faut une ouverture aussi de l'autre côté. (Nathalie)

En effet, les éluEs de ce système ont également leur part de responsabilité; ils peuvent oublier leur fonction de représenter les intérêts citoyens : « C'est ça qu'il ne faut pas qu'ils oublient, c'est que, s'ils sont là pour prendre des décisions, c'est parce que ce sont les gens qui les ont élus pour être représentés. » (Nathalie). Ils ne doivent pas oublier leur fonction représentative et démocratique au profit de « plaire puis [d']avoir un maximum de votes » (Micheline).

2.3.4. Différences de valeurs et de priorités entre dirigeants et mouvements sociaux

Par ailleurs, la question du choix politique revient dans plusieurs discours concernant les réponses obtenues lors de la MMF. L'une dit clairement qu'il ne s'agit pas d'une question d'argent, mais plutôt de choix dans l'utilisation de cet argent : « [...] ils auraient pu, ce sont des choix politiques! » (Micheline). L'argument économique est souvent énoncé, comme en 2000, mais la décision repose finalement sur un choix politique, puisque : « Souvent, les politiciens vont nous dire c'est une question économique, il n'ont pas l'argent. Mais je pense que lutter contre la pauvreté, c'est un choix » (Nathalie).

Le degré de réceptivité des dirigeants envers les revendications des mouvements sociaux influence le portrait et les résultats de la lutte (Nathalie, Audrey, Micheline). Par exemple, les répondantes croient que les politiciens ne comprennent pas le fonctionnement de la société de la même façon ou font des choix différents des personnes qui luttent contre la pauvreté :

C'est un choix de décideurs politiques, [...] ils n'ont peut-être pas saisi aussi que si on a moins de pauvreté, ça fait aussi rouler l'économie. Alors tout ce fonctionnement-là est peut-être pas encore assez saisi de nos politiciens, pour justement, faire un pas! (Nathalie)

De plus, la question des valeurs propres à chaque personne et de son ouverture personnelle envers les personnes plus démunies jouerait sur les réponses aux revendications concernant la pauvreté et la violence de façon générale : « Je me dis c'est une question de sensibilité, d'ouverture de la personne, ça va chercher ses valeurs! » (Nathalie). Certaines répondantes critiquent la vision des politiciens parfois basée sur des buts personnels : « Ces gens-là, ils pensent en fonction de ce qu'ils vont laisser au Québec puis qu'est-ce qu'on va se rappeler d'eux des années plus tard. » (Audrey). Elle appuie ses propos sur son expérience lors de la Marche : « Alors je pense que lui [parlant de Lucien Bouchard] était obsédé par l'idée qu'on allait se rappeler de lui comme "celui qui a remis les choses en ordre" ». (Audrey).

2.3.5. Culture patriarcale et de dépendance économique envers les femmes et les revendications féministes¹

D'abord, les gouvernements gèrent en fonction des différents groupes sociaux, dans un rapport de pouvoir social, selon cette femme interrogée :

Moi, je pense que les gouvernements c'est ça, ils gouvernent en fonction des différents groupes de pression aussi. Comme le salaire minimum, le [Conseil du] patronat, il ne l'aurait pas laissé monter à 10 piasses de l'heure d'un coup-là! C'est un rapport de force, c'est un rapport de pouvoir social. (Micheline)

Dans cette relation de pouvoir social, les femmes sont en général pénalisées par rapport aux groupes d'hommes :

Mais j'ai l'impression que le Conseil des ministres nous a trouvé pas mal moins impressionnantes qu'il aurait fait pour des groupes principalement masculins. (Audrey)

Les « affaires de femmes » ont une importance moindre devant celles des hommes, elles impressionnent moins et les groupes principalement masculins sont davantage pris au sérieux :

Je pense sincèrement que les affaires de femmes n'impressionnent pas autant que des affaires d'agriculteurs, qui font des manifs sur les routes. Je pense que c'est banalisé beaucoup plus facilement. (Audrey)

¹ Des liens peuvent être établis avec les obstacles structurels que sont le patriarcat, le néolibéralisme et le racisme, qui relèvent d'une logique oppressive. Nous ramenons le lecteur et la lectrice au chapitre 6 portant sur l'interprétation entre les résultats et les théories.

En fait, les hommes qui détiennent le pouvoir décisionnel n'accordent pas toute l'importance et la crédibilité aux femmes :

C'est comme si les hommes, les gouvernants qui sont essentiellement des hommes, ne donnaient pas assez de crédibilité à ces femmes-là et ça, c'est très inquiétant comme attitude, comme résultats. (Céline)

Cette opinion rejoint celle d'une autre répondante qui explique le peu de résultats concrets de la Marche en fonction du manque de reconnaissance des gouvernements envers les groupes de femmes et leurs revendications qu'ils banalisent plus facilement qu'auprès des groupes d'hommes¹. Les dirigeants vont « se fermer les oreilles » (Céline) pour ne pas entendre les revendications des femmes ou abuser de leur pouvoir en menaçant la vie des femmes qui militent pour l'amélioration de leurs conditions de vie, par exemple lors de la MMF dans certains pays (Hélène). Dans ces circonstances, l'exercice d'un pouvoir abusif amènent les femmes à « risquer » leur vie (Micheline) lorsqu'elles s'affirment à l'encontre du courant dominant.

De plus, les femmes sont confrontées à une insuffisance de ressources économiques dans leurs mouvements. Cette insuffisance même limite l'organisation entre elles :

Bon, d'abord les moyens, car souvent les femmes ont beaucoup d'énergie, beaucoup d'ingéniosité, beaucoup de perspicacité, mais souvent ce qui les limite, c'est les moyens! Parce que pour travailler, il faut avoir des moyens! (Céline)

Cette répondante considère que le principal obstacle à l'avancement des femmes est l'obstacle économique, dans les pays développés et à plus forte raison dans les pays sous-développés. Parce qu'il leur en coûterait cher, les dirigeants n'écoutent pas les revendications des femmes : « C'est pour des raisons essentiellement économiques que les gens se ferment les oreilles » (Céline). Il s'agit d'une des causes explicatives du peu de gains concrets des femmes notamment lors de la MMF :

Ah, je pense que c'est essentiellement des raisons économiques. Parce que, pour satisfaire les revendications des femmes il faut mettre beaucoup d'argent. Je pense que c'est essentiellement des problèmes, des problèmes d'argent qui se posent là, des problèmes économiques. (Céline)

¹ La section « Rapports des femmes au pouvoir : illustration à l'aide de la MMF », permet d'appuyer leurs propos grâce aux expériences vécues lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Nous rappelons les liens effectués par les femmes interrogées entre le patriarcat et le néolibéralisme, liens davantage explicités dans la dernière partie sur l'interprétation des résultats.

Les femmes, en tant qu'actrices collectives, n'ont pas les mêmes moyens financiers que les dirigeants. Le mouvement des femmes n'est pas sur un pied d'égalité face aux grands moyens financiers des lobbies et dirigeants : « On s'attaque à des gros lobbies! Du monde qui ont du fric. Nous autres, on a des moyens de "chiennes à Jacques"¹! » (Micheline). La présence d'une proportion plus importante de femmes dans les instances décisionnelles pourrait permettre de débloquer des fonds pour répondre à leurs revendications (Céline) et à celles des mouvements sociaux (Audrey). En ce sens, l'insuffisance de moyens financiers affecte le pouvoir décisionnel collectif des femmes, d'une part en limitant l'organisation entre elles et d'autre part en ne répondant pas adéquatement à leurs revendications.

Enfin, toutes raisons évoquées telles les restrictions budgétaires, coupures, politiques de « Déficit zéro », etc. pour justifier l'incapacité de fournir aux femmes les ressources financières suffisantes, ne sont pas sans lien avec les visées néolibérales de la plupart des gouvernements du monde. Les répondantes y voient un problème économique auquel les femmes qui militent se confrontent quotidiennement. Le système néolibéral limite le pouvoir organisationnel et collectif des femmes.

3. RAPPORTS DES FEMMES AU POUVOIR : ILLUSTRATION À L'AIDE DE LA MMF

Les rapports au pouvoir se vivent autant dans la sphère privée que publique. Les femmes rencontrées ont répondu en fonction des interactions avec des « femmes au pouvoir » durant la lutte, par rapport aux dirigeants rencontrés et selon leurs rapports entre elles et dans le mouvement féministe.

3.1. Rapport avec des « femmes au pouvoir » durant la MMF

D'une part, il y a eu une certaine ambiguïté entre les revendicatrices et les « femmes au pouvoir », mis en lumière par la MMF. En effet, des femmes du gouvernement provincial et fédéral faisaient aussi partie du mouvement féministe québécois à l'époque de la Marche. Quelques répondantes mentionnent la participation de ces féministes élues à l'organisation et aux activités de la Marche. Les propos des répondantes sur leurs rapports

¹ Expression populaire qui signifie être ou paraître pauvre.

avec elles semblent osciller entre la collaboration et la déception selon le cas. D'une part, une répondante dit avoir senti une fermeture voire une agressivité de la part d'une ministre au gouvernement provincial. Au niveau fédéral, les propos d'une autre femme interrogée laisse planer son doute quant au véritable pouvoir de la ministre à la Condition féminine dans la défense des dossiers de la MMF. Elle ne croit pas que la ministre ait pu « aller au *bat* pour nous vraiment, même si elle a essayé, ce que je sais pas, je ne suis pas sûre qu'elle aurait réussi » (Audrey).

D'autre part, certaines alliances ou collaborations ont été observées avec les féministes au pouvoir. Par contre, les propos des répondantes mettent un bémol sur cette collaboration, qui aurait joué sur l'attitude stratégique des militantes à l'égard du gouvernement. Selon cette répondante, le partage d'idéaux féministes entre revendicatrices et élues a adouci la stratégie de lobbying politique. Les femmes au pouvoir demandaient aux militantes de la Marche : « “Bon, les filles faudra pas que vous fassiez, que vous soyez trop dures, parce qu'on avance nos dossiers...” » (Hélène). Les femmes au pouvoir « poussaient des choses » et recommandaient aux militantes d'être souples parce qu'elles disaient faire avancer les revendications auprès des gouvernements. Cet aspect a teinté les rapports au pouvoir durant la lutte, modifiant l'organisation et la réalisation des stratégies. En ce sens, les différentes provenances des militantes d'une lutte, les relations qu'ont les militantes entre elles et leur degré de confiance mutuel influencent le choix des stratégies mises de l'avant.

3.2. Rapports avec les dirigeants politiques et économiques

De façon unanime, les répondantes croient que le pouvoir est réparti de façon inégale entre l'organisation de la Marche et les dirigeants d'instances mondiales et les gouvernements. Malgré la bonne réception générale des revendications, les femmes n'ont pas obtenu les résultats escomptés.

3.2.1. Avec les gouvernements

Au niveau provincial, les répondantes mentionnent que le gouvernement québécois les a bien reçues lors des rencontres pour la Marche. Ces rencontres avaient lieu « dans une ambiance quand même assez cordiale, à cette époque-là » (Hélène). Les femmes

déléguées ont obtenu bon nombre de rencontres à plusieurs reprises au cours de l'année avec certains ministres :

On a réussi à avoir très souvent deux, peut-être même trois rencontres durant le cours de l'année, avec différents ministres responsables des dossiers variés, reliés à nos revendications : donc, au niveau du logement, au niveau de la ministre [de la] Santé et [des] Services sociaux, au niveau de la Sécurité publique, puis là j'en passe, il y en avait! (Audrey)

Les revendications ont donc été entendues : « Moi je pense qu'on a été entendues, ça c'est très clair, autant régional que provincial, que national et mondial! » (Nathalie). Par contre, les dirigeants n'ont pas répondu de manière satisfaisante pour les femmes, toutes se disent déçues. Au niveau provincial, cette répondante résume ainsi :

Apparemment, la Marche mondiale n'a pas eu une très bonne écoute, puisque le gouvernement du Québec n'a donné, a donné très peu, a répondu très peu aux revendications. Très peu de ces revendications ont été satisfaites! (Céline)

En effet, la bonne réception des militantes ne concorde pas avec les réponses concrètes des gouvernements accordées par la suite. Les femmes interrogées mentionnent la déception généralisée devant le peu de gains concrets ressortant des rencontres de lobbying. Malgré qu'elles disent avoir été reçues « très poliment et très gentiment » (Micheline), les rencontres n'ont pas mené aux gains escomptés, c'est-à-dire dans la plupart des cas vers des changements concrets au niveau des politiques sociales, des lois et du financement. L'une d'elles nous partage les attentes élevées non satisfaites : « On n'a pas changé le monde, loin de là! » (Micheline). Les gains concrets évoqués par les répondantes sont : l'augmentation du salaire minimum de 10 cents l'heure, une petite somme d'argent pour le logement social, quelques gains pour les aides familiales. De plus, l'une applaudit le gain quant au financement des centres d'hébergement pour femmes victimes de violence. Mais la réaction dominante est qu'il s'agit là de gains minimes devant l'ampleur des besoins. En résumé, l'insatisfaction est généralisée.

Les répondantes dénoncent l'obsession de Lucien Bouchard pour le « Déficit zéro ». Elles lui attribuent une part de responsabilité sur la question des réponses concrètes lors de la Marche : « Mais, ça a fait en sorte qu'il n'a jamais été ouvert, vraiment. » (Audrey). Les femmes interrogées disent que l'organisation s'est rendue compte de sa fixation, mais vers la fin des activités de lobbying : « Mais, ça c'est pas nécessairement fait voir ou c'était pas évident, jusqu'à la fin, ça a commencé à se voir » (Audrey). Cette

coordonnatrice de la Marche se dit « extrêmement déçue » devant le peu d'appuis de la part du gouvernement provincial « se disant, démocratique et en plus social-démocrate » envers ce « mouvement populaire bien organisé », qu'était la MMF.

Une autre insatisfaction s'exprime autour des revendications des femmes immigrantes, sujet qui était :

[...] comme rejeté du revers de la main, comme si nous [les femmes immigrantes] étions encore des citoyennes de seconde zone, de deuxième classe, ou de troisième classe, peut-être! (Céline)

Les femmes sont en position de demande et d'attente :

On faisait des demandes de fonds, on avait un 1000 dollars par-ci, un 3000 dollars par-là, selon la magnanimité d'un, d'une attaché-politique ou d'un attaché-politique, d'un directeur de cabinet, etc.. (Céline)

En fait, elles sentent que leur pouvoir se situe en dehors des décisions, qu'elles exercent une pression sur les dirigeants. La pression de la mobilisation leur semble nécessaire pour obtenir des gains : « Il [gouvernement] n'acquiescerait absolument pas à nos revendications s'il ne sentait pas de pression de notre part » (Audrey). Pour plusieurs répondantes, les militantes de la Marche n'étaient pas en position de négociation, pour diverses raisons. D'abord, en raison de la nature de l'organisation :

On n'est pas un syndicat et on n'est pas dans un conflit de travail, donc on n'était pas dans une position de négociation, parce qu'ils avaient rien qui les forçait à négocier avec nous. (Audrey)

Par ailleurs, une répondante se sent « moins à l'aise » avec le lobbying parce qu'elle croit que cette action demande des ressources considérables, ce que sa région n'a pas suffisamment (Nathalie). Pour d'autres, il s'agit de rapport de force inégal, les dirigeants n'étant pas inquiets de la colère des femmes : « Les femmes sont en colère! Regarde, je veux dire, ils ont dû rire en *tabarnac* eux autres quand ils ont entendu ça! » (Micheline). Les femmes n'étaient pas dans un rapport de force égale. Une répondante fait référence à son expérience avec un chef de police durant la Marche et conclut : « On n'était pas dans un rapport de pouvoir-là. On s'imaginait que... » (Micheline). Plus loin, elle mentionne ce qui pourrait être une cause de cette position, soit l'inégalité des moyens détenus par les deux parties. L'organisation de la Marche n'avait pas toutes les conditions et moyens pour être en mesure de négocier en 2000 (Audrey, Micheline, Nathalie). L'insuffisance de

moyens financiers dans le mouvement n'est pas faute d'ingéniosité des femmes, de volonté ou d'expérience (Céline). Pour arriver à se regrouper, à revendiquer, à se faire entendre, les femmes doivent compenser le manque de moyens financiers par du bénévolat et des dons (Céline).

3.2.2. Avec les instances décisionnelles internationales

La déception des répondantes s'est vécue également lors des rencontres avec les instances internationales (FMI, BM et ONU). D'abord, du fait que le Secrétaire général de L'Organisation des Nations Unies, Kofi Anan n'ait pu rencontrer personnellement les déléguées de la MMF, ce qui a limité la portée symbolique de l'action. Ensuite, les instances du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale n'ont pris aucun engagement concret au sujet des revendications de la MMF. Pire, ils ont justifié leurs politiques néolibérales :

Même au contraire, ils ont justifié leurs politiques en disant que oui, ils ont des politiques sur...[...] femmes, toute la question de genre, etc.. Mais on sait que ce sont des politiques néolibérales. (Hélène)

Les dirigeants n'accordent pas toute l'attention et la crédibilité aux organisations de femmes qui revendiquent de meilleures conditions de vie. Une répondante se dit très inquiète de l'attitude des responsables des instances internationales envers les déléguées de la MMF :

C'est comme si les hommes, les gouvernants qui sont essentiellement des hommes, ne donnaient pas assez de crédibilité à ces femmes-là et ça, c'est très inquiétant comme attitude, comme résultat. (Céline)

Dans ce contexte, les femmes interrogées soulèvent l'importance de s'organiser et de se mobiliser pour obtenir les gains souhaités. Les rapports qu'elles développent par leur action collective permettent de développer la confiance de chacune et la force du mouvement féministe. L'organisation des femmes est selon cette répondante, la condition première pour avoir un certain pouvoir devant les hommes :

[...] donc le pouvoir des femmes ne s'acquière que par, grâce à leur organisation. Et les hommes ne reculent, ou ne répondent, ou ne les écoutent, ou ne satisfont à leurs revendications que quand ils voient des masses de femmes arriver! C'est pas en voyant une femme arriver, ou un petit groupe de femmes arriver! (Céline)

3.3. Rapport au pouvoir entre femmes engagées au sein de la MMF

Pour plusieurs des femmes interrogées, la Marche mondiale des femmes correspond à un lieu où s'est vécu le pouvoir convivial, partagé. L'exercice du pouvoir tel que vécu dans le mouvement féministe est un apprentissage qu'a permis la lutte. Une répondante affirme qu'elle a appris que le pouvoir : « [...] à l'interne, on pouvait le partager » et ce, même avec des centaines de personnes impliquées (Audrey). Deux d'entre elles parlent de l'ouverture et du respect qu'elles ont perçus à travers l'organisation de la Marche.

Le mouvement des femmes du Québec, ayant assumé le leadership de la Marche, a démontré sa capacité d'exercer un leadership inclusif. Son style de leadership s'est appliqué mondialement : « Oui, parce qu'en le créant ici au Québec, à petite échelle, ça nous a permis aussi de transmettre ce message au niveau mondial » (Hélène). L'importance de l'exercice du leadership pour mener à bien les luttes féministes est soulevée par une autre :

Le leadership c'est important! Parce que, quand on se bat pour une cause, faut qu'il y ait quand même des personnes qui soient rattachées. Le leadership, ce sont les militantes, qui vont être ensemble, qui vont se tenir ensemble pour revendiquer leurs droits. (Nathalie)

Elle donne l'exemple du leadership international de la MMF :

Je pense que oui il en faut un leadership, je pense que ça peut pas être une femme seule qui porte tout sur ses épaules pour aller revendiquer, c'est une lutte, comme tout à l'heure, mondiale, là. C'est ça le leadership! (Nathalie)

Le leadership québécois de la Marche avait à sa « tête », la présidente de la FFQ de l'époque, Françoise David. Cette dernière ne parlait pas en son nom propre, mais représentait la volonté d'un mouvement, celui des féministes québécoises. Son style de leadership, définissant par le fait même le leadership de son organisation, aurait grandement contribué au succès de la Marche (Hélène, Céline, Audrey). Cette présidente de la FFQ a porté un leadership fort, mais dans le respect des groupes participant à la Marche, une des réussites du mouvement selon cette répondante :

[...] j'ai rien contre un leadership fort, dans la mesure du respect des groupes. Ça pour moi on l'a vécu, et quand je parle d'un leadership fort, je parle de Françoise David mais, je considère que ça été... Elle incarne une volonté du mouvement, mais elle ne l'imposait pas au mouvement, et ça je pense [que] c'est une réussite. (Audrey)

De façon générale, il semble y avoir un souci de partager le pouvoir dans l'organisation de la Marche : partage des responsabilités dans les dossiers, sphères de travail délimitées, travaux d'équipe, support mutuel et formation de délégations pour amener les revendications aux gouvernements et instances internationales. Par contre, l'organisation de la Marche ne s'est pas déroulée sans provoquer de confrontations entre les femmes. Comme nous l'avons vu, les groupes de femmes n'ont pas tous les mêmes méthodes de prise de décisions. Certaines revendications ont également fait ressortir des opinions divergentes entre elles. D'ailleurs, deux répondantes dénoncent les rapports inégaux à l'intérieur de mouvement féministe. D'abord, avec ces « féministes qui se comportent comme des mecs » (Micheline). Cette dernière définit le pouvoir selon son expérience dans le mouvement des femmes et les rapports vécus avec les féministes :

Or, moi le pouvoir, c'est ça le pouvoir. C'est quelque chose que les féministes contestent haut et fort, les poings en l'air, puis quand c'est le temps de pratiquer une autre sorte de pouvoir quand il y a des rapports conflictuels à l'intérieur d'un groupe de femmes ou quelque chose de même, souvent, bien "chasser le naturel, puis il revient au galop"; bien ce sont des gros rapports de domination, d'oppression et de répression. Et c'est un rapport de force brut! : "Je suis plus forte que toi...". (Micheline)

Ensuite, il y a une « oppression des femmes par les femmes » (Céline) qui modifie la distribution du pouvoir entre les femmes, notamment dans le mouvement féministe québécois : « Je crois que les femmes occidentales, les femmes québécoises, ne sont pas encore prêtes à avoir à obéir à une femme noire! » (Céline). Il importe que les « femmes de la société souche » du mouvement féministe soient conscientes de leur racisme auprès des « femmes immigrantes », de leur oppression pour des raisons telle « la couleur de la peau » (Céline). Enfin, les Occidentales doivent reconnaître la force des femmes de couleur, leur détermination et leur apport historique. En fait, les féministes de toutes origines reproduisent parfois les mêmes rapports de domination qu'elles condamnent chez l'autre sexe. Les rapports de force sont combattus en théorie, alors qu'en pratique, c'est beaucoup plus difficile à faire. De cette façon, ces répondantes concluent que nous devons être attentives à nos rapports au pouvoir et agir consciemment et conséquemment à nos analyses féministes du pouvoir.

Le choix de la stratégie à adopter face aux dirigeants est un autre aspect pour lequel les femmes ont tenu des discussions. Pour une répondante, le fait de s'être positionnées d'avance concernant le lobbying et d'avoir préalablement établi un plan d'action de façon concertée a figé la situation selon cette « attitude beaucoup plus conciliante de ce que

nous aurions pu faire avec le rapport de force qu'on avait! » (Hélène). Cette question rejoint celle de l'utilisation du « rapport de force » acquis par la mobilisation et le « réseautage ». Le rapport de force acquis durant la Marche et certains éléments favorables dans la conjoncture permettaient aux femmes de négocier avec le gouvernement :

Oui, mais je pense que même, parce que du lobbying on en fait dans nos plans d'action, on va visiter les députéEs pour les informer, mais rendu où on était rendu à la Marche à l'an 2000, on avait tout le monde derrière nous, on avait même la population derrière nous, [et] on avait quand même un gouvernement entre guillemets assez ouvert, c'est pas comme le gouvernement actuel, celui de [Jean] Charest. Mais, ça fait que, moi je pense qu'il aurait fallu faire un geste beaucoup plus éclatant. (Hélène)

Bref, pour certaines femmes, la négociation aurait été davantage appropriée en regard du rapport au pouvoir acquis, alors que pour d'autres, les femmes et groupes de femmes ne pouvaient être en position de négociation.

Malgré les divergences en son sein, l'organisation de la Marche illustre le désir des féministes de vivre des rapports au pouvoir plus équitables, de partager le pouvoir et le leadership. La discussion semble avoir été le principal moyen utilisé par les femmes afin d'arriver à s'entendre et à se donner un « plan unitaire dans son ensemble » pour la Marche (Hélène). Comme elles le disent, le mouvement des femmes n'est pas homogène et les groupes entre eux doivent « faire un arrimage de toutes [leurs] nos cultures ». Le dialogue est utilisé en cas de divergences, « mais tout, je dirais toujours avec beaucoup d'ouverture et du respect c'est ça que j'ai trouvé » (Hélène). Les répondantes mentionnent leur souhait de partager le pouvoir dans leurs organisations et ce, en se donnant des règles au nom du respect de chacune et de la démocratie.

4. POUVOIR DE L'ORGANISATION : L'EXEMPLE DE LA MMF

La lutte internationale est la manifestation du pouvoir des femmes, de leur capacité de se solidariser pour mener à terme un projet de cette ampleur. La plupart des répondantes croient que la « force du nombre » s'est déployée durant la MMF :

Au niveau collectif, je pense que ça nous a démontré que quand on se met toutes les femmes ensemble, tous les groupes ensemble, on avance, on apporte des fruits, et une confiance je pense dans le mouvement, dans notre force. (Hélène)

La Marche a permis de démontrer la force de l'organisation des femmes, le leadership collectif portant la voix des femmes et permettant d'avoir un poids devant les instances : « [...] ce qui fait que ces revendications-là étaient pesantes et avaient une voix; bien ce sont les militantes, oui! » (Nathalie). Il y a un pouvoir dans le fait d'être solidaires dans la défense des droits et l'amélioration de la société :

Mais je pense que le pouvoir; c'est ça, les gens ils ont perdu ce côté-là de dire : "Bien moi regarde, moi je peux faire un pas, et ensemble, si on est solidaire, bien oui on peut gagner des choses". Ils ne l'ont plus cet espoir-là les gens, ils n'y croient plus. Et pourtant ils l'ont, ils l'ont encore en dedans. (Nathalie)

Plusieurs répondantes croient que la MMF avait un poids politique important et qu'elle a donné un « rapport de force » aux militantes. L'une exprime clairement que l'organisation et la mobilisation des femmes sont essentielles pour augmenter leur pouvoir et obtenir des gains :

Au niveau de la Marche mondiale c'est la même chose, j'ai vu que ni individuellement ou par petits groupes, on ne gagne pas, les femmes ne gagnent que quand elles se mettent ensemble, quand elles sont solidaires, quand elles sont organisées, quand elles ont fait du "réseautage", donc le pouvoir des femmes ne s'acquièrent que par, grâce à leur organisation. (Céline)

Les femmes doivent donc se regrouper pour avoir un poids collectif. La force du nombre permet ainsi d'agir sur les tenaces logiques oppressives derrière les systèmes sociaux. Par ailleurs, la Marche mondiale de l'an 2000 a amené les femmes à cheminer vers l'« option » politique (Audrey). Elle a permis d'augmenter le degré de conscientisation politique dans le mouvement des femmes : « Je pense que la Marche des femmes nous a permis et va nous permettre aussi de continuer à avancer sur ces questions-là. » (Hélène).

De plus, la MMF a contribué à augmenter la reconnaissance des femmes et du mouvement féministe :

Personne ne parle aujourd'hui ou n'agit aujourd'hui sans tenir compte des femmes! Et quand les femmes parlent, quand elles élèvent la voix, on les écoute, même si bon, on ne satisfait pas toujours à leurs revendications, on les écoute quand même, et je pense que tout ça c'est des gains de la Marche mondiale. (Céline)

Donc, le pouvoir de l'organisation est tangible et a donné une dimension internationale à la mobilisation. Ce pouvoir semble permettre d'augmenter le poids politique du mouvement et le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

5. RELANCE DES FÉMINISTES QUÉBÉCOISES SUITE AUX RÉSULTATS DE LA MMF

Les réponses très décevantes des dirigeants ont amené le mouvement féministe québécois vers une stratégie de relance des actions. Les groupes de femmes du mouvement « ont riposté » (Hélène), mais les femmes interrogées mentionnent que cette riposte québécoise aurait dû être plus frappante :

[...] ce qui me ramène à la dernière rencontre que nous avons fait avec le Premier ministre de l'époque, et les différents ministres portant ces dossiers, nous sommes sorties, on a fait une déclaration, mais on aurait pu faire quelque chose, un geste plus d'éclat et ça c'est mon évaluation personnelle, mais je pense [qu'elle est] partagée par certaines. (Hélène)

En effet, les militantes n'auraient pas senti un poids politique proportionnel à leur colère :

Le lendemain de la Marche, quand on a eu nos réponses-là; Françoise David [a dit] : "Les femmes sont fâchées!" Voyons donc! On était fâché, mais ça n'a pas dérangé personne! Tu comprends? (Micheline)

Après les dernières rencontres de leur stratégie de lobbying, les femmes se sont rangées laissant aux gouvernements une porte de sortie : « [...] on s'est rangé rapidement. Donc, j'ai l'impression qu'ils pouvaient compter là-dessus » (Audrey).

Il aurait fallu que les revendicatrices choquent et manifestent « cette colère de manière plus soutenue » (Audrey). On donne l'exemple d'un « *sit-in* », « planifié, pas connu et su là par tout le monde » pour représenter le mouvement des femmes au Québec, jusqu'à l'obtention des gains désirés (Audrey). Le rapport de force acquis par la mobilisation aurait dû être utilisé pour élargir la relance au-delà des femmes déléguées pour le lobbying :

Mais, moi je me dis peut-être que si on avait pu aller de l'avant avec tout le rapport de force qu'on avait pour faire des actions, démontrer une présence, de dire non, pas seulement nous, la délégation, mais avoir des centaines et des centaines de femmes à l'extérieur après ces rencontres-là. (Hélène)

En planifiant une relance concertée d'alternatives aux réponses insatisfaisantes, « les femmes à la base auraient été tout à fait prêtes je pense à traduire leur colère » (Audrey).

Pour obtenir les gains souhaités, une répondante soutient qu'il faut absolument « déranger le pouvoir » (Micheline). La ténacité et la constance sont de mise : « [...] lorsqu'on veut gagner quelque chose, il faut continuer toujours, toujours et toujours inlassablement à revendiquer et à taper sur le même clou » (Nathalie). Les femmes interrogées croient que la stratégie, devant les dirigeants, est de « talonner » (Céline), de ne pas lâcher (Micheline) et de se fâcher (Hélène), bref, ne pas abandonner jusqu'à l'obtention des gains souhaités.

De façon indirecte, les féministes et progressistes ont riposté face aux résultats de la Marche et au manque d'engagement social du gouvernement du Parti Québécois, en ne participant pas à sa réélection. Le Parti québécois aurait ainsi sous-estimé ses « adversaires », (Audrey) puisque deux ans plus tard, ils ont perdu les élections :

La défaite du PQ est liée – je ne veux pas exagérer ça! – mais la défaite du PQ est liée mettons aux fusions municipales, mais, elle était aussi liée à son manque d'engagement social. (Audrey)

Selon cette répondante, le gouvernement provincial s'est probablement rendu compte du poids de la MMF et de la force du mouvement féministe lorsqu'il a perdu les élections suivantes. À ce sujet, la création du parti féministe progressiste *Option citoyenne* serait partie prenante de l'insatisfaction des femmes face aux dirigeants. Les répondantes l'associent à la prise de conscience des femmes, féministes, face à la nécessité de prendre leur place en politique pour faire avancer leurs dossiers, mais également de façon globale, défendre un « projet de société » (Hélène).

Enfin, il y a eu un « lâcher prise » concernant la mobilisation et les actions après 2000, la Marche étant un « momentum » mobilisant et intense (Nathalie). Par contre, les femmes constatent que le « réseautage » s'est perpétué dans le temps et a porté fruit en permettant la création d'un autre outil de revendications pour les femmes, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité¹ :

¹ Trois répondantes font mention de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité comme projet actuel (2005) du mouvement féministe dans les suites de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Et au niveau la 3e stratégie, le réseau d'actions féministes international, bien je pense que oui ça a eu une répercussion, dans le sens que, après 5 ans, en 2005, on a eu la Charte mondiale pour l'humanité, des femmes! (Nathalie)

La Charte est fondée sur le désir de construire un monde autour de cinq valeurs charnières : la justice, l'égalité, la non-violence, la liberté et la solidarité.

6. RATIONALITÉ DES ACTRICES SUR L'IMPORTANCE DU POUVOIR DES FEMMES CONTRE LA GLOBALISATION ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

Les principales raisons évoquées pour justifier le besoin d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes sont idéologiques et pratiques. D'une part, les répondantes sont en désaccord avec l'exercice du pouvoir abusif et les valeurs qui dominent actuellement la gouvernance du monde. D'autre part, elles souhaitent changer la société, la développer différemment et faire d'autres choix de société basés sur des valeurs plus justes, démocratiques, équitables et viables à long terme.

6.1. Une lutte à la globalisation et aux intégrismes

Les répondantes établissent des liens entre leur lutte et l'exploitation abusive des richesses de la planète. Une répondante parle de la conjoncture sociale et économique discriminante envers les plus démunies et affirme : « Plus ça va, et plus on s'en va à droite » (Micheline). Les femmes interrogées s'opposent à cette exploitation des richesses et ses conséquences dévastatrices. Plusieurs mots sont utilisés pour nommer cette exploitation abusive, une seule répondante définit brièvement ce qu'est pour elle le « capitalisme »¹ : « [...] l'accumulation démesurée, c'est comme toujours d'en avoir plus. C'est une espèce d'insatisfaction chronique. » (Micheline). Elle dénonce la construction d'un monde capitaliste qui détruit la planète :

Les gros *big shot* qui font de l'argent et qui brisent là, qui la brisent la planète mettons! On sait c'est quoi qui a construit ça, hein? c'est le système capitaliste [...], je veux dire... ça c'est clair! Mais en tout cas pour moi c'est clair, ça ne fait aucun doute! (Micheline)

¹ Il faut cependant noter qu'aucune question d'entrevue ne demandait précisément de définir ce concept.

En fait, les femmes dénoncent cette vision du monde, contraire aux valeurs qu'elles prônent. Elles cherchent à récupérer des pouvoirs pour faire contre-poids à cette globalisation : pouvoirs étatiques, pouvoirs des mouvements sociaux, pouvoirs du peuple, pouvoirs exercés différemment de la tendance dominante et ce, dans toutes les sphères de la vie, privée comme publique. Ces militantes luttent contre la perte des acquis sociaux, la montée de la droite, les intégrismes et les rapports sociaux basés sur des logiques oppressives. Elles croient bon de s'impliquer dans la lutte contre la « perte des acquis » (Audrey). Dans le contexte actuel de la montée des valeurs conservatrices et des intégrismes, les femmes doivent lutter pour préserver les acquis du passé :

Dans un contexte tel qu'on vit aujourd'hui-là, de montée de la droite, un peu partout, tous nos acquis [des femmes] sont remis en question. Je pense que c'est très important d'aller de l'avant, de prendre la parole pour pouvoir prendre le pouvoir. (Hélène)

Elles s'opposent, mais aussi proposent – notamment à travers leurs luttes – de nouvelles manières de faire plus ouvertes à la différence et au partage :

Et on a appris aussi à se connaître. Et ça faut le continuer quand même. Mais je pense qu'on a appris à se connaître: à connaître c'est quoi une femme assistée sociale, c'est quoi une femme handicapée, c'est quoi une femme lesbienne, c'est quoi qu'elles revendiquent, etc.. Alors c'est pour ça je pense qu'on a appris énormément à travailler ensemble. (Hélène)

De plus, les répondantes sont conscientes des différences qui existent entre les pays concernant les relations des femmes avec leurs gouvernements. Elles mentionnent les différences et inégalités entre elles et l'existence de certains endroits où les femmes n'ont pratiquement pas de pouvoir décisionnel dans l'espace public. Lors de la Marche, les femmes de certains pays avaient peur de la réaction du gouvernement face aux revendications : « Il y avaient des femmes qui craignaient pour leur vie, hein? », cette dernière déplore la situation des femmes provenant « des pays qui vivent sous des intégrismes » (Hélène).

Leurs actions militantes ouvertes aux différences participent au travail contre la globalisation culturelle, l'homogénéisation de la pensée, la domination et l'abus de pouvoir, l'imposition d'une vérité universelle et plusieurs autres glissements qui accompagnent la globalisation économique et la montée des intégrismes.

6.2. Une question d'égalité, de justice et de démocratie

Pour l'une d'elles, exercer le pouvoir est un besoin, une nécessité : « Je trouve que juste symboliquement, l'absence des femmes dans ces sphères de pouvoir-là, part de besoin de rencontre au pouvoir », et elle ajoute que ce n'est pas seulement de détenir du pouvoir qui l'importe, mais de le transformer (Audrey). Les principes de justice et de démocratie priment sur le fait d'envoyer des femmes en politique seulement parce qu'elles sont des femmes. Les femmes ne sont pas la panacée à tout, mais occuper l'espace politique est une question d'égalité et de démocratie :

Je ne pense pas que les femmes sont angéliques, je ne pense pas que les femmes sont meilleures que les hommes [...] mais je pense qu'on a le droit d'occuper autant d'espace et donc, avec les forces, les faiblesses, les erreurs, même la malhonnêteté qui peut apparaître à ce moment-là. (Audrey)

Par ailleurs, il est question d'égalité : « Parce que nous sommes plus de 50% dans le monde! » (Hélène) et d'équité pour souligner l'importance de prendre la place qui leur revient de droit.

Pour cette répondante, la présence des femmes dans les gouvernements et instances décisionnelles est une question de lutter contre les oppressions, l'injustice et l'inégalité : « Parce que nous sommes, un peu partout on n'a pas notre place, à certains endroits c'est vraiment [mots incompréhensibles] opprimées, parce que nous sommes égaux [...] » (Hélène).

Enfin, selon certaines répondantes, le peu de gains concrets en 2000 dénote une faute démocratique du Parti Québécois envers les mouvements sociaux, un « affront très, très, très grave à la démocratie » (Audrey) qui met en lumière le besoin des femmes de prendre leur place dans l'espace public, d'occuper la sphère politique. Ensuite, la présence de féministes et progressistes dans les sphères décisionnelles peut permettre de mettre de l'avant un développement axé sur les principes de justice, d'égalité, de démocratie et de solidarité.

6.3. Pour changer l'exercice du pouvoir décisionnel dominant

En effet, les femmes doivent « Prendre la parole pour pouvoir prendre le pouvoir » (Hélène), parce qu'elles sont différentes des hommes et qu'elles peuvent exercer le pouvoir de façon différente. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir du pouvoir décisionnel, les femmes interrogées mentionnent l'importance de le transformer. La transformation de l'exercice du pouvoir s'opère par la discussion dans la reconnaissance et le respect des différences, afin d'arriver à des compromis et à une confiance mutuelle. Au fur et à mesure que les personnes travaillent ensemble, elles apprennent à se connaître et à se respecter :

Parce que, peut-être au début, aussi, les femmes ne se connaissaient pas tellement. Aujourd'hui, elles se connaissent de plus en plus et aujourd'hui il y a de plus en plus de gens quand même des diversités culturelles qui sont dans les écoles! Qui montreront : "On est dans la même classe, on est dans la même clique". (Céline)

Les femmes s'activent pour développer la solidarité et l'ouverture entre elles et faire ainsi reculer le racisme : « Oui, en fait, on essaie de pousser et je pense que les femmes elles-mêmes, les femmes des pays du Tiers-monde elles-mêmes ne restent pas les bras croisés, elles agissent. » (Céline). Le racisme diminue à mesure que les femmes apprennent à se connaître et travaillent ensemble. Cette répondante croit que les actions solidaires, comme la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, font tomber les barrières entre les femmes. Ces barrières « Tombent d'elles-mêmes du fait que... des connaissances et de la découverte les unes des autres! » (Céline). La connaissance et le travail en commun permettent de dénoncer des préjugés, de faire changer les mentalités et ainsi de reconnaître l'apport incontournable des femmes de couleur au mouvement féministe, mais aussi à l'histoire et à la construction de la société entière. Bref, les femmes misent sur le respect mutuel, même si elles « ne partage[nt] pas toutes les orientations politiques » (Hélène) et vivent des situations parfois très différentes.

6.4. Pour un projet de société meilleure

L'objectif d'un avenir meilleur et d'un projet de société est prioritaire sur les objectifs personnels dans l'implication politique (Hélène) et militante (Micheline). L'avenir de la société est en jeu et la présence de femmes dans les instances décisionnelles aurait le potentiel de favoriser une société plus juste et plus démocratique : « Ce qui pourrait changer les choses, c'est-à-dire de laisser les femmes arriver à un nombre significatif

parmi les instances de décision. » (Céline). Les femmes interrogées parlent, et avec fierté, de l'ouverture à la diversité du mouvement des femmes comme quelque chose d'essentiel, d'irréversible. Elles ne voudraient pas revenir à un mouvement plus homogène : « Mais je ne voudrais jamais revoir comme un mouvement des femmes qui parle juste des femmes blanches, classe moyenne, ça serait... ». Cette dernière préfère avoir plus de revendications, pour être inclusive : « Moi je préfère en avoir trop que de retourner à ça » et elle explique cette ouverture nécessaire dans notre ère qui doit refléter la diversité. Une autre répondante parle du protocole de Kyoto, de l'avenir et de l'importance d'une mobilisation générale pour les besoins de l'humanité. Elle croit primordial d'ouvrir les horizons à tout ce qui se passe sur la planète. Le mouvement féministe doit mettre ses énergies pour aider ses « sœurs » plus démunies que les « femmes blanches privilégiées » (Micheline). Cette répondante se mobiliserait pour la survie de l'espèce, mais dans une action concrète dans le quotidien des personnes : « Moi si je peux changer la vie d'une femme, proche de moi, déjà c'est ça » (Micheline).

Enfin, l'engagement des femmes interrogées est motivé par la durabilité et l'équité générationnelles :

Moi j'ai été lauréate du mois de l'histoire des Noirs. Quand on m'a dit, quelle est ma phrase, j'ai dit : "Léguer aux générations présentes et futures, un monde d'équité entre les races, les cultures et les religions". C'est ce qui correspond à ce que le Pape Jean Paul II disait : "Créer une civilisation de l'amour." (Céline)

L'objectif de fond de leur lutte est de provoquer un changement profond dans un monde qui ne correspond plus aux valeurs qu'elles prônent, il s'agit en fait : « [...] de changer profondément la société. [...] Moi je pense qu'il faut construire un autre monde, parce que celui-là il nous convient plus! » (Hélène). Les femmes militent pour changer la société de façon à vivre en harmonie avec leurs valeurs de justice, d'égalité, d'ouverture sur le monde et de viabilité à long terme.

7. SYNTHÈSE DES CHAPITRES 4 ET 5

À partir des données des entrevues, nous avons effectué une synthèse des rapports au pouvoir perçus par les répondantes durant la MMF. Cette synthèse intitulée : « Perceptions des répondantes sur les rapports au pouvoir de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 » est présentée dans le tableau suivant.

**TABLEAU II : PERCEPTIONS DES RÉPONDANTES SUR LES RAPPORTS AU POUVOIR DE LA
MARCHE MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000**

Nom donné	POUVOIR DOMINANT	POUVOIR DES MOUVEMENT SOCIAUX		POUVOIRS ÉTATIQUES	POUVOIR PERSONNEL
		Mixtes	Féministes (dont MMF)		
Principales caractéristiques	Abusif, néolibéral, patriarcal, (néo) colonialiste	s.o. ¹	Inclusif, convivial, partagé, démocratique	s.o.	s.o.
Causes²	- Néolibéralisme, patriarcat, (néo) colonialisme	- Solidarité sociale - Action collective	- Solidarité entre ♀ - Action collective - Organisation, réseaux, confiance et connaissance des ♀ entre elles	s.o.	- Confiance en soi pour prise personnelle de pouvoir
Principaux détenteurs	Gouvernements, dirigeants mondiaux dont les instances économiques	Mouvements sociaux, peuple	Mouvements féministes	États	L'homme et la femme
Sexe	Principalement des ♂	♂ et ♀	Principalement des ♀	Principalement des ♂	♂ et ♀
Obstacles structurels	s.o.	- Pouvoirs du néolibéralisme - Pouvoirs du patriarcat - Lacunes du système politique et ses représentants		- Laisser aller de ces pouvoirs - Pouvoirs du patriarcat et du néolibéralisme	- Manque de confiance et inconfort dans l'exercice du pouvoir - Sous les pouvoirs du patriarcat
Obstacles organisationnels	s.o.	- Les mouvements sociaux peuvent entrer dans un rapport de pouvoir social avec les dirigeants et entre eux, ce qui limite les gains		s.o.	s.o.

¹ s.o. : « sans objet ».

² Les causes sont en fait les facteurs grâce auxquels ce type de pouvoir se développe, augmente.

		s.o.	- Interpénétration du mouvement et de la politique - Ignorance ou manque de reconnaissance des jeunes femmes		
Nom donné	POUVOIR DOMINANT	POUVOIR DES MOUVEMENT SOCIAUX		POUVOIRS ÉTATIQUES	POUVOIR PERSONNEL
Forces	Possède beaucoup de moyens financiers	- Les alliances entre les mouvements sociaux possèdent un potentiel en émergence ou méconnu qui peut permettre de contrebalancer le pouvoir dominant - La prise collective de pouvoir aide à prendre du pouvoir décisionnel personnel et collectif - Alliance entre le mouvement féministe et la sphère politique		- Peut aider à la création d'outils pour développer le pouvoir collectif des femmes et à la promotion de l'égalité ♂-♀	- La prise personnelle de pouvoir aide à la prise collective de pouvoir
Stratégies à développer	s.o.	Stratégies à développer dans le mouvement féministe : - Changements stratégiques et tactiques¹ - Alliances avec mouv. sociaux / ♂ - Développer la conscience politique des femmes² Stratégies collectives mixtes à développer : - Meilleur accès des femmes aux instances décisionnelles³ - Changement dans les structures politiques actuelles¹		- Alliance avec les mouvements sociaux, dont le mouvement féministe	- Développer la confiance en soi

¹ Les moyens mentionnés par les femmes interrogées ont trait aux changements par rapport aux revendications, au financement, à l'ouverture et la solidarité envers toutes les femmes, au leadership, aux cibles et moyens d'action, à la démystification et la mobilisation pour le féminisme et à la collaboration avec l'État.

² Les principaux moyens sont de développer la confiance en soi et envers les autres femmes, de travailler à la conscientisation personnelle et collective et de créer une alternative politique féministe et progressiste.

³ Investir la sphère politique à tous les paliers, investir les instances économiques mondiales et travailler à un meilleur accès à l'éducation supérieure.

Finalités des actions	Augmentation des profits	Rationalité des actrices rencontrées : Lutte à la globalisation et promotion du développement durable et équitable - Lutte à la globalisation et aux intégrismes - Une question d'égalité, justice, démocratie - Changement dans l'exercice du pouvoir dominant - Mettre en place un projet pour une société meilleure	S.O.	S.O.
------------------------------	--------------------------	---	------	------

¹ Les principaux moyens mentionnés sont de promouvoir la parité, le soutien des femmes en politique, d'augmenter le pouvoir citoyen et de renforcer les mouvements sociaux.

CHAPITRE 6 : L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce dernier chapitre présente notre interprétation des résultats en ce qui a trait à la description de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 grâce à l'analyse documentaire. L'interprétation porte également sur les résultats des entrevues avec quelques femmes impliquées dans l'organisation et la réalisation des stratégies d'action privilégiées lors de la MMF. Les données recueillies sur la rationalité des choix stratégiques et des rapports au pouvoir vécus lors de cette lutte seront confrontées à notre cadrage conceptuel et théorique. Cette dernière étape permet également de confronter les résultats avec la littérature consultée.

1. CONFRONTATION DES STRATÉGIES DE LA MMF AVEC NOTRE CADRAGE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Dans cette section, nous effectuons des liens entre la vision du pouvoir décisionnel collectif des femmes interrogées, les rapports au pouvoir souhaités et les stratégies à développer en fonction des buts et valeurs qui guident leurs actions. Les liens effectués tiennent compte du contexte néolibéral et patriarcal à travers lequel la lutte s'est déroulée.

1.1. La lutte en contexte néolibéral et patriarcal : une confrontation avec le pouvoir décisionnel dominant

D'abord, l'analyse des stratégies mis en œuvre lors de la MMF s'effectue à partir de plusieurs critères : les deux principales problématiques à combattre (pauvreté et violence faite aux femmes), les problématiques mondiales, nationales et locales, les expériences antérieures du mouvement des femmes et les expériences personnelles, les liens avec le système politique, économique et ses représentants, le degré de conscientisation politique de l'organisation, les moyens et ressources disponibles, les visions et pratiques du pouvoir dans chaque groupe de femmes, etc.. De plus, le choix des stratégies semble étroitement lié à celui des rapports au pouvoir que vivent les femmes, à travers l'organisation et la réalisation de leur lutte. La vision du pouvoir¹ et de la manière dont les femmes souhaitent

¹ Le pouvoir est d'ailleurs l'un des thèmes évoqués par plusieurs femmes participant au projet de la Robe du millénaire, une production symbolique en l'honneur de la MMF. L'une d'elles écrit : « Moi, je marche pour le pouvoir des femmes » (Comité de travail MMF, 2001 : 25).

l'exercer teintent leur analyse des problématiques (diagnostic) et des solutions (pronostic). La stratégie d'éducation populaire et de mobilisation devait permettre d'augmenter la pression sur les dirigeants et ainsi faire des gains significatifs pour les femmes. Les stratégies organisationnelles, travaillant sur le leadership et l'organisation de la lutte avec les groupes de femmes, souhaitaient renforcer la solidarité des femmes entre elles dans le respect de leurs différences. Pour certaines répondantes, il s'agissait d'utiliser le rapport de force acquis par les stratégies organisationnelles et l'éducation populaire pour négocier avec les gouvernements de façon à établir un rapport davantage égalitaire sur le plan du pouvoir que le lobbying. Pour d'autres, les obstacles limitant le pouvoir décisionnel des femmes, engendrés par les systèmes oppressifs dont le patriarcat et le néolibéralisme, ne permettaient pas un rapport de négociation plus égalitaire. Les organisatrices de la Marche ont donc opté pour une stratégie de lobbying, de sorte qu'elles ont rencontré les éluEs et exercé une pression afin qu'ils acquiescent à leurs revendications. Le positionnement des femmes face au pouvoir décisionnel a donc influencé le choix et la réalisation de la stratégie de lobbying politique. Dans un continuum, les rapports au pouvoir des femmes semblent concordants entre les principales étapes de l'organisation et de la réalisation des stratégies de la lutte, soit le discours, le choix de la stratégie, sa réalisation et la relance. En effet, le discours de la Marche a manqué d'affirmation, a laissé planer une ambiguïté quant au positionnement des femmes d'être en mesure d'exiger, au lieu de demander et de se sentir en « rapport de force ». Elles ont choisi de faire du lobbying au lieu de négocier, ce qui a restreint l'utilisation du « rapport de force » acquis par la mobilisation et le « réseautage ». La relance n'a pas permis d'exprimer de façon plus tangible la colère des femmes; elle aurait dû être intransigeante. Les propos des femmes convergent vers un inconfort dans leur rapport avec le pouvoir. Généralement, les femmes ne montrent pas toute leur colère, elles sont « cool » (Micheline) et demandent poliment, au lieu d'exiger et de continuer la pression jusqu'à l'obtention des gains souhaités.

Par ailleurs, les résultats concrets de la stratégie de lobbying semblent amener les femmes à se rendre compte – ou leur confirmer – de la force des systèmes oppressifs et de leur façon dominante d'exercer le pouvoir décisionnel dans la société. Les propos des

répondantes concernant les « pouvoirs de la mondialisation » (Audrey)¹, du « patriarcat » (Céline, Nathalie, Hélène, Micheline, Audrey) et de la « (néo)colonisation »² (Céline), laissent entendre que ces phénomènes exercent un « pouvoir-sur » (French, 1986 : 73). Les principaux détenteurs de ce pouvoir contrôlent et dominent par l'imposition de leur gouvernance patriarcale, néolibérale et raciste de la société. Les femmes se confrontent à ces systèmes oppressifs dans la sphère privée comme publique, ce qui limite leur pouvoir décisionnel collectif. Ces phénomènes structurels et hégémoniques modifient la gestion des États, par des mécanismes et institutions décisionnelles puissantes, ce qui affecte les conditions de vie des populations locales.

Dans le cas de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 (MMF), les femmes déléguées pour les rencontres avec les institutions économiques internationales ont affirmé que ces dernières se sont avérées des « adversaires plus coriaces que prévu » (MMF, 2001b : 36). En effet, elles ont pu observer que les instances internationales sont imprégnées des logiques oppressives envers les femmes et qu'elles s'insèrent dans la gérance économique des États. De plus, les stratégies déployées lors de la Marche mondiale n'ont pas réellement modifié cette manière oppressive d'être en rapport avec les femmes, une des causes de la déception de ces dernières. Les femmes ont également été déçues devant les réponses des gouvernements, ce qui n'est pas sans lien avec la prédominance de la logique néolibérale et patriarcale. La mondialisation économique entraîne en effet une modification des paramètres des systèmes de protection sociale (Mishra, 1999). Dorénavant, même un modèle de social-démocratie, incarné dans un État-providence, doit tenir compte de la compétitivité internationale dans sa gestion nationale. La souveraineté et la démocratie des États nationaux écopent : « Quand on sépare l'intérêt public de l'intérêt national, et que l'intérêt national est inspiré par des intérêts internationaux, la souveraineté est en crise en même temps que la démocratie. » (Mies et Shiva, 1998 : 129). Comme partout, les appareils étatiques québécois et canadien n'échappent pas aux « exigences économiques » de la mondialisation. Dans ce contexte, les gouvernements sont davantage portés à proposer des mesures de croissance économique plutôt que de protection sociale. L'organisation canadienne de la Marche dénonce d'ailleurs le gouvernement canadien dont la « politique budgétaire actuelle et son

¹ Tel que mentionné, d'autres répondantes dénoncent l'économie néolibérale sous différentes appellations.

² La (néo)colonisation est en fait une des modalités d'action du (néo)colonialisme.

intérêt pour le libre échange ne feront rien pour éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes » (CCMF, 2001 : 10). Le volet québécois de la Marche s'oppose également aux visées néolibérales du gouvernement provincial dont le « budget [qui] creuse les inégalités sociales et n'accorde à la lutte contre la pauvreté qu'une infime portion de notre richesse collective » (MMF, 2000f), alors qu'il annonce des baisses d'impôts en 2000 dans cette période de croissance économique. La MMF dénonce ces choix politiques et économiques et soulève la contradiction avec le discours « prétendument social-démocrate du PQ ». Les organisatrices affirment : « En fait, chaque fois qu'une revendication exige du gouvernement québécois qu'il débourse de l'argent ou qu'il interpelle les entreprises, le mouvement des femmes rencontre une forte opposition. » (MMF, 2000d). Plusieurs revendications québécoises de la Marche ne nécessitaient également qu'une volonté politique.

Tel que mentionné précédemment, nos répondantes croient que les dirigeants, ces « gouvernants qui sont essentiellement des hommes » (Céline), n'accordent pas aux femmes l'importance et la crédibilité qui leur revient. Ils prendraient moins au sérieux les groupes de femmes que les groupes d'hommes, ce qui limite les gains de leurs luttes, comme ce fût le cas lors de la Marche mondiale des femmes. À ce titre, elles mentionnent que le peu de gains en 2000 n'a pas rapport avec l'énergie déployée, l'organisation ou les stratégies et moyens expérimentés, mais y voient plutôt des causes relevant des systèmes sociaux, des obstacles structurels. En effet, le bilan québécois de la Marche soulève :

Le problème n'a été ni les revendications, ni un lobby [sic] insuffisant, [...], ni une mobilisation déficiente. Le problème en est un de déficit démocratique et d'appui implicite et explicite de la part de nos gouvernements à l'idéologie néolibérale et à la mondialisation. (MMF, 2001b : 35)

Bref, les femmes se confrontent à des obstacles organisationnels et structurels à travers leurs luttes. Elles se retrouvent devant ces obstacles lorsqu'elles désirent investir les sphères de pouvoir décisionnel, traditionnellement occupées par une minorité d'hommes. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 nous donne un exemple concret de la confrontation des femmes avec les systèmes structurants forts et inter reliés, dont le néolibéralisme et le patriarcat, exerçant un pouvoir de domination, un « pouvoir-sur ».

D'ailleurs, le peu de gains significatifs pour les femmes obtenus suite à cette mobilisation d'envergure amène l'organisation québécoise de la Marche à se poser plusieurs questionnements stratégiques (MMF, 2001b : 37-8) :

- Quelles formes d'action doivent faire les groupes de femmes, syndicats et organisation populaires : exercer une pression continue envers leur député, mobiliser les populations locales et faire des opérations médiatiques ?
- Le mouvement des femmes doit-il concentrer ses ressources sur une bataille ou porter plusieurs revendications simultanément?
- Doit-il miser sur les "méga événements" avec une fin connue d'avance et qui requièrent des ressources considérables ou sur des actions continues?
- Appartient-il au mouvement des femmes de mettre de l'avant une alternative politique féministe et de gauche?
- Des liens doivent-ils être effectués avec les mouvements anti mondialisation, de jeunes et autres mouvements sociaux afin de travailler en commun à des actions mobilisatrices?
- Le mouvement des femmes doit-il songer à des actions plus "radicales", comme la désobéissance civile pacifique?
- Comment continuer la construction d'un réseau féministe international et où se situe l'implication du leader du mouvement des femmes au Québec, la FFQ?
- Quelle place donner aux femmes qui désirent s'impliquer à l'obtention des revendications du mouvement mais qui n'appartiennent à aucun Conseil régional de la FFQ?
- Quels moyens doit prendre le mouvement des femmes pour agrandir la diversité dans ses organisations?
- Quel rôle doit jouer la FFQ en regard à l'autonomie grandissante des régions?
- Quels liens le mouvement québécois veut-il entretenir avec le reste du Canada?
- Quelle place les alliances avec les groupes mixtes, donc avec les hommes, doivent-elles prendre dans le mouvement des femmes?

Le bilan de la Marche amène une réflexion stratégique sur les meilleurs moyens à prendre pour obtenir gain de cause dans ce contexte difficile. Pour obtenir des changements, les organisatrices québécoises de la Marche croient que : « Les gouvernements doivent être bousculés, craindre que le chaos social s'installe ou alors que leur réélection soit compromise. » (*Ibid.* : 37). Elles avancent que l'organisation et la mobilisation mondiales ne suffisent pas et concluent :

La mondialisation porteuse de marginalisation et d'exclusion, nous impose d'imaginer des formes de luttes diverses et de renforcer les solidarités existantes entre les divers organismes représentés au sein du mouvement des femmes. (*Ibid.*, p. 38)

En fait, la littérature consultée et les propos des femmes interrogées nous laisse quelques pistes concernant les facteurs qui influencent les stratégies de même que certaines

caractéristiques des stratégies qui sont « gagnantes » pour les femmes, selon l'expérience de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

1.1.1. Caractéristiques « gagnantes » des stratégies

L'analyse de la lutte et des obstacles rencontrés permet aux femmes une réflexion stratégique en fonction de contourner les obstacles rencontrés en 2000, de les affronter avec plus d'expérience ou encore de mettre leurs énergies dans des alternatives stratégiques plus efficaces. Cette réflexion stratégique ouvrent des pistes sur quelques caractéristiques que doivent posséder les stratégies des femmes, dans un contexte où les systèmes oppressifs prédominent, et ainsi la réflexion nous permet d'apporter des éléments de réponse aux questions stratégiques soulevées.

Les femmes interrogées s'appuient d'abord sur des exemples de luttes antérieures, dans le mouvement féministe comme ailleurs. La marche « Du pain et des roses » de 1995 a eu plus de gains concrets pour certaines raisons à savoir : la nouveauté de l'action (première marche à grande échelle), des revendications plus ciblées et délimitées au Québec, le gouvernement « plus ouvert » de l'époque, le déroulement de la marche durant la période référendaire sur la souveraineté et la collaboration efficace de quelques alliées « féministes au pouvoir ». Dans d'autres luttes, où la bataille a été gagnée, il y avait seulement un aspect à revendiquer, par exemple la Loi pour l'élimination de la pauvreté (Micheline), ou alors une ouverture claire du côté des décideurs, par exemple lors d'une action pour le changement d'un règlement provincial au niveau du logement (Nathalie).

De plus, les femmes ne doivent pas adopter « une attitude trop confiante » (MMF, 2001b : 36) comme en 2000, mais être intransigeantes. Elles doivent continuer de revendiquer, de faire pression, de négocier, jusqu'à l'obtention de leurs demandes. Pour cela, le « flambeau » doit être passé aux militantes nouvellement mobilisées durant la lutte, pour utiliser cette nouvelle énergie. Un leadership collectif transmis permet également une relance des actions plus frappante, advenant le cas où les premiers bilans de la lutte sont insatisfaisants. Aussi, le mouvement a besoin de leaders, ces dernières qui consultent et travaillent en équipe, prennent en compte toute la diversité des femmes. Le nombre de

revendications mises de l'avant doit d'ailleurs refléter cette diversité, sans pour autant être trop élevé et nuire ainsi à la stratégie d'éducation populaire et au lobbying.

Ensuite, les répondantes croient que les interlocuteurs doivent sentir une forte pression (ténacité de la part des revendicatrices), une solidarité et un grand nombre de militantes (en référence à « la force du nombre ») et de tous les milieux (sociaux, économiques, culturels, politiques). La stratégie de la « consommation responsable » est donnée en exemple, parce qu'elle interpelle les gens directement et a des répercussions dans leur quotidien (Micheline). Les femmes doivent développer les stratégies relevant de « l'agir local », qui vont chercher et toucher les gens dans leur quotidien. La stratégie que nous appelons « pression de masse », telle qu'utilisée par l'organisation Amnesty Internationale, serait également une stratégie ayant fait ses preuves. Un des moyens de cette stratégie, soit l'envoi massif de lettres et de pétitions, aurait comme effet d'interpeller et de créer un malaise chez les interlocuteurs, qui céderaient par la suite aux demandes. Ces stratégies doivent être bien planifiées, solides et concertées entre toutes les composantes du mouvement. Elles peuvent permettre de contre-balancer le pouvoir décisionnel dominant qui s'exprime sous plusieurs aspects, dont le manque de reconnaissance des gouvernants, leur « tendance » à décider à la place des femmes et leur résistance au véritable partage du pouvoir avec elles.

Enfin, le mouvement féministe doit faire alliance avec d'autres mouvements sociaux et les hommes, afin de développer des stratégies collectives mondiales et ainsi combattre les systèmes oppressifs, dont le néolibéralisme et le patriarcat. Les effets de ces oppressions, par exemple les problèmes environnementaux et le non-respect des droits humains, menacent l'espèce entière. Bref, pour faire contre-poids aux forces des oppressions, il importe de mettre de l'avant des stratégies collectives mondiales adéquates, adaptables et surprenantes.

1.1.2. Facteurs structurels et conjoncturels qui influencent les stratégies

À partir des résultats obtenus des documents et entretiens, nous pouvons faire ressortir quelques facteurs relevant des systèmes sociaux et qui ont une influence sur les stratégies. Cette influence s'est fait sentir selon différentes intensités durant toutes les

étapes de l'organisation et la réalisation des stratégies de la MMF : au niveau de leur choix, de leur organisation, de leur mise en œuvre ainsi que de leur bilan provisoire (relance). Voici donc quelques aspects non exhaustifs à considérer dans l'organisation, le déploiement et l'analyse d'une lutte :

- Les logiques oppressives (patriarcale, néolibérale, raciste, etc.) derrière les instances décisionnelles et les dirigeants;
- la conjoncture et la tenue d'événements mondiaux (comme l'Année internationale de la femme) qui donnent une tribune aux femmes pour dénoncer les oppressions dont elles sont victimes;
- la relation antérieure et actuelle avec les interlocuteurs;
- la stratégie des interlocuteurs et la connaissance qu'en ont les revendicatrices;
- la conscience sociale des interlocuteurs et leur degré d'ouverture aux revendications féministes et progressistes;
- la perception générale du féminisme et des revendications féministes;
- les particularités du système politique représentatif, ses failles et celles de ses représentantEs;
 - a. l'attitude personnelle de chaque interlocuteur, ses valeurs propres et sa sensibilité aux revendications des femmes;
 - b. les choix politiques et l'intégrité des éluEs, sous les systèmes sociaux néolibéral et patriarcal;
- le rapport au pouvoir ou les alliances entre les mouvements sociaux et groupes sociaux d'un milieu;
- le manque de ressources détenues par le mouvement des femmes pour s'organiser et revendiquer;
- etc..

En fait, plusieurs facteurs influencent le déroulement d'une lutte. Il semble impossible pour une organisation de planifier tous ces facteurs dès le départ et tout aussi ardu d'analyser et de réajuster les stratégies en cours de lutte en fonction des changements qui s'y opèrent et de la conjoncture qui évolue constamment. Il appert également que le fait de « gagner la lutte » ne signifie pas que les revendications vont être éternellement respectées, comme en donne l'exemple de la Loi pour l'élimination de la pauvreté, qui est

souvent contournée (Micheline) et de la perte des acquis sociaux et féministes gagnés autrefois (Hélène, Audrey).

1.2. Un constat : les femmes doivent développer leur pouvoir décisionnel collectif

Pour cela, les évaluations personnelles et collectives de la MMF amènent plusieurs femmes à l'importance d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes pour provoquer des changements positifs dans la société. D'abord, elles considèrent que l'augmentation du pouvoir collectif des femmes passe par l'implication au sein même des sphères de pouvoir décisionnel. Les répondantes de cette recherche suggèrent d'agir à tous les niveaux de la société, à travers les différentes sphères de pouvoir décisionnel dont les sphères de la politique, de l'économie et de l'éducation. Elles proposent plusieurs véhicules : l'État et les systèmes politique, éducatif et économique. Les stratégies proposées pour y parvenir sont essentiellement d'investir les partis politiques et autres instances décisionnelles actuelles, grâce à des moyens comme la parité. Une grande importance est accordée aux stratégies à développer pour augmenter l'exercice du pouvoir chez les femmes. Lors du bilan québécois de la Marche, la question se pose clairement : « Le mouvement doit-il se préoccuper de la mise en place d'une alternative politique féministe de gauche? » (MMF, 2001b : 37).

En fait, il semble que la plupart des femmes interrogées croient toujours au bien-fondé du système politique représentatif, mais toutes y apporteraient des correctifs importants. D'abord, le système politique représentatif démocratique devrait obliger les politicienNEs à vraiment consulter ses citoyenNEs. Cette consultation participerait au processus de conscientisation de touTEs. Aussi les éluEs ne doivent pas oublier leurs fonctions, qui doivent être régies par les principes de démocratie et d'égalité. La « volonté politique juste » des gouvernantEs pourrait permettre de répondre aux revendications féministes et à celles des mouvements sociaux. Par ailleurs, le système démocratique doit voir à informer et susciter la participation pleine et entière de chacunE. L'éducation populaire et la démocratie participative doivent constituer des points tournants pour la construction d'une société juste et inclusive.

Ainsi, les femmes souhaitent investir les sphères de pouvoir déjà existantes, pour parvenir à transformer l'exercice actuel du pouvoir, un pouvoir qu'elles jugent dominant et empreint de logiques capitaliste, patriarcale, raciste, hétérosexiste, etc., bref, exerçant tel que mentionné, un « pouvoir-sur ». En effet, les propos des répondantes réitèrent ce souhait présent dans la littérature féministe d'exercer le pouvoir d'une façon autre que celle qui domine actuellement dans les institutions dirigeantes (Brush, 2003; Mies et Shiva, 1998; Tardy, 1995; Malavoy, 1991; French, 1986), et non seulement investir les lieux décisionnels tels qu'ils sont. Pour ces raisons, quelques féministes soulèvent l'importance de créer une alternative politique qui correspond aux valeurs féministes et progressistes. En effet, plusieurs croient que les femmes ont en général une plus grande ouverture que les hommes aux revendications sociales. Elles mentionnent par ailleurs que leur façon de faire de la politique, plus « inclusive » et « conviviale », ne serait « pas pour autant moins puissante » (Audrey) que celle de leurs homologues masculins.

Par contre, en regard de la collaboration de certaines « femmes au pouvoir » lors de la Marche mondiale des femmes, cette pression ressemble davantage à un pouvoir d'influence qu'à un réel pouvoir de prendre les décisions dans la gouvernance des provinces, du pays ou du monde. En effet, dans le cadre d'un système politique hiérarchique tel que préconisé actuellement, « les lieux stratégiques de pouvoirs de décision restent entre les mains de l'élite masculine. » (Hirata, Laborie, Le Doaré et Sénotier, 2004 : 169). Le système patriarcal opère ses blocages et la « résistance » des hommes à une prise de pouvoir décisionnel des femmes se vit quotidiennement, dans la sphère publique et privée. Les femmes au pouvoir, naviguant dans les structures actuelles, sont également assujetties aux systèmes oppressifs et aux obstacles limitant le pouvoir décisionnel collectif des femmes. Bref, l'accès aux instances décisionnelles ne garantit par l'exercice du pouvoir dans le sens qu'elles le souhaitent. La force des systèmes oppressifs doit être constamment révélée, critiquée et combattue.

1.3. Les organisations et actions collectives : des occasions d'exercer un pouvoir décisionnel différemment

Par ailleurs, nos lectures et entrevues nous amènent à croire que les solutions passent grandement par l'action collective. Les véhicules par lesquels les femmes croient pouvoir développer un « rapport de force », sont en fait leurs organisations et les autres

mouvements sociaux qui « surveillent les partis politiques » et « défendent les droits ». Plusieurs voient nos représentantEs politiques comme des ponts à utiliser pour défendre les revendications des mouvements sociaux. Il s'agit d'une forme de pouvoir de l'action collective, empruntant des éléments à la théorie des nouveaux mouvements sociaux. Cette nouvelle forme d'action collective propose une rupture avec le rationnel étatique, le contrôle social de l'émotion, la confrontation avec le pouvoir (Melucci, 1983 : 19-20), grâce au véhicule du mouvement social. De plus, les intérêts et enjeux de la MMF correspondent à ce que Melucci annonce avec la venue des NMS, qui visent à mettre en lumière les demandes profondes, les problèmes et les tensions qui parcourent, touchent la société toute entière. De façon générale, les femmes se retrouvent beaucoup dans les mouvements sociaux, il s'agit d'une sphère qu'elles ont passablement investie et où elles peuvent acquérir du pouvoir décisionnel. En fait, un aspect ressort des propos des femmes interrogées et de la littérature : la solidarité entre les femmes donne une force au mouvement des femmes et une confiance en chacune d'elles. Cet aspect peut être le constat d'un sentiment d'impuissance partagé par d'autres femmes ou d'un manque de confiance lorsqu'elles ne sont pas organisées entre elles. Il peut également être révélateur d'une analyse claire et lucide de la force du patriarcat et de l'importance de développer des stratégies collectives efficaces dans ce contexte. Chose certaine, les luttes féministes permettent aux femmes d'acquérir de l'expérience et de faire des apprentissages stratégiques, notamment en vue d'augmenter les gains de leurs luttes subséquentes et de développer le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

Les féministes souhaitent expérimenter le partage du pouvoir dans leurs organisations, à travers le leadership de leurs luttes, telle la MMF, dans le but éventuel de proposer des façons de faire différentes de celles présentes dans les sphères de pouvoir traditionnellement investies par les hommes. Elles tentent d'allier changement personnel, organisationnel au changement sociétal. Cet enjeu est soulevé par Melucci (1983 : 23), qui reconnaît qu'un souhait exprimé dans le mouvement des femmes est d'« être soi-même sans rompre la recherche de la communication et de la reconnaissance de l'autre », l'affirmation de son identité personnelle et le respect de son intégrité dans le travail de changement collectif. La naissance du groupe féministe radical *Némésis* constitue un autre exemple des besoins particuliers émergeant dans la foulée des mouvements anti/altermondialistes actuels (Kruzynski, 2004). D'autres auteurEs soulèvent également l'importance accordée à la recherche personnelle, les besoins affectifs et à la

communication entre les membres dans les luttes altermondialistes (Pleyers, 2004) et féministes (Quénart et Jacques, 2001). En effet, la présidente de la FFQ annonce dès le début de la Marche mondiale des femmes, son désir d'un leadership collectif pour la Marche, où doivent se trouver au premier plan la démocratie, le partage du pouvoir et des décisions (Barbot et Rose, 2000 : 16). Cet objectif semble avoir été atteint, plusieurs exemples le démontrent et ce, dans les trois types de stratégies privilégiées, notamment lors de la préparation collective et la tenue participative des rencontres avec les dirigeants (gouvernements, ONU, FMI et BM). Le leadership collectif s'est exprimé à travers la répartition des tâches et de la prise de décisions dans les comités de travail et au niveau des stratégies organisationnelles établies. De plus, la diversité au sein des comités organisateurs de la Marche illustre un leadership décentralisé : le comité québécois de coordination de la Marche est composé de diverses représentantes du mouvement des femmes au Québec et le Comité de liaison international regroupe des représentantes de chacune des régions du monde. De plus, certains comités régionaux d'organisation de la Marche se sont décentralisés en comités locaux en cours de lutte, « toujours avec la préoccupation d'impliquer le plus grand nombre possible de femmes dans les instances décisionnelles et organisationnelles. » (Guindon, 2000 : 43). Finalement, le pouvoir semble se répartir à travers la réalisation de la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation de la Marche, grâce à la liberté laissée aux groupes de femmes dans la prise de décisions des moyens d'action pour diffuser et s'approprier les revendications. Enfin, les propos des répondantes de cette recherche, qui ont pris part activement au leadership de la Marche, confirment cette réussite du mouvement québécois d'exercer un leadership collectif. Cette caractéristique du leadership se retrouve de façon générale dans les mouvements post-industriels, où le leadership est souvent diffus et moins concentré (Melucci, 1983). Dans le mouvement social contemporain, on retrouve un leadership qui n'est pas uni-directionnel et qui possède une fluidité et une capacité d'adaptation (Melucci, 1996). Les stratégies expérimentées par les femmes lors de la MMF sont en effet davantage tournées vers la construction d'un dialogue entre elles, avec les autres mouvements sociaux et les dirigeants, que vers la confrontation directe avec le pouvoir et ces principaux détenteurs.

Dans cette vision, les femmes se voient en dehors du pouvoir dominant, elles exercent un « contre-pouvoir ». Elles envisagent l'alliance avec d'autres mouvements sociaux pour créer des stratégies collectives mixtes qui proposent une « mondialisation appuyée sur

des systèmes et des institutions internationaux démocratiques placés au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples » (FSM, 2004 : [en ligne]). Les femmes se créent ainsi des lieux de pouvoir basés sur un développement durable et équitable et ainsi conformes à leurs idéaux féministes et progressistes. Ce désir des féministes de vivre des rapports conviviaux et de militer dans l'harmonie rejoint les résultats de la recherche de 1995 de Tardy et de Bernard sur l'engagement au sein de la Fédération des femmes du Québec. De plus, les stratégies féministes valorisent « le pouvoir de faire », qui rejoint les stratégies d'*empowerment*, au lieu du « pouvoir sur », qui se réfère à la domination (Brush, 2003). L'*empowerment* possède un potentiel de contre-pouvoir en proposant plutôt des stratégies créatives, favorisant un « pouvoir-de ». Cette vision correspond à une prise de pouvoir de façon directe, par la transformation « à la racine » du pouvoir. Elle rejoint en cela la théorie écoféministe, qui appelle au changement dans notre façon d'entrer en rapport avec la vie, parce que la logique capitaliste et patriarcale est destructive (Mies et Shiva, 1998 : 106). Un auteur soulève également l'importance de « féminiser l'humanité » et ainsi « changer le pouvoir au sein des sociétés, y compris le pouvoir masculin dont l'Église reste le symbole. » (Leclerc, 2000 : B6).

Par ailleurs, les femmes voient l'objectif de transformer l'exercice du pouvoir dominant en créant des nouveaux outils ou façons de faire pour naviguer dans les sphères publiques et y apporter des transformations profondes. Par exemple, elles s'impliquent par des gestes individuels et quotidiens dont les répercussions se veulent globales. Elles souhaitent agir localement, pour conscientiser les gens, favoriser la démocratie participative, bref, changer leurs rapports avec les structures représentatives. Les répondantes souhaitent prendre une place socialement active tant dans la sphère privée (consommation responsable et éthique), publique (militer pour les droits humains) que politique (démocratie participative). Les résultats de la recherche « Savoirs d'expérience d'intervenantes féministes et de groupes de femmes sur la conscientisation dans une perspective d'équité et de durabilité » (Collectif « Femmes » et Gélinau, 2003) donnent des exemples de femmes, dont la prise de conscience des oppressions qu'elles vivent dans la sphère publique comme privée, les amènent à poser des gestes quotidiens pour enrayer ces oppressions. Leurs actions sont alimentées par leur souci de cohérence avec leurs valeurs d'égalité, de justice et d'authenticité et ce, dans toutes les sphères de leur vie. Le souhait de ces femmes, et de celles interrogées pour la présente recherche, rejoint encore une fois les principes de l'écoféminisme et sa vision holistique de la vie et des

écosystèmes qui l'habitent. En effet, l'équilibre des écosystèmes commence par le corps, rejoint la famille, la communauté et se rend au niveau mondial. Les féministes se situent en cela dans le principe selon lequel « le privée est politique » (Mayer et Ouellet, 1991 : 223), parce qu'elles considèrent que les gestes individuels ont des répercussions sociales et inversement les décisions sociétales ont des répercussions jusque dans « la chambre à coucher ».

1.4. L'organisation féministe, solidaire et mondiale : une force collective

De façon générale, les stratégies de la Marche ont permis aux femmes de prendre davantage leur place, en tant qu'« actrices du changement » (Femmes en marche, 2002). La Fédération des femmes du Québec est selon elle, sortie de la lutte avec une « crédibilité et un rapport de force accrus » (FFQ, 2001 : 1). De plus, le CCMF indique que la stratégie de lobbying a permis, à tout le moins, de sensibiliser le gouvernement fédéral, les ministres et députéEs. Par le nombre de femmes impliquées et les éluEs rejoints, le comité conclut : « [...] le Lobby [sic] national des femmes fut un vaste succès. » (Peckford, 2000 : 2).

Ensuite, les femmes représentent un électorat important, ce qui leur donne un rapport de force selon deux répondantes (Audrey et Hélène). Une prise de conscience et de pouvoir à travers l'action collective peut déboucher sur une action concrète dans la sphère privée comme publique, dont celle de travailler à une « alternative politique »¹ et « d'être entendue dans les plus hautes sphères [parlant de leurs rencontres avec l'ONU, le FMI et la BM] » (MMF, 2001a : 3).

Enfin, bien que les opinions concernant le rapport de force des femmes lors de la Marche soient mitigées, la mobilisation autour de la lutte semble décupler la « force du nombre » et avoir un effet de la légitimation sur la lutte. L'organisation des femmes et leur « réseautage » pour la création d'un « Réseau féministe mondial d'actions », leur confèrent un certain pouvoir collectif. Ce pouvoir collectif, fruit de leur solidarité et réseaux, renforce l'organisation et la confiance en elles. Il peut permettre de négocier et de se

¹ Mots prononcés par Françoise David dans son discours suite à la marche à Montréal le 14 octobre 2000, à laquelle nous avons participé.

sentir dans un rapport plus égal avec les gouvernements et instances internationales. Les organisatrices concluent sur une note d'espoir mais aussi un appel à la poursuite de la lutte :

Les acquis de la Marche se situent plus particulièrement dans le renforcement d'une solidarité féministe internationale; dans l'action collective qui s'inspire de la force de l'ensemble des femmes et de leurs réalités; dans la conviction que nous pouvons et devons agir globalement et localement pour faire les pas nécessaires pour mettre fin à la pauvreté et la violence envers les femmes. (MMF, 2001a : 3)

En résumé, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est un exemple de « transnationalisation des solidarités » (Giraud, 2001) qui confère une force collective aux femmes et nourrit leurs convictions et désirs de continuer à lutter pour une société meilleure. La lutte illustre selon nous la tendance « créactive »¹ du mouvement féministe québécois. Le mouvement est en réaction contre les forces dominantes de la globalisation tout en étant en processus de création de nouvelles pratiques plus porteuses de sens pour les actrices concernées.

2. L'ACTION COLLECTIVE : ACTUALISATION DES STRATÉGIES, DES RAPPORTS AU POUVOIR ET DE LA CONSCIENTISATION

Le développement de la lutte collective permet de mettre en œuvre les stratégies et donc de les confronter en fonction du contexte et des événements qui changent en cours de réalisation. De plus, le déroulement de l'action collective permet d'actualiser les rapports au pouvoir entre les divers acteurs et actrices de la lutte. Dans l'expérience de la Marche mondiale des femmes, le développement de la lutte a modifié le degré de conscientisation personnelle et collective des actrices impliquées.

2.1. La conscientisation, présente à chaque étape

D'abord, notre définition de la conscientisation² est celle d'une prise de conscience personnelle et collective des oppressions multiples qui traversent les personnes et la

¹ Qui résulte de la contraction des mots « réaction » et « création », concept proposé par Druelle (2000 :138).

² Notre définition s'est construite à partir de nos expériences de vie conscientisantes, de nos lectures dont celles de Paulo Freire (1974), de Ampleman *et al.*, (1997), de Humbert (1982), ainsi que du matériel de la recherche du Collectif « Femmes » et Gélinau (2003).

société. Cette prise de conscience amène la personne ou la collectivité à cheminer vers l'action pour se libérer des oppressions. L'action, tant dans le domaine public que privé, est congruente avec cette prise de conscience et avec les valeurs profondes de chaque personne dans un souci d'authenticité. L'action est à la fois individuelle et collective, en solidarité avec les personnes qui vivent les oppressions.

Ensuite, l'action collective permet d'expérimenter de façon concrète les stratégies d'une lutte, de les confronter et d'actualiser les rapports au pouvoir à travers l'organisation et la réalisation des stratégies. Selon l'expérience de la MMF, nous constatons que la conscientisation se retrouve dans chaque étape de l'action collective; c'est-à-dire qu'elle semble se vivre tout au long du processus stratégique de la lutte. Les étapes du processus stratégique s'inspirent du contenu d'analyse des stratégies d'intervention selon Comeau (2002) et de sa grille d'analyse des luttes collectives (2004). Nous avons adapté les deux outils à notre analyse de l'expérience de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 pour décortiquer le processus stratégique ainsi : 1) analyse de la situation, 2) choix des stratégies, 3) organisation des stratégies, 4) réalisation des stratégies, 5) résultats et bilans provisoires, 6) relance, 7) résultats et bilans finaux.

Le processus de conscientisation n'est pas linéaire; il est en constante redéfinition ou repositionnement selon les différentes variables de l'action collective. De même, les rapports au pouvoir se modifient et s'actualisent au fur et à mesure que les femmes expérimentent les stratégies. La réalisation de l'action collective permet de vivre le processus de conscientisation et d'expérimenter des rapports au pouvoir. Pour effectuer notre démonstration, nous sommes partie des grandes étapes de l'action collective : émergence, développement et renouvellement¹.

2.1.1. Émergence de la lutte : l'importance des choix stratégiques et de la conscientisation

D'abord, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 correspondait à un mouvement émergeant de la base, ce qui répond à l'une des conditions de réussite de l'organisation

¹ De grands thèmes d'analyse semblent revenir de façon récurrente dans les luttes collectives. La « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives » de Comeau en regroupe quelques-uns.

communautaire, notamment pour mobiliser les personnes (Lamoureux et *al.* 1999). Au Québec, l'obtention en l'espace d'à peine 7 mois de 28 000 signatures pour la pétition des revendications de la MMF, illustre l'élargissement de la préoccupation sociale face aux revendications féministes et progressistes. Le mouvement féministe québécois a voulu apporter des solutions aux problèmes identifiés en passant par l'action collective, ce qui représente un des critères pour décoder la situation d'émergence des luttes (Fillieule et Péchu, 2000 : 164). L'idée d'une Marche mondiale provient en effet d'un besoin du mouvement féministe québécois de s'orienter davantage vers l'action collective et de non seulement faire du lobbying politique.

La conscientisation peut être un élément déclencheur de l'action collective, dans le sens où les femmes, prenant conscience des problèmes sociaux et des structures oppressives, s'organisent entre elles. Cette étape fait partie du démarrage de la lutte. Les femmes préparent l'action autour de leurs bases, forment une coalition, identifient les actrices, créent ou renforcent des alliances, etc.. Des prises de conscience peuvent se faire durant cette étape d'analyse et de choix stratégiques, ce qui influencera les actions subséquentes. La conscientisation du mouvement est un facteur essentiel qui permet de pouvoir bien identifier les problèmes sociaux (diagnostic) et de cerner les stratégies collectives adéquates (pronostic).

De plus, les stratégies semblent se déterminer en fonction des interlocuteurs et de la connaissance de leurs stratégies et moyens détenus. L'expérience de la MMF rejoint en cela celle des mouvements contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Selon Lemire, ces mouvements antimondialistes laissent présager une nouvelle étape dans ce qu'il nomme le « mouvement sociétal ». Les protagonistes distingueraient de mieux en mieux « l'adversaire principal, en montrant qu'il s'agit avant tout d'une logique de système, le capitalisme dans sa forme néolibérale, orchestrée par les pouvoirs du marché et de la technique » (2000 : 78). En effet, l'attribution des responsabilités du problème est en changement, puisque s'effectue un passage du personnel, vers les élites et plus généralement, vers le système (Fillieule et Péchu, 2000). Dans le cas de la Marche, les femmes dénoncent la logique néolibérale, mais aussi celle patriarcale, raciste, hétérosexiste, bref toute logique oppressive qui se trouvent derrière les systèmes sociétaux.

La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 illustre bien un enjeu féministe fondamental : le passage du sujet soumis au sujet libre. Tel que le soulèvent les auteures du Dictionnaire critique du féministe, ce passage suppose « la mise en cause des formes du pouvoir qui s'exerce sur chaque individu ». Les femmes luttent pour se donner « le pouvoir de dire *je* » (Hirata, Laborie, Le Doaré et Sénotier, 2004 : 169), le pouvoir d'être sujet libre de sa vie, de son histoire. Sur cet aspect, ces thèses rejoignent le passage d'une conscience non-critique ou soumise, où l'oppression n'est pas pointée ni analysée comme relevant de l'oppression identitaire, vers une conscience critique et libératrice qui amène une prise d'action pour changer les rapports sociaux¹. La prise de conscience amène les personnes opprimées à identifier les principales causes des conditions de vie difficiles comme relevant de mécanismes structuraux et oppressifs.

De plus, les femmes mentionnent l'aspect de la confiance en soi et envers les autres femmes comme un des fondements de la prise de pouvoir. L'organisation collective des femmes augmente la confiance en elles et facilite ou déclenche des prises de conscience. L'action militante permet de concrétiser leur solidarité et de développer leurs réseaux. Enfin, ces étapes permettent aux femmes de développer leur confiance, ce qui leur donne une force, un espoir et permet de passer de la parole aux actes. Cet aspect de la confiance comme élément-clé d'une prise de conscience et éventuellement d'une prise d'actions peut se rattacher aux méthodes d'intervention en Service social qui visent l'*empowerment* des personnes, des organisations et des communautés ou collectivités (Ninacs, 1995, Ninacs, 1999, Racine, 2002). La Marche mondiale des femmes est en effet une lutte collective mondiale alimentée par l'action communautaire des femmes. L'action communautaire :

fait référence à une initiative issue d'une collectivité ou d'une communauté (locale, d'identité et d'intérêts) en vue d'apporter une solution collective à un problème social (collectif) par la création de ressources, par le développement local et économique, par les changements institutionnels ou législatifs ou par la transformation de rapports de pouvoir. (Lamoureux *et al.*, 1999 : 57)

Par la réalisation d'activités locales, déployant créativité, audace, souplesse et ténacité, les femmes souhaitent provoquer des changements structurels et transformer les rapports au pouvoir. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est une action communautaire

¹ Inspiré de Ampleman *et al.*, 1997, p. 9-10 et de Humbert, 1982, p. 132-135.

sociale et politique. En effet, l'action sociopolitique favorise le développement personnel et amène une prise en charge individuelle et collective (Comeau, 2004).

2.1.2. Développement de la lutte : l'importance de la mobilisation, des identités et de la conscientisation

À cette étape, la mobilisation lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est vue autant comme la cause de l'émergence de la lutte, comme un élément crucial de son développement, que comme un résultat de cette action collective. En effet, la mobilisation des femmes autour d'intérêts communs est en effet une condition préalable à l'émergence de la lutte, d'autant qu'il s'agit d'une « marche mondiale ». De plus, le développement de la lutte et la mise en œuvre des stratégies d'action ont nécessité la mobilisation des femmes. La stratégie d'éducation populaire et de mobilisation était essentielle au succès de l'action collective. Les femmes se mobilisent en fonction de leur identité qui se rassemblent autour d'un objectif partagé et forment un mouvement collectif, aussi appelé « acteur collectif » selon la théorie des nouveaux mouvements sociaux. Cet acteur des NMS opère un changement dans la forme de rassemblement en comparaison avec les anciens mouvements sociaux (Melucci, 1983). Les acteurs et actrices des nouveaux mouvements sociaux participent de façon fluide à la lutte : ils et elles s'engagent et se désengagent en fonction des évolutions du contexte politique et des circonstances (Fillieule et Péchu, 2000). En ce sens, la Marche fait la jonction entre les identités individuelles des femmes et l'identité collective, fondée sur un vécu semblable. La mobilisation s'opère autour des analyses stratégiques des femmes et de ce positionnement face au pouvoir, c'est-à-dire comment elles veulent le vivre et le transformer. La mobilisation s'effectue aussi et surtout en fonction de leur identité de femme. Dans un souci d'unité, elles se sont assurées d'expérimenter des stratégies sans nier leurs différences, mais en préservant l'unité basée sur leur vécu commun de femmes. Par exemple, conscientes des différences dans les conditions de vie des femmes, l'organisation de la Marche a laissé libre cours à l'expression des revendications selon les réalités de chaque pays. Cette stratégie organisationnelle permet aux femmes de transiger avec la peur face aux dirigeants, de participer à leurs façons à la lutte et de démontrer une solidarité profonde et sans frontière. L'importance du sens accordé à la militance et à la symbolique des luttes féministe rejoint la conclusion de l'étude de Quéniart et Jacques (2001). La production symbolique est une caractéristique que l'ont retrouve

particulièrement dans les NMS (Melucci, 1996). Les femmes accordent une importance à leur engagement même, lui attribuent un sens et agissent en fonction de ce sens qui correspond à leurs valeurs. Il semble donc qu'elles valorisent en effet tant l'aspect relationnel (« processus ») que les résultats (« produit »). Dans l'esprit féministe de « valoriser autant le processus que le produit », il nous semble cohérent et essentiel de partager le pouvoir et les décisions dans l'organisation et la réalisation des stratégies d'action, permettant aux femmes de se faire confiance, de donner leur confiance aux autres femmes et d'expérimenter l'exercice du pouvoir.

De plus, la mobilisation de la base sociale, des actrices et des alliés de la lutte venait appuyer la stratégie de lobbying politique des organisatrices. Enfin, la mobilisation est un gain de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Ce gain de développer la solidarité et les réseaux féministes et de mobiliser autant de personnes autour des revendications féministes est le plus grand selon le bilan québécois de la MMF et selon les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche.

Par ailleurs, les femmes vivent concrètement la conscientisation durant la réalisation du processus stratégique, par exemple lorsqu'elles entrent en relation avec les dirigeants et les structures sociales qui agissent selon des logiques oppressives. Les femmes mentionnent l'aspect de la confiance en soi et envers les autres femmes, comme un fondement de la prise de conscience et de pouvoir. Cette prise de conscience peut alors faire en sorte qu'elles modifient leurs stratégies ou adoptent un comportement collectif différent, par exemple dans l'exercice de leur pouvoir décisionnel. Par exemple, la Marche a fait prendre conscience aux femmes, ou confirmé pour certaines, l'importance de développer une alternative politique féministe et progressiste. La prise de conscience peut également provoquer un retrait de l'action collective ou du mouvement auquel l'action se rattache¹. Bref, l'expérience de la MMF démontre que le « degré de conscientisation politique » et le rapport des femmes avec l'appareil et le personnel étatiques influencent les choix stratégiques de la lutte. L'organisation et la solidarité qui se développent dans le mouvement se transforment au cours du processus stratégique, notamment selon les prises de conscience qui s'effectuent durant l'action collective.

¹ Comme ce fut le cas pour l'une des répondantes de notre recherche suite aux résultats insatisfaisants après l'énorme quantité d'énergies déployées pour réaliser la Marche et selon d'autres critiques qu'elle adresse au mouvement féministe.

2.1.3. Pistes de renouvellement : une lutte conscientisante contre la globalisation et pour le développement durable et équitable

En effet, la Marche mondiale des femmes est un vaste mouvement alliant actions, lobbying et mobilisation locales et mondiales dans le but de promouvoir et de créer des alternatives viables et équitables au modèle de développement néolibéral et patriarcal. Elle est une expérience conscientisante, qui ouvre la voie à des prises personnelles et collectives de pouvoir en vue d'enrayer les oppressions et d'occuper l'espace public. Plusieurs militantes de la Marche ont souligné l'importance de faire cheminer le mouvement vers une alternative politique féministe et progressiste. Ce souhait prend son origine de différentes sources : déceptions par rapport aux gains obtenus, constatation du peu de pouvoir des femmes dans les instances décisionnelles, prise de conscience du rapport de force collective des femmes grâce à leur organisation locale et mondiale, etc.. Brodribb résume bien le défi du mouvement féministe : « *Problems of globalisation, solidarity, power, and representation at the transnational level still demand new perspectives, new strategies, and practices.* » (2002 : 139). Parmi ces stratégies, elle reconnaît l'importance de l'éducation et de la conscientisation des femmes lorsqu'il s'agit de négocier avec le « *transnational capital and state power* » (*ibid.*, p.140). Selon elle, il faut connaître et reconnaître les expériences des femmes, afin de tirer leçons de ces féministes de toutes origines, impliquées dans les luttes locales et internationales.

De plus, les revendications « inclusives » et nombreuses de la MMF, malgré le questionnement sur l'efficacité stratégique, sont un exemple du respect et de l'ouverture des femmes entre elles, ce qui répond à leur désir d'une plus grande solidarité et partage du pouvoir. Les stratégies organisationnelles ont respecté le principe féministe de « valoriser autant le processus que le produit ». En effet, le processus de l'action collective permet aux femmes d'expérimenter la solidarité et de développer leurs réseaux. L'action semble détenir un potentiel libérateur, puisque les femmes sentent qu'elles agissent pour combattre les oppressions. Cet aspect rejoint notre analyse de l'exercice du pouvoir auprès de participantes à la recherche « Savoirs d'expériences d'intervenantes féministes et de groupes de femmes sur la conscientisation dans une perspective d'équité et de durabilité » (Collectif « Femmes » et Gélinau, 2003). Le souhait des femmes rejoint les conclusions de la table ronde de l'*International Conference of Governance and Sustainable Growth and Equity* qui soutient que le développement durable passe inévitablement par l'égalité des sexes dans la gouvernance nationale et mondiale :

« *Sustainable development will not be achieved, stressed participants, unless all men and women participate equally in the leadership of government.* » (UNDP, 1997). Ces femmes qui s'impliquent tant sur un plan local que global, souhaitent changer l'exercice du pouvoir en fonction d'une viabilité à long terme. Elles considèrent que la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est un lieu de créations d'alternatives, une avancée vers « l'utopie féministe » qui aspire à un monde plus juste et plus humain. Les participantes de cette recherche, tout comme la nôtre, possèdent à divers degrés une vision écoféministe de la vie et du pouvoir. Les écoféministes ont compris que : « Toutes les réalisations passées du patriarcat reposent sur l'aliénation de la vie et ont conduit à l'appauvrissement des femmes, des enfants et de l'environnement. » (Mies et Shiva, 1998 : 106). Leurs actions visent à inverser cet appauvrissement global en proposant des alternatives locales créatrices de vie :

[...] nous devons considérer la création de la vie et non sa destruction comme une tâche vraiment humaine, et considérer l'essence de notre humanité dans sa capacité de reconnaître, respecter et protéger le droit à la vie de toutes les diverses espèces du monde. (*Ibid.*, p.107)

L'action politique vise à être partie prenante de la société pour y actualiser leurs valeurs individuelles et collectives vers une harmonie dans toutes les sphères de la vie. Tel que le soulève la chercheuse écoféministe, physicienne et philosophe Shiva : « Selon la vision des femmes, un développement durable est impossible sans justice environnementale et une justice environnementale est impossible sans justice entre les sexes et générations » (Mies et Shiva, 1998 : 103). De toute évidence, les femmes s'identifient à l'intérêt de la planète et de leurs enfants pour trouver des alternatives aux problématiques qui touchent la survie de tous les êtres vivants. Elles sont utopistes – une des répondantes se définit clairement comme une « utopiste-anarchiste » (Micheline) une autre veut « changer profondément la société » (Hélène). Elles croient aussi au féminisme et aux liens sincères qui se créent dans le mouvement. Les féministes veulent l'équité, la paix et dénoncent en tous lieux, même dans le mouvement des femmes, la recherche de gains personnels au détriment d'un projet de société rassembleur. De plus, elles sont capables d'être critiques envers le mouvement dont elles se disent partie prenante. Les rapports au pouvoir inégaux se vivent partout, même dans le mouvement féministe où il y a une plus grande conscience théorique des inégalités et des glissements possibles de l'oppression et du pouvoir dominant. D'où l'importance d'être conscientEs des faiblesses de tout être humain, des rapports au pouvoir entretenus et de la force des systèmes oppressifs. En

cela, nous valorisons la solidarité au-delà de l'individualisme, tel que le demande De Sève (1994). En effet, elle rappelle l'importance de ne pas perdre l'action politique collective, l'outil essentiel du changement social, pour suivre uniquement ses aspirations subjectives personnelles dès que le sexisme ne barre plus la route.

3. CONCLUSION DU CHAPITRE 6

En fait, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est une action collective mondiale contre les logiques capitaliste, patriarcale, raciste, bref dénonçant toutes les logiques oppressives qui affectent les conditions de vie des femmes et de leur communauté. Pour arriver à ces structures et mobiliser les gens de tous les horizons, les militantes de cette lutte ont dû développer des stratégies inclusives et créatives. Elles ont misé sur la symbolique et la mobilisation pour toucher l'imaginaire collectif et sensibiliser les décideurs de la planète. À travers leurs actions, elles ont expérimenté l'exercice de rapports au pouvoir, qu'elles souhaitent démocratiques et conviviaux, soit à l'image des valeurs qu'elles défendent. L'étude d'un nouveau mouvement social est intéressant puisque ce dernier apparaît en réponse à une volonté plus grande des acteurs et actrices de participer à la prise de décisions et à la formulation des politiques publiques selon leurs propres codes culturels.

CONCLUSION

Notre recherche tente de contribuer au foisonnement d'idées nécessaire au renouvellement des connaissances et pratiques dans l'étude des comportements humains. La réalisation de ce projet nous a permis d'expérimenter la recherche qualitative autour de thèmes qui nous passionnent. L'action de ces femmes, militantes et engagées sur plusieurs fronts, alimente notre réflexion sur l'action dans le mouvement féministe en venant donner un éclairage personnalisé sur les valeurs qui guident ces femmes, mais également sur les obstacles auxquels elles se confrontent à travers leur militance. En effet, notre démarche souhaitait approfondir les rapports au pouvoir de femmes ayant pris part à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. La rencontre de ces femmes a permis de mieux comprendre leurs rapports durant l'organisation et la réalisation des stratégies d'action et les difficultés rencontrées en cours de lutte, dans le mouvement féministe et dans la société.

Notre démarche permet une compréhension plus approfondie des définitions et des représentations du pouvoir, dont le pouvoir décisionnel collectif, grâce au travail d'analyse de documents portant sur la lutte et d'entrevues auprès de militantes qui ont pris part à celle-ci. Il semble que le pouvoir décisionnel collectif, qui détermine en grande partie les conditions de vie des individuEs de la société, soit majoritairement détenu par les hommes. Ces hommes dirigent les instances politiques et économiques mondiales qui prennent des décisions en fonction de logiques oppressives pour les femmes. D'un point de vue écoféministe, ces logiques patriarcales sont destructrices pour l'ensemble du vivant. Par ailleurs, nos répondantes dénoncent l'oppression de femmes par d'autres femmes et soulignent l'importance d'être critiques face à nos propres rapports au pouvoir dominant, ceux-là mêmes que nous dénonçons chez l'autre sexe. Le fait que certaines féministes – bien que conscientes des systèmes oppressifs – reproduisent des rapports au pouvoir inégaux entre elles, semble confirmer la force des logiques oppressives derrière ces systèmes. Certains propos soulèvent un inconfort des femmes dans l'exercice du pouvoir décisionnel. Il peut s'agir de manque de confiance en soi, envers les autres femmes ou d'une peur d'exercer ainsi un leadership autoritaire ou un pouvoir dominant et abusif. En effet, les femmes ne veulent pas exercer le pouvoir de la même façon que les dirigeants, soit dans un « pouvoir-sur » (French, 1986 : 73) et régi par des logiques patriarcale, néolibérale, raciste, hétérosexiste, etc.. Pour ce faire, elles souhaitent être

d'avantage présentes dans les instances décisionnelles, au nom de l'égalité, de la justice, de la démocratie et dans le but de transformer le visage de nos sociétés.

Par ailleurs, notre travail permet de mieux comprendre le choix des trois grandes stratégies expérimentées lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 en fonction de cette « vision féministe » du pouvoir. Les stratégies de la MMF concordent avec les grands objectifs de cette lutte, d'« informer et éduquer les femmes sur les grands enjeux nationaux et internationaux concernant la pauvreté et la violence faite aux femmes », de « jeter les bases d'un réseau international de solidarité féministe uni dans une action collective mondiale en respectant la diversité des femmes et de leurs stratégies » et de « faire avancer nos revendications nationales et mondiales, sensibiliser les décideurs de la planète et tenter de faire des gains significatifs pour les femmes » (MMF, 2001b : 6). En effet, l'éducation populaire et les stratégies organisationnelles visaient à éduquer et mobiliser le public lors des grandes activités communes et rejoindre les groupes de femmes sur chaque continent, pour les inviter à s'exprimer et donner librement leur appui à la lutte, toujours selon leurs réalités locales. Les revendications se voulaient inclusives afin de traduire la diversité des femmes et féministes du monde. Cette stratégie venait augmenter la pression sur les dirigeants et instances décisionnelles, en vue d'obtenir des gains significatifs pour les femmes. L'organisation du mouvement et l'éducation populaire venaient donc renforcer la solidarité féministe mondiale et par le fait même, donner un poids supplémentaire à la stratégie de lobbying auprès des décideurs.

Cette conclusion permet de confronter les résultats avec les propositions théoriques de recherche. En fait, notre démarche scientifique nous permet de dégager des éléments de réponse à nos propositions théoriques de départ :

- Les femmes perçoivent le pouvoir décisionnel collectif comme pouvant être partagé entre les divers acteurs et actrices et servir au développement durable et équitable et à l'égalité entre hommes et femmes.

En effet, les femmes interrogées et la littérature féministe dénoncent l'appropriation du pouvoir décisionnel aux mains d'une minorité d'hommes, d'autant plus que cette minorité exerce le pouvoir de façon dominante et oppressive envers la majorité. Les féministes souhaitent plutôt un exercice du pouvoir fondé sur les principes de la démocratie et de

l'égalité entre hommes et femmes. Leur vision du pouvoir correspond à celle d'un pouvoir dans sa fonction constructive, en ce sens qu'elles veulent exercer un pouvoir décisionnel collectif en fonction de créer une société plus équitable, plus juste. De plus, les femmes rencontrées valorisent une gestion collective à l'intérieur de leurs organisations, ce qu'elles ont mis en pratique lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. La valorisation de la diversité et la solidarité mondiale étaient parties intégrantes de la lutte et souhaitaient refléter la volonté du mouvement.

En ce sens, les résultats de notre recherche démontrent que la Marche mondiale des femmes correspond à une lutte altermondialiste qui propose un modèle de développement durable et équitable aux dirigeants. Ce « vaste chantier d'éducation populaire » défend les principes de durabilité et d'égalité pour les populations du monde et les générations futures.

- Les interviewées perçoivent, qu'à travers la militance, les femmes acquièrent plus facilement un pouvoir sur leur vie (pouvoir personnel) que dans les instances décisionnelles (pouvoir décisionnel collectif).

Les résultats obtenus ne permettent pas de confirmer s'il est plus facile de développer son pouvoir personnel ou collectif à travers la militance. Il semble en effet difficile aux femmes d'acquérir un pouvoir décisionnel tant personnel que collectif, surtout devant la force des structures sociales qui les oppressent depuis des siècles. Les logiques oppressives derrière les systèmes sociaux limitent le pouvoir des femmes et les confinent dans un espace bien défini. Les « adversaires plus coriaces que prévu » (MMF, 2001b : 36) auxquels les femmes ont été confrontées lors de la Marche, limitent leur accès aux instances décisionnelles nationales et mondiales. Cette recherche soulève d'autres obstacles au pouvoir décisionnel collectif des femmes. Bref, les bilans des rencontres avec les dirigeants, tant dans la littérature que dans le cadre des entrevues réalisées pour cette recherche, soulèvent la difficulté de prendre du pouvoir et d'obtenir des réponses concrètes aux revendications féministes.

À partir de ces constats, il semble que le pouvoir décisionnel collectif des femmes se développe plus facilement à travers leurs réseaux. Les bases solides de leur organisation mondiale leur permet d'augmenter leur pouvoir organisationnel et de travailler à mettre en

place des stratégies leur permettant d'intégrer les sphères traditionnelles de pouvoir décisionnel. De plus, l'organisation des femmes entre elles permet de créer de nouvelles sphères de pouvoir décisionnel, sur la base de valeurs féministes et progressistes. Enfin, l'action collective, telle la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, permet aux femmes d'acquérir une meilleure connaissance de soi et une confiance en son pouvoir personnel.

- Parmi les « meilleures » stratégies d'action utilisées se trouvent celles qui permettent une augmentation de la visibilité publique des revendications féministes et une hausse du pouvoir décisionnel des femmes.

D'abord, il nous est difficile de répondre à cette proposition théorique, devant la déception des femmes et les réponses concrètes « très insatisfaisantes » (MMF, 2001b : 17) de la part des gouvernements et instances interpellés. Cette recherche, menée avec des contraintes financières et temporelles, ne permet pas de répondre précisément à cette question. Les limites de la recherche empêchent de traiter toute l'étendue des répercussions directes et indirectes de l'action collective.

Par contre, les femmes interrogées et la littérature sur la MMF permettent de se rejoindre sur ce point : le grand succès de la Marche est d'avoir élargi et solidifié les réseaux de femmes et de féministes. Un « Réseau féministe mondial d'actions » a été mis sur pied grâce aux stratégies organisationnelles et à la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation. Les moyens d'action sont applaudis par plusieurs, entre autres pour la liberté laissée aux groupes de femmes dans le choix de ces derniers, pour la créativité des femmes dans l'action et pour l'ensemble des efforts déployés dans le pacifisme. La Marche a créé un vaste mouvement d'éducation populaire à travers les mouvements féministes mondiaux mais aussi auprès des autres mouvements sociaux et du public en général.

En ce sens, la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation et les stratégies organisationnelles de la Marche ont permis une hausse de la visibilité publique des revendications féministes. La grande visibilité et l'organisation mondiale de la Marche ont donné des gains directs et indirects au mouvement et aux femmes, dont celui de sensibiliser les dirigeants et le public. Le succès réside dans le fait d'avoir augmenté la légitimité du mouvement et des revendications féministes. De plus, la lutte a grandement

joué sur le degré de conscientisation politique des femmes, qui veulent davantage se positionner sur la scène politique afin de mettre de l'avant un projet de société, davantage conforme à leurs idéaux d'égalité, de justice, de paix et de solidarité sans racisme. La Marche a fait cheminer les femmes sur l'idée de participer à la création d'une alternative politique qui soit féministe et progressiste. L'organisation collective mondiale confère un certain poids politique aux féministes.

- La MMF est un lieu d'expérimentation du principe féministe de « valorisation du processus autant que du produit », ce qui a comme conséquence une gestion collective du pouvoir décisionnel à l'intérieur du mouvement.

Il est complexe de confirmer ou d'infirmer la présence d'un lien direct entre le principe féministe de « valorisation du processus autant que du produit » et la gestion collective du pouvoir décisionnel à l'intérieur du mouvement. Cependant, l'organisation et la réalisation d'une lutte comme la Marche mondiale des femmes participe au processus de conscientisation des femmes, ce qui peut modifier leurs conceptions et rapports au pouvoir.

La proposition pourrait être plus facilement posée dans l'autre sens : la gestion collective du pouvoir décisionnel à l'intérieur du mouvement féministe (et de la Marche mondiale des femmes) correspond à une mise en application du principe féministe de valoriser le « processus autant que le produit ». La priorité accordée aux stratégies d'éducation populaire, de « réseautage », de solidarité et d'un leadership collectif lors de la MMF prouve l'importance du « processus » dans le mouvement féministe. Comme le démontrent nos résultats, les femmes réussissent à vivre – malgré les imperfections qu'elles s'avouent – des rapports au pouvoir basés sur les principes de démocratie, d'ouverture et d'égalité à l'intérieur du mouvement.

Au terme de cet exposé sur les réponses de la recherche aux propositions théoriques de départ, il convient d'indiquer les limites de cette recherche. Notre démarche ne permet pas de cerner l'ampleur des répercussions de la Marche, tant au niveau international, national, provincial que local. De plus, elle ne permet pas de dresser un portrait exhaustif des répercussions directes et indirectes dans tous les milieux : communautaire, syndical, institutionnel, gouvernemental et auprès des institutions mondiales. En outre, nous aurions

souhaité approfondir la question des perceptions des femmes durant les rencontres avec les dirigeants et les obstacles rencontrés. Notre projet ne peut rendre compte de tous les aspects des rapports entre hommes et femmes, ni même entre elles dans le mouvement et à l'extérieur. Nous ne pouvons par ailleurs généraliser les résultats à l'ensemble des femmes qui ont pris part à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, au Québec comme dans le reste du monde. Bref, nous avons dû composer avec les contraintes temporelles et financières de cette recherche.

Par contre, le choix d'utiliser deux méthodes de collecte de données et d'analyse nous a permis de mieux comprendre cette initiative de femmes qui militent pour un développement humain, durable et équitable et l'articulation de la lutte à travers les systèmes structurants de notre société. Notre recherche permet un éclairage sur les rapports au pouvoir vécus par des organisatrices et militantes de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Des retombées théoriques et pratiques peuvent être envisagées.

Pour ce qui est des retombées théoriques de la recherche, nous croyons que les résultats de cette recherche contribuent à l'avancement des connaissances, notamment en travail social, sur un sujet peu documenté jusqu'à présent. L'analyse des rapports au pouvoir à travers l'articulation d'une lutte féministe collective peut servir au développement des théories en sciences humaines. Nous désirons ainsi développer une meilleure compréhension sociale des obstacles auxquels ces militantes sont confrontées, spécifiquement au niveau de leur confrontation avec le pouvoir. Il y a possibilité que la grille d'analyse des luttes collectives (Comeau, 2004) utilisée se trouve enrichie de nouvelles données concernant les rapports au pouvoir vécus dans les luttes féministes. De plus, notre recherche permet un éclairage plus approfondi autour des buts de militance et des rapports dans le mouvement féministe québécois. D'autres groupes sociaux qui luttent pour des objectifs semblables (par exemple des groupes anti/altermondialisation, écologistes (Giraud, 2001), des groupes écoféministes et des groupes pacifistes) peuvent se retrouver parmi les données dévoilées. Dans le même ordre d'idées, des liens sont possibles avec d'autres expériences d'acteurs et d'actrices qui travaillent au développement durable et équitable, ici comme ailleurs. Notre démarche tente de contribuer à la réflexion stratégique des luttes collectives qui partagent les valeurs

féministes et progressistes. Ces moyens sont envisagés pour diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique :

- La production d'un résumé de notre recherche soumis à quelques revues scientifiques en études féministes, en travail social et en sciences politiques.
- La soumission de notre mémoire aux cahiers du Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval.
- La soumission de notre monographie de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 aux publications du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), collection « Thèse et Mémoires ».

Le potentiel de retombées théoriques auprès de d'autres domaines en sciences sociales, tels qu'en sciences politiques, économiques et environnementales, est donc présent.

Concernant les retombées pratiques de la recherche, notre analyse pourra permettre d'apporter des éléments de réflexion et d'analyse sur les stratégies d'action dans le mouvement féministe, en fonction du processus et des résultats escomptés. L'expérience de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 rappelle l'importance de l'analyse des facteurs organisationnels (internes) et conjoncturels (externes) dans le déroulement du processus stratégique. L'étude des luttes collectives permet de soulever des pistes pour analyser la pertinence et l'efficacité des stratégies en fonction des contraintes organisationnelles d'un mouvement. Notre recherche met également en lumière l'importance d'analyser la conjoncture et les obstacles structurels durant le processus stratégique. Toute lutte collective doit tenir compte des systèmes structurants de la société comme facteurs inter reliés qui l'influencent à chaque étape de son déroulement.

Aussi, nous pouvons mettre en lumière quelques éléments qui souhaitent ouvrir le débat sur des stratégies d'action spécifiquement en fonction d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes. Pour faire contre-poids aux fortes pressions des systèmes oppressifs, les femmes doivent développer des stratégies innovantes, surprenantes, intransigeantes et capables de mobiliser les femmes de tous les milieux (social, économique, culturel, politique). Elles doivent s'allier aux autres mouvements sociaux et

aux hommes qui partagent leurs valeurs afin de créer des stratégies collectives alternatives à la globalisation et promouvant un développement durable et équitable. Elles créent ainsi des lieux de pouvoir selon leurs propres règles, davantage conformes à leurs idéaux. Sur un autre plan, elles doivent investir les sphères de pouvoir déjà existantes, pour parvenir à transformer l'exercice actuel du pouvoir, ce dernier qu'elles jugent dominant et empreint de logiques néolibéraliste, patriarcale, raciste, hétérosexiste, etc., bref, un pouvoir oppressif. Pour cela, différents moyens sont apportés dans cette recherche comme ceux de développer la conscience politique des femmes, de promouvoir la parité entre hommes et femmes dans les instances décisionnelles et de collaborer avec l'État dans la mise en place d'outils pour l'égalité entre les sexes. Les répondantes soulèvent également l'importance de travailler à un meilleur accès des femmes à l'éducation supérieure, à des moyens économiques pour améliorer leurs conditions de vie et faciliter l'organisation entre elles. La présence plus nombreuse de femmes dans les instances décisionnelles politiques et économiques est prioritaire pour « humaniser la planète ». Les femmes interrogées souhaitent d'une part prendre plus de pouvoir en tant que groupe et d'autre part, développer le « pouvoir citoyen ».

De plus, notre recherche permet de mettre en lumière la difficulté que nous croyons partagée par d'autres mouvements, de voir à l'efficacité des stratégies sans pour autant nuire à l'exercice d'un leadership collectif et d'un pouvoir partagé. L'enjeu consiste à trouver un équilibre entre l'idéologie d'un pouvoir inclusif et démocratique et l'efficacité stratégique du processus de prise de décisions et d'exercice du leadership dans la lutte. Il peut devenir difficile dans un mouvement, d'autant plus mondial et de cette ampleur, de satisfaire tous les participantEs à la lutte et les critiques sont inévitables, tout comme les stratégies mises en place pour confronter ou contourner les difficultés. En ce sens, notre analyse peut apporter des éléments de réflexion dans les mouvements sociaux quant aux rapports au pouvoir vécus et à l'écoute des femmes dans leurs exercices. Notre projet offre un appui à ceux et celles qui proposent de travailler sur de nouveaux rapports au pouvoir plus équitables et harmonieux.

Enfin, le souci de transmettre les produits de la recherche est fondamental puisqu'il confronte la tendance patriarcale et capitaliste d'une élite qui s'approprie le savoir, et par le fait même, le pouvoir. La lutte contre le patriarcat doit avoir lieu sur tous les fronts.

Selon Mies, les chercheurs et dans ce cas-ci, les chercheuses, ne doivent pas voir leurs recherches comme un « geste paternaliste pour leurs sœurs plus défavorisées », mais doivent « descendre dans la rue avec leurs études et prendre part aux actions sociales et aux luttes du mouvement » (Mies et Shiva, 1998 : 55). Le fait de croire et défendre les valeurs féministes, environnementalistes et progressistes engage nécessairement le partage des résultats avec ces mouvements.

Notre démarche constitue un moyen de partager le pouvoir, de reconnaître l'importance fondamentale et la légitimité des savoirs « militants », particulièrement l'importance de la reconnaissance du pouvoir et du poids politique des savoirs des femmes. Pour ces raisons, les moyens envisagés pour transférer de façon plus large les résultats produits sont :

- La disponibilité sans frais d'une partie de notre mémoire sur le site web de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 et de la Fédération des Femmes du Québec, ainsi que sur des sites altermondialistes et écoféministes intéressés, tels « Les Pénélopes » et « Les femmes et la vie sur terre ».
- Notre ouverture pour participer à la réflexion et la mise en place des stratégies d'action en vue d'augmenter le pouvoir décisionnel collectif des femmes.

En effet, nous croyons que la prise de pouvoir collective des femmes prend autant de signification dans le présent contexte de globalisation où certains choix gouvernementaux remettent en question plusieurs protections sociales et acquis féministes. Selon une fondatrice du réseau international *Women Living Under Muslim Laws*, les réseaux internationaux de femmes constituent « la réponse la plus adaptée à la globalisation et à la montée des fondamentalismes qui s'attaquent spécifiquement aux droits humains des femmes. » (Hélie-Lucas, 1996 : 36). Nous croyons comme nos répondantes, que l'absence de femmes dans les processus décisionnels laisse un vide dans notre système démocratique et que ce vide se répercute dans la gouvernance mondiale. Enfin, nous souhaitons encourager les efforts déployés par ces femmes qui confrontent des systèmes oppressifs présents depuis des siècles. Ces femmes militent dans un hymne à la diversité, ce qui fait contrepoids aux courants hégémoniques dominants. Nous croyons que les initiatives de femmes qui luttent pour leur intégrité et le respect de chacune d'elles, mais aussi de tous êtres vivants, sont des voies d'accès au développement durable et

équitable. Pour ce, notre recherche désire nourrir la recherche et l'action autour des alternatives à la globalisation et inspirées des principes écoféministes d'égalité, de durabilité et d'équité intergénérationnelle. Cette démarche alimente notre propre militance altermondialiste, féministe et orientée vers un développement durable et équitable. Selon nous, la Marche mondiale des femmes est une illustration vivante de cette phrase d'Antonio Machado, poète espagnol : « *Caminante no hay camino, el camino se hace al andar* »¹. La recherche et l'action ne font que commencer.

¹ « Marcheur il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant. » (Traduction libre).

BIBLIOGRAPHIE

ABZUG, Bella & Devaki JAIN (2000). « Women's political participation and Good governance : 21st Century challenges ». In *United Nations Development Programme*. [En ligne]. http://magnet.undp.org/new/pdf/gender/wpp/women_book.pdf (ressource consultée le 23/01/05).

Alternatives (2004). « Mondialisation. Perte de pouvoir étatique? ». *Point de repères*, vol. 5 (3).

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) (2002). « Les OCI et la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Une implication constante pour la marche des femmes! Seconde publication sur l'engagement des organismes de coopération internationale (OCI) membres de l'AQOCI dans la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence. SI : Association québécoise des organismes de coopération internationale.

AMPLEMAN, Gisèle, DORÉ, Gérald, GAUDREAU, Lorraine, LAROSE, Claude, LEBOEUF, Louise et Denise VENTELOU (1994 réimpression 1997). *La conscientisation. Définition et principes d'action*. Québec : Collectif québécois d'éducation populaire.

BALLMER-CAO, Than-Huyen, MOTTIER, Véronique et SGIER, Lea (dir.) (2000). « Genre et politique. Débats et perspectives ». Paris : Gallimard.

BARBOT, Vivian (2000). « La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités. La Marche mondiale de l'an 2000 ». *Recherches féministes*, vol. 13 (1) : 19-25.

BARBOT, Vivian et Ruth ROSE (2000). « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Entrevue avec Françoise David ». *Recherches féministes*, vol 13 (1) : 7-17.

BEAUD, Michel et Daniel LATOUCHE (1988). « L'art de la thèse ». Montréal : Les Éditions du Boréal.

BENFORD, Robert et Scott, HUNT (2001). « Cadrage en conflit. Mouvements sociaux et problèmes sociaux ». In *Les formes de l'action collective*. Paris, Éditions de L'EHESS :163-194.

BOUCHARD, Pierrette et Lucie GÉLINEAU (2004). « Féminisme, recherche et mondialisation » Cahiers de recherche du GREMF, no 88.

BOURRET, Gisèle (2004). « Projet de plate-forme politique ». Montréal : Fédération des femmes du Québec.

BRODRIBB, Somer (2002). « Organizing Strategies and Mediations ». In ANTROBUS, Peggy et al.. *Les cahiers de la femme*, vol. 21-22 (4-1) : 137-141.

BRUSH, Lisa D. (2003). « Gender and Governance », New-York : Rowman & Littlefield Publishers.

CARON, Rosaire. « Comment citer un document électronique? ». In Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*. [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (ressource consultée le 27/10/06).

CASTELLS, Manuel (1999). « Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information ». Paris : Éditions Fayard.

CASTELLS, Manuel, SHUJIRO, Yazawa & Emma KISELYOVA (1996). « Insurgents against the New Global Order. Comparative Analysis of the Zapatistas in Mexico, the American Militia and Japan's AUM Shinrikyo ». *Berkeley Journal of Sociology*, vol. 40 : 21-59.

Centre justice et foi (2006). « Insurrection de consciences », entrevue avec Jean Ziegler, *Relations*, no. 707, mars 2006 : 32-34.

CHARPENTIER, Michèle, QUÉNIART, Anne, GUBERMAN, Nancy et Nathalie BOUCHARD (2004). « Les femmes âgées et l'engagement social : une analyse exploratoire du cas des Mémés déchaînées ». *Lien social et Politique – RIAC*, 51, Printemps 2004 : 135-143.

CHOSSUDOVSKY, Michel (1998). « La mondialisation de la pauvreté ». Montréal : Les Éditions Écosociété.

Collectif. « Women and Global Leadership ». In *Women's Leadership Conference of the Americas*, 2004. [En ligne]. http://www.thedialogue.org/programs/publications/women/womens_leadership.pdf, (ressource consultée le 11/03/05).

Collectif « Femmes » et GÉLINEAU, Lucie (2003). « Savoirs pratiques de femmes en matière de conscientisation », produit à partir de la recherche « Savoirs d'expérience d'intervenantes féministes et de groupes de femmes sur la conscientisation dans une perspective d'équité et de durabilité ». In *Colloque Le travail social par l'éducation*, Marseille, Novembre 2003. (À paraître).

Comité canadien de la marche des femmes (2001). « Rapport du Comité canadien de la Marche des femmes ». [En ligne]. <http://www.canada.marchhofwomen.org/fr/rapports2.html>, (ressource consultée le 06/05/05).

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. « Les droits et libertés sont-ils un luxe ? ». *Le Soleil* (Québec), 16 octobre 2000 : B9.

COMEAU, Yvan (2002). « Les stratégies d'intervention en développement économique communautaire », Québec : Université Laval. (Outil de travail interne).

_____ (2004). « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives », document préparé pour le cours SVS-64756 Pratiques d'action sociale, Faculté des sciences sociales, École de service social, Université Laval, Québec.

Comité de travail MMF (2001). « Robe du millénaire. Une robe cousue de paroles de femmes », cahier 16. Université Laval. Québec : Groupe de recherche multidisciplinaire féministe.

CRESWELL, John (1998). « Data Analysis and Representation ». In *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Traditions*. Thousand Oaks (California) : Sage.

Conseil du statut de la femme. (2001). « Politique. Quelle place pour les femmes? ». *La Gazette des femmes*, septembre-octobre, vol. 23 (3).

DE KONINK, Maria (2000). « Éléments de synthèse : la mondialisation, processus à analyser selon les contextes ». In ROY, Marie-Andrée et Anick DRUELLE (dir.)(2000). *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*, Les cahiers de l'IREF, no 5. Université de Montréal. Institut de recherches et d'études féministes : 197-203.

DEMCZUK, Irène (2000). « Marche pour le droit des lesbiennes à l'égalité ». *Recherches féministes*, vol. 13 (1) : 131-144.

DESCARRIES, Francine (2003) « L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie? ». Montréal : Université Concordia et UQAM.

DESLAURIERS Jean-Pierre. et KÉRISIT, Michèle. (1997). « Le devis de recherche qualitative ». In Coll. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Canada : Gaëtan Morin éditeur.

DE SÈVE, Micheline (1994). « Femmes, action politique et identité ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 23 : 25-39.

DEL RE, Alisa et Jacqueline HEINEN (1996). « Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe ». Paris : L'Harmattan.

DRUELLE, Anick (2000). « Stratégies des mouvements de femmes face aux processus de mondialisation : quelques perspectives sociologiques ». In ROY, M.-A. et A. DRUELLE (dir.)(2000). *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*. Les cahiers de l'IREF, no 5, Université de Montréal, Institut de recherches et d'études féministes : 123-143.

DUMONT, Micheline (2004). «La Charte mondiale des femmes pour l'humanité : quelques antécédents». *Sisyphe*. [En ligne]. http://sisyphe.org/article.php?id_article=1619 (ressource consultée le 16/03/05).

FALQUET, Jules (2005). «Trois questions aux mouvements sociaux « progressistes ». Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 24 (3) : 18-35.

Fédération des femmes du Québec (2001). « Rapport d'activités 2000-2001 ». [En ligne]. <http://www.ffq.qc.ca/pub/rapports.html> (ressource consultée le 06/02/05).

Femmes en marche. (2002). « Regards sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes ». Montréal : Les Éditions du remue-ménage.

Femmes en marche. « En guise de préface ». In *Marche mondiale des femmes*. [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/bilan/fr/preface.html> (ressource consultée le 18/02/05).

FILLIEULE, Olivier et Cécile PÉCHU (2000). « Lutter ensemble. Les théories de l'action collective ». Paris : L'Harmattan.

Forum social mondial (2004). « Qu'est-ce que le Forum Social Mondial? ». [En ligne]. http://www.forumsocialmundial.org.br/main.php?id_menu=19&cd_language=3 (ressource consultée le 25/01/05).

FREIRE, Paulo (1974). « Pédagogie des opprimés (suivi de) Conscientisation et Révolution ». Paris : Librairie François Maspero.

FRENCH, Marilyn (1986). « La fascination du pouvoir ». Paris : Acropole.

GÉLINEAU, Lucie (2004). « Quelques avenues en guise de conclusion ». In BOUCHARD, Pierrette et Lucie GÉLINEAU (dir.). *Féminisme, recherche et mondialisation*, Les Cahiers de recherche du GREMF, no 88 : 143-151.

GÉLINAS, Jacques B. (2000). « La globalisation du monde. Laisser faire ou faire ? ». Montréal : Les Éditions Écosociété.

GINGRAS, Anne-Marie, MAILLÉ, Chantal et Évelyne TARDY (1989). « Sexes et militantisme ». Sl. : Éditions du CIDHCA.

GIRAUD, Isabelle (2001). « La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes ». *Lien social et Politique – RIAC*, 45 : 145-160.

GUILLAUMIN, Colette (1992). « Femmes et théories de la société : Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés ». In *Sexe, race et politique du pouvoir*. Paris : Côté-femmes.

GUINDON, Geneviève C. (2000). « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : la solidarité contre la pauvreté et la violence ». *Économie et Solidarités*, vol. 31 (2) : 41-44.

GRAVEL, Pierre (2000). « Un heureux hasard », *La Presse* (Montréal), 15 octobre 2000 : A14.

Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (2000). « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 ». *Recherches féministes*, vol. 13 (1).

HEWITT, Warren Edward (2000). « The political dimensions of women's participation in Brazil's Base Christian Communities (CEBs) : A longitudinal Case Study ». *Women & Politics*, vol. 21 (3) : 1-25.

HIRATA, Hélène, LABORIE, Françoise, LE DOARÉ, Hélène, SÉNOTIER, Danièle (2004). « Dictionnaire critique du féminisme », 2^e édition. Paris : Presse Universitaire de France.

HUMBERT, Colette (1982). « Conscientisation. Expériences, positions dialectiques et perspectives ». INODEP. Paris : L'Harmattan.

InfoSphère Laval. « Présenter sa bibliographie ». [En ligne].
http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter3.html#me (ressource consulté le 24/11/06).

JAIN, Devaki 1996. « PANCHAYAT RAJ : Women changing governance ». In *United Nations Development Programme*. [En ligne],
<http://undp.org/gender/ressources/mono5.html>, (ressource consultée le 27/11/02).

KARSENTI, Thierry et Stéphanie DEMERS (2000). « L'étude de cas ». In KARSENTI, T. et L. SAVOIE-ZAJC, (2000). *Introduction à la recherche en éducation*. Canada, CRP : 225-247.

KECK, Margaret, E. et Kathryn SIKKINK (1999). « Les réseaux de militants dans la politique internationale et régionale ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 159 : 97-110.

KRAUSS, Celene (1998). « *Challenging Power. Toxic Waste Protests and the Politicization of White, Working-Class Women* ». In Naples, N. A. (ed.) *Community Activism and Feminist politics. Organizing across Race, class and Gender*. Routledge : 130-150.

KRUZYNSKI, Anna (2004). « De l'opération SalAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 24 (3) :227-262.

KYMLICKA, Will (1992). « Théories récentes sur la citoyenneté ». Ottawa : Rapport présenté au ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté (tête-bêche français/anglais).

LABRECQUE, Marie-France (2000). « Politiques de développement pour les femmes et mondialisation : des cas au Mexique et en Colombie » In ROY, Marie-Andrée et Anick DRUELLE (dir.)(2000). *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*. Les cahiers de l'IREF, no 5, Université de Montréal. Institut de recherches et d'études féministes : 19-36.

_____ (sous la dir. de) (1994). « L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international ». Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.

LAMOUREUX, Henri, LAVOIE, Jocelyne, MAYER, Robert et Jean PANET-RAYMOND (1999). « La pratique de l'action communautaire ». Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

LAMOUREUX, Diane (2002). « Le dilemme entre politiques et pouvoir ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 37. Département de sociologie : Université du Québec à Montréal.

LAMOUREUX, Jocelyne (1999). « Citoyenneté et pensée métisse : pratiques réfléchies de quatre sites de citoyenneté au Québec ». *Rapport de recherche remis dans le cadre d'un projet entre le ministère des Relations avec le citoyens et l'Immigration du Québec et le Conseil de l'Europe*. SI : Gouvernement du Québec.

LECLERC, Jean-Claude (2000). « La Marche mondiale. Dieu n'est pas encore une femme », *Le Devoir* (Montréal), 16 octobre 2000 : B6.

LEDUC, Louise (2000). « Au front! », *Le Devoir* (Montréal), 14 octobre 2000 : A1.

LÉVESQUE, Andrée (2002). « Le travail des femmes à l'heure de la mondialisation néolibérale », In ANTROBUS, Peggy, CRANNEY, Brenda, ISLA, Anna, MILES, Angela, PERKINS, Patricia E. (Ellie), RUFFMAN, Linda Christiansen, SHARMA, Nadita, STOREY, Shannon & Noulmook SUTDHIBHASIP. *Les cahiers de la femme*, vol. 21-22 (4-1) : 51-55.

MAILLÉ, Chantal (1997). « La politique scolaire et les territoires politiques de femmes : points de convergences », In *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, TREMBLAY, Manon et Caroline ANDREW. Montréal : les éditions remue-ménage.

MALAVOY, Marie (1991). « Ce pouvoir qui nous fascine ». Université de Sherbrooke, Sherbrooke : Actes du colloque de l'ACFAS.

MALO, Marie (1996). « Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise ». Coll. « Références ». Montréal : Québec/Amérique.

MAMARBACHI, Nicolas (2003). « Femmes et mondialisation. L'oppression des femmes dans la mondialisation ». *Revue Socialisme*. no 8 : Dossier la Libération des femmes.

MANN, Patrice (1991). « L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives ». Paris : Armand Colin.

MARANDET, Élodie (2000). « Des femmes moteur du système des Nations Unies : les droits des femmes enfin reconnus? » In *L'action des Nations Unies et des O.N.G. en faveur des femmes, vers un féminisme global?*. DUBESSET, Mathilde (dir.). France, Université Pierre Mendès France, Institut d'Études Politiques de Grenoble : 100-119.

MARANDET, Élodie (2000). « Entretien avec Françoise Gaspard : le 15 juin 2000 » In *L'action des Nations Unies et des O.N.G. en faveur des femmes, vers un féminisme global?*, DUBESSET, Mathilde (dir.). France. Université Pierre Mendès France. Institut d'Études Politiques de Grenoble : 141-146.

Marche mondiale des femmes de l'an 2000 (MMF). (1998). « Rencontre internationale préparatoire . 17 et 18 octobre 1998 ». [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org> (ressource consultée le 26/04/05).

Marche mondiale des femmes et Fédération des femmes du Québec (2000). « Pas à pas pour changer le monde. Mosaïque en hommage aux lutte des femmes du monde », Canada : S.é.

Marche mondiale des femmes (1999). « Cahier des revendications mondiales : contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale ». Juillet 1999. [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org> (ressource consultée le 26/04/05).

Marche mondiale des femmes (2000b). « Sexisme et mondialisation. 2000 bonnes raisons de marcher ». [En ligne]. http://www.marchemondiale.org/publications/Sexisme%20et%20mondialisation%2C%202000/fr/base_view (ressource consultée le 09/08/06).

Marche mondiale des femmes (2000c). « 2000 bonnes raisons...de changer de cap ! », Lettre aux dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Octobre 2000.

Marche mondiale des femmes (2000d). « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Pour que ça change ! », Communiqué de presse (Montréal), 5 octobre 2000.

Marche mondiale des femmes (2000e). « Déclaration des ONG de la région Europe, Amérique du Nord. Discours de Françoise David ». Communiqué de presse MMF (New-York), 9 juin 2000.

Marche mondiale des femmes (2000f). « À quand un réel partage de notre richesse collective? ». Communiqué de presse (Montréal), mars 2000.

Marche mondiale des femmes (2001a). « 2000 bonnes raisons de marcher ». *Bulletin de liaison*. Novembre 2001, volume 4, no 2 : 1-9.

Marche mondiale des femmes (2001b). « Marche mondiale des femme *au Québec!* Bilan juin 2001». Sl.

Marche mondiale des femmes. « Charte des femmes pour l'humanité. Version finale » [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/fr/charte3.html> (ressource consultée le 24/01/05).

Marche mondiale des femmes. « Pourquoi une marche? ». [En ligne]. <http://www.ffq.qc.ca/marchequébec/pourquoi/index.html> (ressource consultée le 11/04/05).

Marche mondiale des femmes. « Tableau comparatif des revendications de la Marche mondiale des femmes et des réponses du gouvernement du Québec ». [En ligne]. <http://www.ffq.qc.ca/marchequébec/informations/tableau.html> (ressource consultée le 26/04/05).

MAYER, Robert et Francine OUELLET (1991). « Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux ». Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

MAYER, Robert, OUELLET, Francine, SAINT-JACQUES, Marie-Christine, Daniel TURCOTTE et coll. (2000). « Méthodes de recherche en intervention sociale ». Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

MELUCCI, Alberto (1983). « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 50 : 13-30.

_____(1996). « Challenging codes. Collective action in the information age ». Cambridge : Cambridge University Press.

MENDEZ, Jennifer Bickam (2002). « Creating Alternatives from Gender Perspective. Transnational Organizing for Maquila Worker's Rights in Central America ». In NAPLES,

Nancy & Manisha DESAI (ed). *Women's Activism and Globalization. Linking Local Struggles and Transnational Politics*. New-York, London : Routledge.

MIES, Maria et Vandana SHIVA (1998). « Ecoféminisme », L'Harmattan : Femmes et changements. (Édition anglaise parue en 1993).

MILES, Matthew. et Michael A. HUBERMAN (1992). « Échantillonnage : délimitation du recueil des données ». In *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : Université De Boeck.

MISHRA, Ramesh (1999). « Globalization and the Welfare State », Cheltenham : Edward Elgar Publishing, pp.1-17.

MITTELMAN, James, H. (2000). « The Globalization Syndrome. Transformation and resistance ». New Jersey : Princeton University Press.

_____ (1998). « Globalization and environmental resistance politics ». *Third World Quarterly*, vol. 19 (5) : 847-872.

MURA, Roberta (1991). « Un savoir à notre image? Critiques féministes des disciplines ». vol.1, Montréal : Les éditions Adage.

NAPLES, Nancy A. & Manisha DESAI (ed). « Women's Activism and Globalization. Linking Local Struggles and Transnational Politics ». New-York, London : Routledge.

NINACS, William A. (1995). « *Empowerment* et service social ». In *Colloque de la section Travail social*. Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.

_____ (1999). « Empowerment et organisation communautaire ». In Actes du colloque : *Vision globale, visée locale*. (Trois-Rivières). Trois-Rivières : Regroupement québécois des intervenants en action communautaire en CLSC et Centre de santé, p.75-97.

NIKELL, Eva (1996). « Suède : La fin d'un modèle ? ». *Option Paix*, vol. 14 (1-2) : 11-14.

OLIVIER, Michèle et Manon TREMBLAY (2000). « Questionnements féministes et méthodologie de la recherche ». Paris : L'Harmattan.

Organisation des Nations Unies. « L'ONU travaille pour les femmes ». [En ligne]. <http://www.un.org/french/works/women/women1.html> (ressource consultée le 29/04/06).

PALMERI, Joëlle (2002). « La résistance mondiale des femmes au libéralisme ». [En ligne]. http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=638 (ressource consultée le 22/01/05).

PAQUET, Gilles (2004). « La théorie des quatre bascules ». *Point de repères*, numéro 3, vol. 5. S.l : Alternatives.

Parti Québécois. « Programme du Parti Québécois. Édition 2001 ». *Site du Parti Québécois, section Médiathèque*. [En ligne]. <http://www.pq.org> (ressource consultée le 29/12/05).

PECKFORD, Nancy (2000). « Lobby national des femmes. Rapport provisoire destiné aux canadiennes ». (Octobre). Ottawa : Comité canadien de la marche des femmes.

PEDNEAULT, Hélène (2000). « Revue de l'année 2000. Les femmes en marche ». Journal *Voir*, cahier spécial, vol.14 (51), 21 décembre 2000 : 22.

PLAMONDON, Denis (2004). « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 ou L'expérience de cette marche au Saguenay – Lac- St-Jean », Les travaux du Collectif IDÉES-UQAC, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR). Novembre 2004. Université du Québec à Chicoutimi : Travaux et études en développement régional.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2004). « Geo : Global Environment Outlook 3 ». [En ligne]. <http://www.unep.org/geo/geo3/index.htm>, (ressource consultée le 25/01/05).

QUÉNIART, Anne et Julie JACQUES (2002). « Apolitiques, les jeunes femmes ? Regards sur les formes et le sens de leur engagement ». Montréal : Service aux collectivités de l'UQÀM (Protocole UQÀM/Relais-femmes), en collaboration avec l'Alliance de recherche IREF/ Relais-femmes.

RACINE, Sonia (2002). « Intervention et empowerment », document basé sur les travaux à la Coopérative de consultants La Clé William A. Ninacs et Richard Leroux. Université Concordia. Montréal : Institut de développement communautaire.

_____ (1996). « L'évolution du concept et des pratiques de lutte telle que perçue par des militantes de centres d'aide et du lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec : 1980-1990 ». Université Laval. Québec : Groupe de recherche multidisciplinaire féministe.

RANKIN, Pauline et VICKERS, Jill (2001). « Les mouvements des femmes et le féminisme d'État: intégrer la diversité à l'élaboration des politiques gouvernementales ». Ottawa : Condition féminine Canada.

REINHARZ, Shulamit (1992). « Feminist methods in Social Research », Davidman, L. (ass.). New-York, Oxford : Oxford University Press.

ROBSON, Deborah Carol (2000). « Stereotypes and the female politician: A case study of Senator Barbara Mikulski ». *Communication Quarterly*. University Park : 205-222.

ROY, Marie-Andrée et Anick DRUELLE (dir.) (2000). « Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires ». Les cahiers de l'IREF, no 5. Université de Montréal : Institut de recherches et d'études féministes.

SAVOIE-ZAJC, Lorraine. (2000). « La recherche qualitative/interprétative en éducation », In KARSENTI, Thierry. et Lorraine SAVOIE-ZAJC. *Introduction à la recherche en éducation*. Canada. CRP :171-198.

SIMARD, Jean-Paul (1998). « Guide du savoir-écrire », Montréal : Les Éditions de l'Homme.

Table des fédérations et organismes nationaux en éducation populaire autonome. [En ligne]. <http://www.tabledesfedes.qc.ca/epa.html> (ressource consultée le 23/01/05).

TARDY, Évelyne et coll. de BERNARD, André (1995). « Militer au féminin ». Montréal : Les éditions du remue-ménage.

The Associate Press (2000a). « AM Women's Day ». *The Canadian Press* (Ontario), 08 mars 2000.

The Associate Press (2000b). « Another bishop condemns World March of Women », *The Canadian Press* (Ontario), 18 juillet 2000.

The Associate Press (2000c). « Thousand of women march in Washington to protest against poverty, violence », *The Canadian Press* (Ontario), 15 octobre 2000.

THIOUBOU, Aissatou (2002). « Les femmes, principales victimes de la mondialisation ». [En ligne]. http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=608 (ressource consultée le 20/01/05).

TOUPIN, Louise (2001) « Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés ». Nadine Goudreault (coll.). Ottawa : Condition féminine Canada.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2000). « L'évolution du travail des femmes dans le contexte de mondialisation : observations fondées sur l'analyse de données québécoises », dans ROY, Marie-Andrée et Anick DRUELLE (dir.) (2000). *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*. Les cahiers de l'IREF, no 5. Université de Montréal. Institut de recherches et d'études féministes : 171-196.

United Nations Development Programme (1997). « Conference on governance for sustainable growth and equity ». [En ligne]. <http://www.un-ngls.org/documents/text/roundup/19undp.txt>, (ressource consultée le 24/01/05).

United Nations Development Fund for Women (2000). « Progress of the world's women : UNIFEM biennial report ». New-York : United Nations Development Fund for Women.

VERBA, Sidney, BURNS, Nancy & Kay Lehman SCHLOZMAN (1997). « Knowing and Caring about Politics : Gender and Political engagement ». *The Journal of Politics*, vol. 59 (4) : 1051-1072.

WEITZMAN, Eben A. (2000). « Software in Qualitative Research », in Denzin, N.K. & Y. Lincoln, *Handbokk of Qualitative Research*, 2nd ed.. Thousand Oaks (Cal.) : Sage.

WICHTERICH, Cristina (1999). « La femme mondialisée ». France : Actes Sud.

Wikipédia. L'encyclopédie libre. « Libéralisme ». [En ligne]. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ralisme> (ressource consultée le 19/11/06).

Wikipédia. L'encyclopédie libre. « Capitalisme ». [En ligne]. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Capitalisme> (ressource consultée le 19/11/06).

ZAMAN, Habiba (2001). « Paid work and socio-political consciousness of garment workers in Bangladesh ». *Journal of Contemporary Asia*. Manila, vol. 31 (2) : 145-160.

Sites WEB

Banque mondiale. [En ligne]. <http://www.banquemondiale.org> (Page consultée le 19 décembre 2005).

Femmes en marche (2002). [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/bilan/index.html> (ressource consultée le 07/02/05).

Fonds monétaire international. [En ligne]. <http://www.imf.org> (ressource consultée le 19/12/05).

Les femmes et la vie sur terre. [En ligne]. <http://www.womenandlife.org> (ressource consultée le 23/01/05).

Les Pénélopes. [En ligne]. <http://www.penelopes.org>, (ressource consultée le 23/01/05).

Marche mondiale des femmes. [En ligne]. <http://www.marchemondiale.org/fr/index.html> (ressource consultée le 10/02/05).

Organisation des Nations Unies. [En ligne]. <http://www.un.org> (ressource consultée le 30/05/06).

Université Laval. Faculté des études supérieures. [En ligne]. <http://www.fes.ulaval.ca/> (Page consultée le 27 octobre 2006).

ANNEXE I : SCHÉMA DES RUBRIQUES DE LA « GRILLE POUR LA RÉALISATION DE MONOGRAPHIES PORTANT SUR DES LUTTES COLLECTIVES »¹

Les sources des données	Les sources documentaires	
	Les entrevues	
Présentation générale de la lutte	Le milieu	
	Chronologie des événements	
	Acteurs et intérêts en présence	
	Enjeux de la lutte	
Émergence de la lutte	Situation de privation, de conflit ou de désaccord	
	Construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	
	Constitution et maintien de l'identité collective	
	Court-circuits des solidarités	
Développement de la lutte	Les opportunités	
	La conduite de la lutte	La rationalité
		L'information
		Les ressources
	La stratégie	
	La concurrence avec des organisations semblables	
Dénouement de la lutte		
Évaluation de la lutte	Sur le plan de la répartition	Économique (redistribution)
		Politique (participation)
		Idéologique (légitimation)
	Sur le plan de l'organisation	Autonomie
		Solidarité
		Mobilisation
Pistes de renouvellement		

¹ COMEAU, Yvan (2004). « Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives », document préparé pour le cours SVS-64756 Pratiques d'action sociale, Faculté des sciences sociales, École de service social, Université Laval, Québec, p.3.

ANNEXE II : GRILLE DU JOURNAL DE BORD

Code :

Entrevue # :

Date :

Heure :

Durée :

(À remplir avant l'entrevue)

LIEU ET CONTEXTE DE L'ENTREVUE

- Mes objectifs de l'entrevue :
- Mon état personnel :
- Mon approche prévue, mes attentes/aspirations, mes peurs :

(À remplir après l'entrevue)

DYNAMIQUE DE L'ENTREVUE

- Déroulement – climat, réaction de la personne (verbale et non-verbale) :
- Mon attitude, mes actions, mes craintes et enthousiasmes en cours d'entrevue :

ÉLÉMENTS AYANT RETENUS MON ATTENTION ET THÉORISATION POSSIBLE

- Méthodologie et questions à approfondir :
- Le pouvoir :

ANNEXE III : GUIDE D'ENTREVUES

Présentation de la chercheure

Remerciements

Entente pour confidentialité, signature et lecture formulaire de consentement

Perception de la lutte et de sa participation

1. Pour débiter, parlez-moi de votre participation à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000
2. Parlez-moi des stratégies et des moyens d'action qui ont eu du succès dans le cadre de la Marche
3. Selon votre expérience et votre analyse, quels ont été les principaux obstacles rencontrés lors de la Marche?
4. Quelles ont été les stratégies et moyens pour contourner ces obstacles?
5. Dans [groupe de militance], avez-vous expérimenté des stratégies et moyens d'action différents ou qui se sont démarqués du reste de la Marche?

Perception des rapports au pouvoir dans la militance

6. Que vous a appris l'expérience de la Marche mondiale des femmes sur le pouvoir?
7. En vous inspirant de votre expérience dans la Marche, quelles seraient vos suggestions pour augmenter le pouvoir des femmes?

Perception des enjeux de la MMF et du mouvement féministe, altermondialiste

8. En fait, pourquoi chercher à donner plus de pouvoir aux femmes?
9. Quelles forces la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 a données au mouvement féministe?

Nous avons maintenant fait le tour de nos questions...

10. Si vous aviez un message à laisser sur le pouvoir et la Marche mondiale des femmes en conclusion de cet entretien, quel serait-il?

Remerciements et information sur disponibilité des résultats

ANNEXE IV : QUESTIONNAIRE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL ET MILITANT

Code :

Formation :

Occupation/Profession :

Principal groupe de militance :

Nombre d'années dans ce groupe :

Caractéristiques du groupe :

-public(s) cible :

-cause(s) ciblées :

-genre du groupe (mixte/non-mixte) :

Luttes menées avant la Marche mondiale des femmes (causes défendues et durée) :

- ♦
- ♦
- ♦
- ♦

Historique de votre implication dans la MMF

-rôle(s) dans la MMF :

-tâches effectuées pour la MMF :

-durée de votre implication dans la MMF :

-niveau d'implication :

local/régional

et/ou provincial

et/ou national

et/ou international

ANNEXE V : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Formulaire de consentement éclairé

destiné aux participantes à la recherche intitulée :

« *Monographie de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : rapports au pouvoir et stratégies d'action dans un contexte néolibéral et patriarcal* »

But du projet de recherche :

Cette recherche vise à mieux comprendre une lutte collective féministe, la *Marche mondiale des femmes de l'an 2000* (MMF), sous l'angle des rapports au pouvoir vécus par des femmes militantes à travers l'élaboration et la réalisation des stratégies d'action déployées dans cette lutte. Elle a pour but d'explorer les stratégies d'action expérimentées selon l'accès des femmes au pouvoir décisionnel.

La nature et les procédés de la recherche se définissent comme suit :

1. Les **objectifs théoriques** de cette recherche sont de :

- ❖ Parvenir à une compréhension plus approfondie du mouvement féministe et de sa pertinence pour lutter contre les effets néfastes du néolibéralisme.
- ❖ Mettre en lumière des initiatives « altermondialistes » de femmes qui militent pour un développement humain, durable et équitable à travers une lutte féministe.
- ❖ Approfondir l'analyse d'une lutte, soit la MMF.
- ❖ Explorer les rapports au pouvoir de militantes, les obstacles auxquelles elles se confrontent à travers les stratégies d'action expérimentées et la solidarité du mouvement.

2. Les **retombées pratiques** anticipées de cette recherche sont de :

- ❖ Permettre une réflexion sur les stratégies d'action du mouvement féministe pour augmenter l'accès des femmes au pouvoir décisionnel et leur visibilité publique et médiatique.
- ❖ Alimenter la réflexion du réseau militant quant au rapport au pouvoir à travers leurs stratégies d'action et l'écoute des femmes dans leurs exercices.
- ❖ Mieux connaître une lutte qui développe une gestion collective du pouvoir et une éducation sans frontières.
- ❖ Faciliter la construction et/ou l'utilisation des stratégies d'action pour les groupes militants qui travaillent à créer des alternatives non-violentes, durables et équitables à la globalisation néolibérale.

L'étude prend la forme d'une monographie (étude de cas) de la *Marche mondiale des femmes de l'an 2000* grâce à une analyse documentaire, à laquelle s'ajoutera des entrevues individuelles semi-dirigées d'environ une heure trente (1h30) chacune auprès de quatre à six militantes de la MMF abordant les thèmes suivants : 1) Perception de la lutte et de sa participation; 2) Perception des rapports au pouvoir dans la militance; 3) Perception des enjeux de la MMF et du mouvement féministe, altermondialiste. Un court

questionnaire socio-démographique terminera l'entrevue, recueillant des données sur la personne, ses antécédents militants et son ancrage idéologique.

La participation à cette recherche fournira une occasion aux femmes de réfléchir de façon individuelle à leurs rapports au pouvoir et aux stratégies d'action expérimentées à travers la lutte.

Les participantes pourront se retirer de cette recherche en tout temps, sans avoir à fournir de raison ni à subir de préjudice quelconque.

En ce qui concerne le caractère confidentiel des renseignements fournis, les mesures suivantes sont prévues :

- ❖ Un code pour chacune des répondantes sera utilisé sur les divers documents de la recherche. Seule la chercheuse aura accès à la liste des noms et des codes. Toute citation à fin de publication sera dépersonnalisée. Lorsque ce sera pertinent, la fonction occupée par la répondante dans l'organisation de la Marche sera divulguée, mais en omettant de mentionner le nom de son groupe d'appartenance et sa localisation géographique.
- ❖ Les données enregistrées sur bande audio seront saisies intégralement sous forme de verbatims informatisés.
- ❖ Toutes les données de recherche, incluant les enregistrements, seront conservées 2 ans dans un classeur sous clé (dont la chercheuse sera l'unique détentrice). Les données seront détruites par la suite.
- ❖ En aucun cas et sous aucun prétexte, les résultats des participantes ne seront communiqués en dehors des mesures éthiques contenues dans ce formulaire.

Étant donné la population restreinte de l'échantillonnage, il y a un risque pour les répondantes d'être identifiées par les lecteurTRICES de la recherche, malgré l'utilisation d'un code dépersonnalisé et autres mesures de confidentialité mentionnées ci-dessus.

Les **moyens de diffusion et de transferts des résultats** suivants sont envisagés :

- ❖ La soumission de notre monographie de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 aux publications du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), collection « Mouvements sociaux ».
- ❖ La production d'un résumé de notre recherche soumis à quelques revues scientifiques en études féministes, en travail social et en sciences politiques.
- ❖ La soumission de notre mémoire aux cahiers du Groupe de recherche et d'études multidisciplinaires féministe (GREMF) de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval.
- ❖ La disponibilité sans frais de notre mémoire sur le site web de « CyberSolidaires », du Collectif québécois de conscientisation, de la Marche mondiale des femmes (par le fait même de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ)), sur « Sisyphe » ainsi que sur les sites écoféministes intéressés, tels « Les Pénélopes » et « Les femmes et la vie sur terre ».
- ❖ La possibilité de créer un outil rendant compte de l'expérience concrète de la MMF quant aux stratégies d'action ayant les résultats escomptés et celles que non.

Signature sur feuille suivante

Pour toute question ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la chercheuse assumant la direction de cette recherche :

Martine Simard, étudiante de 2^e cycle en service social, Université Laval, Québec
martine.simard.1@ulaval.ca

Je soussignée, consens librement à participer à la recherche intitulée : « *Monographie de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : rapports au pouvoir et stratégies d'action dans un contexte néolibéral et patriarcal* »

Signature de la participante

Nom de la participante en lettres capitales

Lu et signé le _____, à _____

Signature de la chercheuse

Lu et signé le _____, à _____

Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (no 2005-058) en date du 23/03/2005 jusqu'au 01/04/06 et comporte des mesures de consentement libre et éclairé ainsi que de confidentialité.

Toute plainte ou critique pourra être adressée au Bureau de l'ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, Bureau 3320
Renseignement – Secrétariat : (41) 656-3081
Télécopieur : (418) 656-3846
Courriel : ombuds@ombuds.ulval.ca

ANNEXE VI : PORTRAIT SOCIAL ET MILITANT DES RÉPONDANTES

Le portrait est dressé à partir des données du « Questionnaire de l'engagement social et militant » et vise à permettre aux lecteurs et lectrices d'avoir une meilleure compréhension du bagage et des principaux champs d'action de nos répondantes ainsi que de leurs rôles et niveaux d'implication lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Dans le but de préserver l'anonymat des répondantes, la liste ne contient pas les noms fictifs attribués aux répondantes pour ne pas faciliter leur l'identification.

RÉPONDANTE A

Formation dans le milieu de l'éducation.

Militante depuis 25 ans dans le milieu syndical.

Membre de la coordination nationale de la MMF et du comité de stratégie national.

Implication concrète au niveau local, régional, provincial et international de la Marche.

RÉPONDANTE B

Formation en travail social.

Militante depuis 7 ans dans un groupe de défense de droits.

Membre d'un comité régional d'organisation de la Marche (CROM).

Implication concrète au niveau local et régional de la Marche.

RÉPONDANTE C

Formation universitaire en affaires publiques et communautaires et en analyse des politiques.

Militante depuis plus de 10 ans pour des causes féministes, écologistes, progressistes et altermondialistes

Membre du comité d'action national, du comité violence et du comité pauvreté.

Coordonnatrice de la Marche au Québec et déléguée au niveau national.

RÉPONDANTE D

Formation en sociologie.

Présidente d'un réseau de défense de droits des femmes et militante dans ce groupe depuis 10 ans.

Participation à la rencontre internationale préparatoire de la Marche.

Implication concrète provinciale, nationale et internationale

RÉPONDANTE E

Formation universitaire.

Militante dans un réseau de défense de droits.

Coordonnatrice d'un CROM.

Implication concrète au niveau local et régional de la Marche.

ANNEXE VII : COMPARAISON ENTRE LES REVENDICATIONS DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES ET LES RÉPONSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC¹

1. Une grande campagne d'éducation et de sensibilisation sur 10 ans, réalisée par les groupes féministes et financée par l'État, pour éliminer la violence faite aux femmes.

Notre demande	La réponse du gouvernement
25 millions \$ sur 10 ans, soit 2,5 millions par année	1 million \$ sur deux ans relativement à la violence conjugale 4,5 millions \$ sur 3 ans relativement aux agressions sexuelles 1,87 millions \$ pour le programme ESPACE de prévention de la violence auprès des enfants

2. L'accès, gratuit et sans délai, pour toutes les femmes victimes de violence, à des ressources offrant de l'aide et des activités de prévention, de sensibilisation et de défense des droits.

Notre demande	La réponse du gouvernement
36 millions \$ pour les maisons d'hébergement 9 millions \$ pour les centres de femmes 14 millions \$ pour les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)	- Maisons d'hébergement = 8 millions \$ sur 2 ans - Centres de femmes = aucun engagement - CALACS = 7,5 millions \$ (développement et consolidation) 0,7 millions \$ pour travailler dans les centres désignés (hopitaux ou CLSC) avec la trousse médico légale

3. Un meilleur soutien financier des maisons d'hébergement en milieu autochtone pour les femmes victimes de violence.

Notre demande	La réponse du gouvernement
Équité avec les autres maisons d'hébergement = 3,2 millions \$	Inclus dans l'accès aux ressources (réponse à la revendication no. 2)

4. L'accès à un financement de fonctionnement pour les groupes de femmes des communautés culturelles et des minorités visibles afin de répondre à leurs besoins et de favoriser leur participation à la société québécoise.

Notre demande	La réponse du gouvernement
Idem revendication	Rien

¹ MMF. [En ligne]. « Tableau comparatif des revendications de la Marche mondiale des femmes et des réponses du gouvernement du Québec », <http://www.ffq.qc.ca/marchequbec/informations/tableau.html>, (ressource consultée le 26/04/05).

5. Un meilleur accès aux études pour toutes les femmes et particulièrement pour les responsables de famille monoparentale et les femmes "sans chèque".

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Terminer l'arrimage entre la politique familiale et le Régime de prêts et bourses, c'est-à-dire, redonner aux étudiant-e-s parents les 2000 \$ perdus lors de l'instauration de la Politique familiale • Permettre aux étudiant-e-s à temps partiel d'avoir accès au Régime de prêts et bourses • Emploi-Québec : meilleur accès à la formation pour les femmes	• Paiement des intérêts des prêts des étudiantes qui doivent interrompre temporairement leurs études pour la naissance ou l'adoption d'un enfant = 1,3 million \$ • Mise en œuvre de la Stratégie d'intégration à l'égard de la main-d'œuvre féminine (dont nous ne connaissons pas encore le contenu...)

6. L'accès universel pour les Néo-Québécoises à des cours de français accompagnés d'allocations décentes et l'accès à des services de garde, sans aucune exclusion basée sur le statut d'immigration ou sur les années de résidence au Québec.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Allocations pour les femmes qui suivent les cours de français à temps partiel • Fin de l'exclusion basée sur les années de résidence	• Allocation pour couvrir les frais de transport et les frais de garde pour les personnes qui étudient le français à temps partiel = 4,4 millions \$

7. La mise sur pied d'un grand chantier de logement social, soit 8000 HLM, coopératives et OSBL d'habitation par année.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Il en coûte 43 millions \$ pour faire 1 325 logements sociaux, ce qui se fait déjà. Si le gouvernement du Québec s'engageait à faire 2 675 nouveaux logements sociaux, le coût serait d'environ 267,5 millions \$ par année	• Ajout de 400 unités = 2,3 millions \$ (dans les faits, il s'agit simplement du respect d'une promesse électorale du Parti Québécois) • Reconduction du supplément au loyer pour les ménages qui en bénéficient jusqu'en 2003

8. L'imposition fiscale progressive des entreprises et des individu-e-s en tenant compte des principes de justice, d'équité et de redistribution de la richesse.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Idem revendication	• Rien

9. Un régime universel d'allocations familiales et une allocation supplémentaire pour les familles pauvres en fonction des besoins réels des enfants.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Reconnaissance des montants suivants pour les besoins essentiels des enfants en l'an	• Rien

2000 (voir *): - 1er enfant - famille biparentale: 4 300\$ - 1er enfant - famille monoparentale: 6 700\$ - chaque autre enfant: 3 350\$ • Remplacer le crédit d'impôt actuel qui sert principalement au père par l'universalité du programme, ce qui sert principalement à la mère, qui reçoit le chèque d'allocation familiale	
--	--

* Notons qu'actuellement ces montants sont de:

- 1er enfant - famille biparentale 2 600 \$
- 1er enfant - famille monoparentale 3 900 \$
- chaque autre enfant 2 400 \$

10. Un barème plancher à l'aide sociale en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite. Le montant du plancher doit être établi de façon à couvrir les besoins essentiels (au minimum: logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments, habillement)

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Fin immédiate de la coupure pour partage du logement = 51 millions \$ • Indexation immédiate des prestations de 1,6% = 28,9 millions \$ • Augmentation de 50 \$ des prestations pour revenir au pouvoir d'achat de 1993 = 156 millions \$ par année	• Majoration du soutien aux femmes prestataires de la sécurité du revenu qui sont enceintes ou qui allaitent = 2,5 millions \$ • Augmentation de l'aide aux parents prestataires de la sécurité du revenu pour leurs enfants inscrits au primaire et au secondaire = 7 millions \$ \$ TOTAL= 9,5 millions \$

11. L'augmentation du salaire minimum pour permettre à une personne travaillant 40 heures par semaine d'avoir un salaire annuel se situant au-dessus du seuil de pauvreté établi pour une personne seule.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• 8, 50 \$ de l'heure	• 7, 00 \$ de l'heure, soit 200\$ de plus par année

12. Une contribution gouvernementale au Régime des rentes du Québec, pour les femmes, afin de reconnaître leur travail auprès de leurs enfants.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Un comité de travail = aucun coût à court terme	• Rien

13. L'élimination de la discrimination à l'égard des lesbiennes dans les lois, règlements, politiques et services.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Mise sur pied d'un comité pour proposer des pistes de réforme du Code civil = aucun coût • Mise en œuvre des orientations ministérielles adoptées par le Ministère de la Santé et Services Sociaux: application d'une politique adoptée il y a quelques années • Instaurer une politique anti-homophobie à l'intérieur du système scolaire dès le primaire de la même façon que les écoles ont une politique anti-raciste et anti-sexiste. Les dépenses à prévoir sont pour l'adaptation du matériel pédagogique, la formation du personnel enseignant et des autres professionnel-le-s dans les écoles et l'achat de nouveaux livres dans les bibliothèques	• Diffusion d'information concernant la Loi 32 sur les conjoints de même sexe par le MRCI • Poursuite de sensibilisation entreprise dans les réseaux du MSSS et du MEQ • Étude sur l'accès à la maternité des lesbiennes par le MSSS • Travaux sur la lutte contre la violence faite aux femmes et sur la discrimination basée sur l'orientation sexuelle (formations collégiales et universitaires, recherche sur le décrochage scolaire)

14. L'application par le gouvernement de moyens concrets favorisant un réel accès des femmes des communautés ethniques et culturelles, des minorités visibles, des femmes autochtones et des femmes handicapées au marché du travail.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Inclure les femmes dans les différents groupes cibles, soit modification au Projet de loi 143	• Le Projet de loi 143 sans modification • Mise en œuvre de la Stratégie d'intégration à l'égard de la main-d'œuvre féminine (dont nous ne connaissons pas encore le contenu...)

15. L'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des travailleuses du sexe, notamment dans leurs rapports aux services sociaux, judiciaires, policiers et de santé.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Intervention auprès du ministère de la Sécurité Publique • Formation pour les intervenant-e-s aux ministères de la Justice et de la Sécurité Publique	• Comité de travail (ministère de la Justice)

16. L'adoption d'une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• La reconnaissance de notre proposition de loi cadre comme base de discussion	• Rien

17. Un amendement aux normes du travail afin d'accorder les mêmes droits et conditions à toute personne salariée, quel que soit son statut d'emploi (temps plein, temps partiel, occasionnel, sur appel, etc.).

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Idem revendication	• Réforme de la Loi au printemps. Aucune indication, ni engagement

18. La protection des gardiennes et des aides familiales ("domestiques" dans la loi) par toutes les lois du travail et l'enregistrement obligatoire de l'employeur.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Idem revendication	• Prise en considération du statut et des conditions de travail des gardiennes et des aides familiales au moment de la révision de la Loi sur les normes du travail

19. La révision de l'ensemble des lois ayant trait à la violence faite aux femmes et de la mise en application de ces lois afin d'assurer aux femmes le respect de leur droit à l'égalité, la sécurité, la dignité et la protection de leur vie privée.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Idem revendication	• Mise sur pied d'un comité de travail bipartite sur les problématiques vécues par les victimes de violence en regard du système de la justice (ministère de la Justice) • Relance du comité de soutien au comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (ministère de la Justice)

20. La réduction du temps de parrainage de 10 à 3 ans pour toutes les femmes immigrantes, sans aucune augmentation des exigences imposées au parrain.

Notre demande	La réponse du gouvernement
• Cette réduction s'applique déjà aux femmes parrainées par leur mari. Il ne coûterait pas très cher de l'appliquer aux jeunes, aux conjointes et aux personnes âgées parrainées par leur conjoint, parent ou autre membre de leur famille	• Rien